

2m 11.2970.5

Université de Montréal

**Le *Romulus Roberti*, traduction latine de l'*Ésope* de Marie de France
Édition critique et traduction**

**par
Laurent Brun**

**Département de linguistique et de traduction
Faculté des arts et des sciences**

**Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.)**

Avril 2002

© Laurent Brun, 2002



P
25
U54
2002
v.005

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé

***Le Romulus Roberti*, traduction latine de l'*Ésope* de Marie de France**
Édition critique et traduction

présenté par

Laurent Brun

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Richard PATRY
Président-rapporteur

Elisabeth SCHULZE-BUSACKER
Directrice de recherche

André CLAS
Membre du jury

Mémoire accepté le 27 mai 2002

SOMMAIRE

Ce mémoire consiste en l'étude, l'édition critique et la traduction française du *Romulus Roberti*, un recueil de vingt-deux fables en prose latine écrites au début du quatorzième siècle dont les quatre premières sont tirées du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais (achevé vers 1257-1258), et les dix-huit autres du recueil français de fables de Marie de France, communément appelé *Ésope* (achevé vers 1180). Présent dans seulement deux manuscrits de la Bibliothèque nationale de France (lat. 347B et 347C), et accolé à la version partiellement en prose des fables d'Avianus appelée *Apologi Aviani*, ce recueil semble avoir été composé par un Dominicain du couvent Saint-Jacques de Paris. Malgré sa visée didactique, le rédacteur a su créer des fables plus attrayantes que les originales en remaniant judicieusement celles de Vincent de Beauvais et en faisant de même avec celles de Marie de France mais, le plus souvent, en modifiant quelques éléments pour donner à ces fables une tournure différente. Le *Romulus Roberti* est intéressant à plusieurs égards, car il se pose en témoin de la pénétration de la littérature vernaculaire dans la sphère dominicaine, en plus de constituer un rare cas de traduction d'une langue vernaculaire vers le latin.

MOTS-CLÉS

Fables; latin; ancien français; traduction; Dominicains; édition critique.

SUMMARY

This dissertation consists of a study, critical edition and French translation of the *Romulus Roberti*, a collection of twenty-two fables in Latin prose written in the early years of the fourteenth century. The first four of these are drawn from the *Speculum historiale* of Vincent de Beauvais (completed between the years 1257-1258) while the eighteen others are from the collection of French fables of Marie de France generally known as *Esope* (which appeared around 1180). They survive in just two manuscripts in the Bibliothèque nationale de France (lat. 347B and 347C) and follow a partly prose version of the fables of Avianus, known as the *Apologi Aviani*. This collection would seem to be attributable to a Dominican of the convent of Saint-Jacques in Paris. Despite his didactic motives, the compiler knew how to render these fables more appealing than the originals by a judicious rewriting of the fables of Vincent de Beauvais. Similarly, apart from translating them into Latin, he often modifies some of the content of those taken from Marie de France so they appear in a different light. The *Romulus Roberti* is interesting in many respects but especially because it testifies to the penetration of vernacular literature into the sphere of dominican academe and it also provides a rare instance of the translation of a vernacular language into Latin.

KEYWORDS

Fables; Latin; Old French; translation; Dominicans; critical edition.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| Sommaires..... | iii |
| Table des matières..... | v |
| Remerciements..... | vii |
| | |
| I. Introduction..... | 1 |
| A. La tradition de la fable jusqu'au Moyen Âge | 2 |
| B. <i>Le Romulus Roberti</i> : un recueil dominicain..... | 12 |
| | |
| II. Examen du recueil | |
| A. Description | |
| 1. Manuscrits..... | 19 |
| 2. Éditions | 23 |
| 3. Attribution, localisation et datation..... | 28 |
| 4. Langue..... | 33 |
| 5. Ponctuation | 36 |
| B. Sources et rapports à la tradition..... | 41 |
| C. L'œuvre du remanieur-traducteur | 52 |
| | |
| III. Édition du texte | |
| Remarques préliminaires | 57 |
| I. Les deux hommes, l'un franc et l'autre menteur, et les singes | 61 |
| II. Le renard et les raisins | 62 |
| III. L'âne et le lion | 63 |
| IV. Le lion et le renard | 63 |
| V. Le bœuf et le loup | 64 |
| VI. Le chat et le renard..... | 66 |
| VII. Le scarabée et l'aigle | 68 |
| VIII. Le riche et sa fille | 69 |
| IX. Le paysan et sa femme infidèle..... | 71 |

| | |
|---|-----|
| X. Les oiseaux qui élisent un roi..... | 73 |
| XI. Le paysan et son cheval | 75 |
| XII. L'épervier et les petits de la chouette..... | 77 |
| XIII. L'aigle et la grue | 78 |
| XIV. Le loup et le mouton | 80 |
| XV. L'hirondelle et les moineaux | 82 |
| XVI. L'abeille et la mouche | 83 |
| XVII. Le corbeau et le renard..... | 85 |
| XVIII. Le paysan et ses bœufs | 86 |
| XIX. Le lièvre et le cerf | 88 |
| XX. Le loup et le scarabée | 89 |
| XXI. Le lion malade..... | 90 |
| XXII. Le loup régnaant | 93 |
| | |
| IV. Index | |
| 1. Lexique | 98 |
| 2. Noms propres..... | 115 |
| 3. Personnages..... | 115 |
| | |
| V. Bibliographie..... | 118 |

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier tout le personnel de l'Institut de recherche et d'histoire des textes à Paris, qui m'est si gentiment venu en aide lorsque j'en ai eu besoin et qui a eu l'obligeance de me fournir les notices des manuscrits sur lesquels j'ai travaillé. Je voudrais remercier tout particulièrement M^{me} Nathalie Picque, de la Section latine, ainsi que M^{me} Patricia Stirnemann, de la Section de codicologie, qui a pris le temps de se pencher avec moi sur les manuscrits du *Romulus Roberti*.

Mes remerciements vont également à M^{me} Marie-Thérèse Gousset, conservateur à la Division des manuscrits occidentaux de la Bibliothèque nationale de France, qui a eu l'extrême gentillesse de m'accorder l'autorisation de travailler directement sur les manuscrits en raison de la mauvaise qualité des microfilms. Sans cela, beaucoup de détails importants de l'histoire des manuscrits m'auraient échappé.

La recherche autour de la *pecia* et des Dominicains n'aurait également jamais été possible sans l'aide dévouée du personnel de la Bibliothèque du Saulchoir, au couvent des Dominicains de Paris. Je veux tout particulièrement souligner l'aimable accueil que m'ont réservé M^{me} Isabelle Séruzier et le Père Michel Albaric, o.p., grâce à qui j'ai entre autres pu consulter les notes manuscrites du Père Jean Destrez, o.p.

J'ai aussi eu le privilège de bénéficier des conseils de M^{me} Monique Goulet, du Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris, au Centre national de recherche scientifique, laquelle m'a accordé beaucoup de son temps et de son expertise en matière de latin médiéval en répondant à mes questions et en examinant le texte avec moi.

J'ai aussi contracté une immense dette de gratitude au sein du département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal. En premier lieu, je veux remercier M. André Clas, professeur émérite et directeur de la revue *Meta*, pour qui j'ai eu le privilège de travailler pendant un an et demi. Je tiens aussi à exprimer ma profonde reconnaissance à M. Richard Patry, directeur du

département, qui m'a toujours appuyé et a réglé pour moi beaucoup de problèmes qui entravaient le cours de cette maîtrise.

Je ne sais en outre comment exprimer à quel point je suis redevable de tout à ma directrice, M^{me} Elisabeth Schulze-Busacker, qui m'a d'abord suggéré ce sujet de mémoire passionnant, avec qui j'ai eu la chance de travailler pendant quelques mois dans le cadre d'un de ses projets de recherche, et qui m'a soutenu, dirigé, encouragé pendant toute la durée de mes études. Je lui dois également de m'avoir ouvert toutes les portes nécessaires à Paris et fait profiter de ses relations, sans quoi rien de ce que j'ai produit ici n'aurait été possible.

Enfin et par-dessus tout, je dois ce mémoire à mes parents, qui m'ont encouragé et aidé dans mes choix, même si ceux-ci n'étaient pas forcément les plus sensés et les plus faciles. Malgré les difficultés, ils m'ont toujours épaulé et je leur en serai éternellement reconnaissant.

I. INTRODUCTION

En dépit de sa modestie (vingt-deux fables contenues dans deux manuscrits), le *Romulus Roberti* soulève de passionnantes questions à l'égard de l'histoire de la fable, du rôle des communautés religieuses dans la production littéraire médiévale et de l'instruction au Moyen Âge. Pour les spécialistes de la fable et de la littérature en général, ce recueil latin du quatorzième siècle constitue un rare exemple de traduction d'une œuvre vernaculaire vers le latin¹, l'*Ésope* de Marie de France dans le cas qui nous occupe. Comme il est peu probable que l'auteur de ce recueil ait choisi ces fables complètement au hasard, la composition du recueil et les critères qui ont guidé ce choix sont d'un intérêt certain, ne serait-ce que pour y déceler les valeurs ou les intentions de son auteur. Le *Romulus Roberti* questionne également le rôle des frères dominicains dans la production et la diffusion des œuvres vernaculaires, problème très difficile, car on ne connaît pour l'instant que très peu d'autres adaptations dominicaines d'œuvres vernaculaires². On sent néanmoins une certaine réutilisation de la littérature vernaculaire dans les *exempla*

¹ L'exemple n'est peut-être pas si rare qu'on le croit, mais la recherche dans ce domaine en est à ses balbutiements : seuls les articles de MM. W. Leonard Grant (1954) et André Vernet (1989) ont jusqu'à maintenant offert un bref aperçu de ce champ encore inexploré. Notons également l'heureuse initiative de M^{me} Françoise Fery-Hue, qui a organisé, le 26 avril 2001, à l'Institut de recherche et d'histoire des textes (I.R.H.T.) à Paris le séminaire intitulé « Les traductions latines d'œuvres en langues vernaculaires au Moyen Âge : recensement et méthodologie », dans le cadre du cycle thématique de 2000-2001 « Les traductions au Moyen Âge et à la Renaissance ». Les résultats de cette journée annoncent un avenir prometteur à la recherche dans le domaine des traductions vers le latin.

² Ces adaptations se font rarement dans une optique purement littéraire; les frères prêcheurs privilégiaient plutôt la production d'une littérature utile à leur action pastorale. M^{me} Nicole Bériou m'a très aimablement fait part de quelques pistes à ce sujet. Selon M^{me} Marie-Anne Polo de Beaulieu (1992, p. 1318, 1^{re} col.), dans certains manuscrits de sa *Scala coeli*, à l'article « femina », le Dominicain Jean Gobi le jeune semble avoir abrégé et traduit un passage du *Roman des Sept Sages*. Cet ouvrage a lui-même été traduit en latin vers 1330 (*Historia septem sapientum*). Deux Dominicains, les bien connus Étienne de Bourbon († 1261) et Humbert de Romans († 1277), ont adapté et traduit, l'un dans son *Tractatus de diversiis materiis predicabilibus* (éd. partielle de M. Albert Lecoy de la Marche 1877; éd. intégrale de M. Jacques Berlioz à paraître en 6 vol. chez Brepols) et l'autre dans son *De dono timoris*, des extraits de chansons de geste ou de romans arthuriens pour en faire des *exempla*. Un autre cas, franciscain cette fois mais, comme celui de Jean Gobi le jeune, du quatorzième siècle, consiste en la traduction latine d'un choix de fables tirées des *Contes moralisés* du frère mineur Nicole Bozon (éd. de M^{me} Lucy Toulmin-Smith et de M. Paul Meyer 1889 tant pour le texte français que pour la traduction latine), ce qui, selon M^{me} Mary Dominica Legge (1963, p. 232), a eu pour effet que « the *Contes* were given wider circulation by being translated into Latin ». Ces quatre exemples sont sans aucun doute la pointe d'un énorme iceberg qui promet des découvertes bien surprenantes.

colligés à l'usage des prédicateurs³. Enfin, étant donné que ce recueil latin semble surtout avoir servi de texte scolaire dans le milieu des Dominicains parisiens au tournant des treizième et quatorzième siècles, comme l'a été à une grande échelle le recueil de fables d'Avianus, il permet de jeter ne serait-ce qu'un infime rayon sur la dimension extrêmement occultée – à cause de la pauvreté des sources – de l'enseignement du latin que dispensaient les Dominicains aux jeunes garçons qui n'étaient pas encore en âge de prendre l'habit de novice.

Cette nouvelle édition du *Romulus Roberti*, en plus de présenter un texte fiable et ainsi utilisable pour qui veut l'étudier, cherche à faire avancer la compréhension de son contexte de création et de la fonction qui lui était au départ destinée, d'abord à partir d'éléments internes au texte (notamment de traces d'intertextualité) mais également, et là se trouve la principale nouveauté dans la façon d'aborder ce texte, à partir d'éléments externes, en particulier d'ordre codicologique.

Avant de passer à l'examen et à l'édition du recueil proprement dits, il sera utile, en introduction, de passer en revue la tradition de la fable dans l'Occident chrétien, en particulier à l'époque médiévale, afin de mieux situer la position que le *Romulus Roberti* occupe parmi tous les recueils connus. La seconde partie de l'introduction sera consacrée au recueil lui-même et synthétisera les éléments présentés aux chapitres II - Examen du recueil, et III - Texte, pour en tirer des conclusions quant à sa nature et à sa fonction.

1. La fable en Occident jusque vers la fin du Moyen Âge

La tradition occidentale de l'enseignement a consacré la fable en tant qu'outil par excellence pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture⁴. Sa brièveté, ses récits

³ C'est le cas, notamment, du *Tractatus de diversis materiis praedicabilibus* d'Étienne de Bourbon (voir note 2), de la *Scala coeli* de Jean Gobi le jeune (voir note 2 également) et du *Promptuarium exemplorum* de Paris (éd. de M. Karl Warnke 1898, p. LX-LXVIII), lequel reprend certaines fables de Marie de France. Une enquête serrée parmi tous les autres recueils d'*exempla* connus permettrait certainement d'en découvrir d'autres.

⁴ Cette description des diverses fonctions de la fable a été clairement exposée et abondamment pourvue de références par M. Klaus Grubmüller (1977, ch. 2 et 3), qui met l'accent sur les

en apparence badins et inoffensifs pour les enfants, ses personnages animaux qui captivent facilement l'enfant, ses possibilités infinies de réécriture et d'adaptation, les enseignements moraux qu'elle met en scène et qu'elle explicite (le cas échéant), tout a concouru à en faire le genre privilégié des premières années d'école. Pourtant, dans l'Antiquité classique, la fable n'était pas à l'origine considérée comme un genre littéraire mais avant tout comme une figure de rhétorique destinée à illustrer l'argumentation dans le discours. Horace en était particulièrement friand, lui qui a laissé dans ses œuvres un bon nombre de fables⁵. M. Helmut Van Thiel (1971, p. 107) note d'ailleurs, à propos d'Horace, qu'il serait « der letzte Autor, der die Fabel durchgehend in der alten Weise verwertet ». Cette utilisation systématique de la fable – ou de l'historiette, du moins – comme procédé rhétorique connaîtra une prodigieuse renaissance au treizième siècle dans le cadre de l'action pastorale des prédicateurs mendiants.

Cependant, les recueils de fables commencent à apparaître au moins dès le deuxième ou troisième siècle après Jésus-Christ avec la *Recensio augustana*, la plus ancienne collection de fables grecques connue⁶. Le nom d'Ésope, dont on estime l'existence au cinquième ou sixième siècle avant Jésus-Christ, est accolé à une vaste quantité de fables grecques tirées de corpus divers (dont à l'*Augustana*⁷) mais on ne sait presque rien sur lui. Malgré tout, on voit apparaître une vaste tradition de *Vies d'Ésope*⁸ qui répondent certainement à une envie de découvrir l'identité de ce fabuliste légendaire.

Au premier siècle après Jésus-Christ, le poète Phèdre, dont on dit qu'il est affranchi par l'empereur Auguste, introduit pour la première fois le corpus

réalisations de ces fonctions dans le contexte médiéval. Le travail a ensuite été résumé par M^{me} Jill Mann (1993) qui y a ajouté un survol du style des différents recueils de fables.

⁵ Vingt-trois selon M. Eugène Lévêque (1890) et dix selon M. Herbert Thompson Archibald (1910).

⁶ M. Ben Edwin Perry (1962) lui postule comme source le recueil perdu de Démétrius de Phalère (quatrième siècle avant Jésus-Christ) qui se fonderait sur un recueil des fables d'Ésope.

⁷ Les corpus de fables grecques telles que l'*Augustana* ont tous été édités par M. August Hausrath (1940 et 1956).

⁸ Pour les premières attestations d'Ésope, voir MM. Hausrath (1909, col. 1708-1711) et Perry (1936). Sur les relations entre vie et recueil de fables, voir M. Morten Nøjgaard (1964-1967, p. 468-471).

« ésofique » dans l'Occident latin et chrétien⁹, et il constituera ainsi la pierre d'assise du plus vaste pan de la tradition littéraire médiévale et moderne de la fable. Il est à noter que sa forme actuelle en cinq livres est celle que l'humaniste Niccolò Perotti lui a donnée au quinzième siècle lorsqu'il a découvert et transcrit un ancien manuscrit (aujourd'hui perdu) contenant les fables de Phèdre alors connues en plus de trente-deux autres qui ne se retrouvent dans aucun autre recueil du fabuliste latin¹⁰.

Au quatrième siècle après Jésus-Christ, s'inspirant cette fois surtout de l'œuvre du fabuliste Babrius¹¹, un autre poète latin, Avianus, traduit en vers élégiaques trente-trois des fables en prose grecque de Babrius (qui en compte plus de cent quarante) en y ajoutant neuf nouvelles fables, dont trois tirées directement du corpus de l'*Augustana*. Ce recueil de quarante-deux fables sera appelé à jouer un rôle majeur dans l'enseignement médiéval¹², car le type de vers dans lequel il a été originalement écrit était familier aux élèves du Moyen Âge, alors que le sénnaire iambique de Phèdre était plus insolite et peu adapté au contexte scolaire¹³,

⁹ Les éditions et les études des fables de Phèdre abondent; il suffira de mentionner l'édition de M. Perry (1965), qui est à l'heure actuelle la plus largement utilisée. Bien qu'il fasse le pont entre la tradition ésofique grecque, on ne sait toujours pas exactement d'où Phèdre tire sa matière.

¹⁰ Les détails de cette collation de l'œuvre de Phèdre se trouvent amplement expliqués dans l'introduction de M. Perry à son édition (1965, p. LXXIII-CII) qu'on complètera par l'article de John Henderson (1999), lequel fait le point dans la recherche sur sa tradition manuscrite. Les fables transcrites par N. Perotti, qui ne se trouvent nulle part ailleurs chez Phèdre, se situent à la suite du texte en cinq livres de Phèdre dans l'édition de M. Perry (1965, p. 371-417), et celui-ci les classe sous la dénomination « Perroti's Appendix ».

¹¹ Bien qu'il fût romain, Babrius écrivait en grec. Son recueil a été édité conjointement avec celui de Phèdre par M. Perry (1965).

¹² Voir à ce sujet l'imposant article de M. Almut Suerbaum (2000, surtout p. 386-389), où l'auteur donne un aperçu de la place qu'occupe Avianus dans l'enseignement médiéval. Celui-ci a connu de nombreuses éditions; cependant, celle de M. Antonio Guaglianone (1958) fait autorité. Le recueil des fables d'Avianus est celui qui a connu la plus grande diffusion au Moyen Âge avec l'*Anonymus Neveleti*: on connaît à ce jour plus de cent cinquante manuscrits. Pour un inventaire complet, voir d'abord MM. Guaglianone (1958, p. X-XVIII), Gerd Dicke et Grubmüller (1987, p. LXVIII-LXIX) puis Suerbaum (2000, p. 385). Cette liste, à laquelle il faut ajouter le Beinecke 513 de la Yale University Library à New Haven, est certainement loin d'être définitive et se verrait augmentée d'une quarantaine de manuscrits si l'on incluait les versions remaniées en vers et en prose ainsi que les *flores*, qui consistent en extraits choisis généralement tirés des moralités.

¹³ C'est du moins l'opinion de M^{me} Françoise Gaide (1980, p. 52-53): « À la différence de celles de Phèdre, elles n'étaient jamais grivoises, et pouvaient donc servir à l'enseignement de la morale. D'autre part, leur versification était plus scolaire: la scansion était aisée; la fréquence assez importante des vers léonins, c'est-à-dire des vers dont les hémistiches riment ensemble (21,55 % des vers) aidait la mémoire des élèves et plaisait aux maîtres (on sait qu'au X^e siècle l'usage des hexamètres léonins se répandit énormément). »

à preuve le nombre très limité de remaniements de l'œuvre d'Avianus¹⁴ comparativement aux dizaines de réécritures de celle de Phèdre. Cette œuvre devait sans cesse être adaptée à l'enseignement aux enfants en colligeant les fables dont on jugeait que le contenu leur était approprié, et en les réécrivant sous la forme dont on privilégiait l'enseignement (distiques élégiaques, vers métriques ou rythmiques, prose, etc.).

La tradition qui découle de Phèdre est, quant à elle, passablement complexe. Très tôt, on voit apparaître des mises en prose de l'œuvre du fabuliste latin et, au dixième siècle, on ne copie plus ses fables en vers. Pour la critique moderne, cette tradition qui descend de Phèdre a pour nom *Romulus*, en raison du prologue au début de la plus ancienne version en prose appelée *Romulus vulgaris*¹⁵, que l'on situe entre 350 et 500¹⁶ après Jésus-Christ, et dans laquelle un certain empereur Romulus dédie le recueil de quatre-vingt-dix-huit fables à son fils Tiberinus en disant l'avoir traduit du grec. Pour les médiévaux, cependant, les recueils issus de Phèdre sont le plus souvent attribués à Ésope, parfois à Romulus et encore plus rarement au fabuliste latin¹⁷.

¹⁴ Deux d'entre eux sont des mises en prose du quatorzième siècle : les *Anonymi Avianicae Fabulae* (qui suivent le *Romulus LBG* dans les manuscrits) et les *Apologi Aviani* (qui précèdent le *Romulus Roberti* dans les manuscrits). Quatre autres sont des remaniements en vers élégiaques, les deux premiers des remaniements complets, les deux autres sont partiels (huit et neuf fables respectivement) : le *Novus Avianus* du poète d'Asti (Piémont), écrit au douzième siècle; le *Novus Avianus* de Vienne et de Munich, de la fin du douzième ou du début du treizième siècle; le *Novus Avianus* d'Alexandre Neckam, qui date du treizième siècle; et l'*Antavanus* (*Anti-Avianus* selon M. Léopold Hervieux [1893-1899, t. III, p. 235]). À cette liste, on peut encore ajouter un court fragment de remaniement que ce dernier appelle *Novus Avianus Parisiensis*, deux abrégés, l'un en vers rythmiques et l'autre en distiques léonins, un recueil des moralisations isolées (*Super Aviani Fabulis Metricae Moralisationes*) ainsi que quelques imitations elles aussi isolées. Toutes ces versions ont été éditées par M. Hervieux (1893-1899, t. III). Il faut noter que M. Grubmüller (1973, p. 61) signale un autre *Novus Avianus* dans le manuscrit 2780 de la Hessische Landes- und Hochschulbibliothek à Darmstadt.

¹⁵ Selon M. Georg Thiele (1910, p. XXIII-XXVII), qui en a exécuté la seule édition réellement critique, le rédacteur du *Romulus vulgaris* en aurait tiré une partie d'une traduction latine de l'*Augustana* grecque (qu'il nomme *Aesopus latinus*). M. Hausrath (1938, col. 1485) adopte l'idée, mais MM. Carl Zander (1921, p. X-XIII) et Nøjgaard (1964-1967, t. II, p. 405) la rejettent.

¹⁶ M. Thiele (1910, p. CXVII-CXVIII) et M. Hausrath (1909, col. 1486).

¹⁷ Cela se vérifie, par exemple, dans les catalogues de bibliothèques médiévales; voir M. Max Manitius (1935, p. 253-255).

Ce *Romulus vulgaris*, selon l'édition de M. Thiele (1910), se divise en plusieurs familles de manuscrits¹⁸ : la *Recensio vetus*, la *Recensio wissemburgensis* et la *Recensio gallicana*. La *Recensio vetus* est le groupe qui aurait le mieux conservé le style de l'*Esopus latinus*, hypothétique recueil ésopique écrit en latin dont M. Thiele tente de démontrer l'existence. Cette *recensio* consisterait en une réélaboration de la *Recensio gallicana*, une version « améliorée » du texte selon M^{me} Mann¹⁹. Originnaire de la région de Reims, la *recensio wissemburgensis* daterait quant à elle de la fin du neuvième siècle, et elle est aujourd'hui connue dans un manuscrit qui aurait appartenu au monastère Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Wissembourg. En plus de Phèdre, le *Romulus vulgaris* a également pour source (dans huit fables du livre IV) l'*Hermeneumata Pseudo-Dositheana*, un groupe de manuels de grec élémentaire avec glossaire grec-latin et textes simples accompagnés de leur traduction latine, parmi lesquels on retrouve quelques fables d'Ésope²⁰.

Il vaut la peine de noter au passage que, dès le neuvième siècle, les exemples de textes poétiques comportant une thématique animale (fables ou non) commencent à se multiplier²¹. Ainsi, par exemple, Alcuin de York, précepteur des fils de Charlemagne raconte dans un poème la fable du coq qui, pris dans la gueule du loup, s'échappe en lui demandant de faire entendre sa voix « mélodieuse »²². Cette fable du *Loup et du coq* se retrouve également dans un poème du onzième siècle²³ puis dans les épopées animales du douzième siècle

¹⁸ Voir M. Thiele (1910, p. CLXII-CLXIII) pour l'explication du nom donné aux différentes *recensiones*. Pour la liste et la description des manuscrits, voir p. CL-CLIX; compléter ensuite avec la liste de manuscrits supplémentaires découverts par MM. Dicke et Grubmüller (1987, p. LXXI). À noter que le manuscrit « disparu » que le précepteur hollandais Markwald Gude a copié entre 1660 et 1663 alors qu'il était de passage au monastère de Sainte-Bénigne, à Dijon, est en fait le manuscrit Burney 59 de la British Library qu'avait déjà découvert M. Hervieux (1893-1899, t. I, p. 337-339) sans avoir pu le reconnaître comme tel. Voir l'éclairant article de M. Arthur John Dunston (1953) à ce sujet.

¹⁹ « La *recensio vetus*, al contrario, si presenta come una rielaborazione della *gallicana* ad opera di un insegnante coscienzioso che ha ampliato e abbellito il testo per un pubblico di studenti, così da rendere il latino più sofisticato, il significato più chiaro e la narrazione più vivace. » (M^{me} Mann, 1993, p. 175).

²⁰ Voir M. A. C. Dionisotti (1988). Ce manuel a été édité par M. Georg Goetz (1892).

²¹ Voir M. D. Schaller (1970).

²² Alcuin, « De gallo », dans *Monumenta Germaniae Historica. Poetae Latini Aevi Carolini*, I, Berlin, Weidmann, 1881 (1964), p. 262.

²³ Éditée par M. Léon Herrmann (1946-1947).

comme l'*Ysengrimus*²⁴ et le *Roman de Renart*²⁵. Une autre fable, d'origine inconnue, qui apparaît à cette époque est celle du *Lion malade*, où le renard conseille au roi de s'envelopper d'une peau d'ours. Cette fable se retrouve aussi dans un manuscrit de Saint-Gall du neuvième ou du début du dixième siècle qui contient des poésies de Paul Diacre et d'autres textes carolingiens²⁶. Selon l'hypothèse de M^{me} Bernice M. Kaczynski et M. Haijo Jan Westra (1982), cette fable serait tirée d'une source grecque et aurait été écrite à Saint-Gall par le moine Notker le Bègue.

À partir du neuvième ou du début du dixième siècle, l'utilisation scolaire de la fable à l'époque médiévale commence à laisser des traces tangibles dans les manuscrits. Aux onzième et douzième siècles, les exemples deviennent encore plus fréquents. Adémar de Chabannes (988-1034), moine de Saint-Cybard près d'Angoulême, transcrit dans un manuscrit une compilation de textes d'usage scolaire : soixante-sept fables et divers textes²⁷. À la même époque, entre 1010 et 1026, Egbert de Liège collige la *Fecunda ratis*, un long poème scolaire en deux livres (l'un de 1 768 vers et l'autre de 605) dont l'objectif est de fournir aux enfants du matériel éducatif pour suppléer aux chansons populaires²⁸. L'ouvrage suit la progression habituelle des toutes premières années de l'instruction élémentaire médiévale : monostiques, distiques puis anecdotes brèves (surtout des fables et des extraits de bestiaires) graduellement plus longues. Comme Adémar, Egbert de Liège tire ses fables de Phèdre, du *Romulus vulgaris* et de sources obscures en les abrégant et en les mettant en vers. Dans le même style que la *Fecunda ratis* mais plus tardif (treizième siècle), le *Liber jocalis* consiste en un long sermon adressé à un jeune enfant, sermon lui aussi truffé de proverbes, sentences et allusions à des fables ou anecdotes exemplaires²⁹. Une autre source

²⁴ Voir l'édition de M. Ernst Voigt (1884, liv. IV, v. 891-1044, p. 248-257).

²⁵ Voir l'édition de M. Ernest Martin (1882, br. II, p. 91-130).

²⁶ Édité par M. Karl Neff (1908, p. 191-198).

²⁷ Voir l'édition de MM. Ferruccio Bertini et Paolo Gatti (1988). Une nouvelle édition de ses fables devrait voir le jour au cours des prochaines années dans le *Corpus christianorum - Continuatio mediaevalis*, qui a mis en chantier une édition des *opera omnia* d'Adémar de Chabannes, dont le premier volume, sa *Chronique*, est parue en 1999 (t. 129) sous la plume de M^{me} Pascale Bourgain aidée de MM. Richard Landes et Georges Pon.

²⁸ Édité par M. Voigt (1889).

²⁹ Édité par M. Paul Lehmann (1938).

importante qui permet de situer la place qu'occupe la fable dans la théorie médiévale de l'enseignement consiste en ces brefs commentaires sur les auteurs au programme qu'offrent, notamment, l'*Accessus ad auctores* (douzième siècle)³⁰ et le *Dialogus super auctores* de Conrad d'Hirsau (v. 1070-v. 1150)³¹. En 1086, le grammairien Aimeric d'Auxerre achève son *Ars lectoria*³², où il propose un classement des auteurs selon leur importance³³, au bas duquel figurent les fabulistes Avianus et Ésope.

Comme l'a montré le savant néerlandais M. Marcus Boas (1914), l'ordonnancement théorique proposé par l'*Accessus* et les traités de Conrad d'Hirsau et d'Aimeric d'Auxerre se trouve déjà consacré par l'usage, ainsi qu'en témoignent plusieurs manuscrits du neuvième au treizième siècles qui ont tous en commun de compter au moins les *Disticha Catonis* et le recueil d'Avianus comme premiers textes. À ces deux œuvres s'ajoutent généralement l'*Ecloga* de Théodule, les *Elegiae* de Maximien, l'*Achilleis* de Stace et le *De raptu Proserpinae* de Claudien. Les fables, en l'occurrence celles d'Avianus, sont donc bien présentes dans l'enseignement de la *grammatica* (le latin), mais celles de la tradition romulienne qui découle de Phèdre – « Ésope » pour les médiévaux – le sont beaucoup moins.

Au onzième siècle, on assiste également à l'apparition d'un second recueil latin important dérivé du *Romulus vulgaris* : le *Romulus Nilantinus*³⁴ (du nom de

³⁰ L'ordre qu'il propose est le suivant : Prudentius *Psychomachia* (I et II); Cato; Avianus; Maximianus; « Homerus »; *Physiologus*; Theodolus; Arator; Prosperus; Sedulius; Ovidii *Epistolae* (I, II et III); Ovidii *De amatoria arte*; Ovidii *De remedio amoris*; Ovidii *De ponto*; Ovidii *Tristes*; Ovidii *sine titulo* (I et II); Ovidii *Fasti*; Lucanus; Tullius; *Paradoxi Tullii*; Boetius; Priscianus; Horatii *De arte poetica*; Pamphilus; Tebaldus (édité par M. Robert B. C. Huygens, 1970).

³¹ Il propose une progression similaire à l'*Accessus ad auctores* mais y ajoute Ésope : « Super Donatum; Catonem; Hesopum; Avianum; Sedulium; Iuvenum; Prosperum; Theodolum; Aratorem; Prudentium; Tullium; Salustium; Boetium; Lucanum; Oracium; Ovidium; Iuvenalem; Homerum; Persium; Statium; Virgilium » (éd. de M. Huygens, 1970).

³² M. Ernst Robert Curtius (1956, p. 730-732).

³³ Les vingt-trois auteurs païens *autentici* sont répartis sous trois métaux qui symbolisent leur valeur : *étain* (*Catonculus*, *Homerulus*, Avianus, Ésope et Maximien), *argent* (Plaute, Ennius, Cicéron, Varron, Boèce, Donat, Priscien et Sergius) et *or* (Térence, Horace, Virgile, Ovide, Salluste, Lucain, Stace, Juvénal et Perse) (M. Curtius, 1956, p. 731).

³⁴ Ce recueil, édité par M. Hervieux (1893-1899, t. I, p. 708-718 [comm.] et t. II, p. 513-548 [texte]), est contenu dans cinq manuscrits : Leiden, Universiteitsbibliotheek, Voss. lat. oct. 46; London, British Library, Harley 2851; Oxford, Bodleian Library, Digby 172; Paris, Bibliothèque nationale, lat. 18270; Vatican, Biblioteca apostolica, Ottobon. lat. 869. L'une des rares études consacrées exclusivement au *Romulus Nilantinus* est celle de M. Hans Robert Jauss (1959), bien

son premier éditeur moderne, Johannes Fredericus Nilant, en 1709). Caractérisé par le style nettement religieux de ses moralités (selon les mots de M. Jausse 1959, p. 27 : « äsopische Fabelmoral und ihre christliche Auslegung »³⁵) et par son insularité, ce recueil de quarante-neuf fables en prose latine produit immédiatement deux dérivés : un dérivé hexamétrique³⁶ et un dérivé rythmique³⁷. Pour la littérature médiévale française, le *Romulus Nilantinus* est d'une très grande importance, car il est réputé être la source indirecte des quarante premières fables du recueil de cent deux fables écrit vers 1180³⁸ par la poétesse anglo-normande Marie de France. La recherche tend cependant à admettre le truchement d'un *Romulus anglo-latin*, aujourd'hui perdu, qui serait dérivé du *Romulus Nilantinus* et qui aurait à son tour constitué la source d'un recueil de fables anglaises, le *Romulus d'Alfred*, sur lequel Marie de France avoue s'être fondée. Hormis son témoignage, il n'existe aucune autre attestation de l'existence du *Romulus anglo-latin* et du *Romulus d'Alfred* excepté une double mention dans le *Romulus LBG*³⁹. Ce recueil de cent trente-six fables du quatorzième siècle⁴⁰ constitue la branche allemande de l'œuvre de Marie de France car, en plus d'être truffé de quelques phrases en moyen haut-allemand, treize de ses dix-sept

que, comme la plupart des études qui abordent le recueil latin, cette étude comparative porte davantage sur le recueil de Marie de France, dont il sera ici question *infra*.

³⁵ Cette christianisation des textes d'auteurs païens de l'Antiquité n'a jamais été qu'évoquée dans le cas d'Avianus. Pour les *Disticha Catonis*, la question a bien été étudiée par M. Richard Hazelton (1957).

³⁶ Contenu dans un seul manuscrit, le Rawlinson G. 111 de la Bodleian Library à Oxford, ce recueil a été édité par M. Hervieux (1893-1899, t. I, p. 801-808 [comm.] et t. II, p. 653-713 [texte]).

³⁷ Contenu dans seulement deux manuscrits (London, British Library, Add. 11619; Cambridge, Corpus Christi College Library, 177), le recueil a été édité par M. Hervieux (1893-1899, t. I, p. 808-815 [comm.] et t. II, p. 714-757 [texte]).

³⁸ La datation de l'œuvre de la poétesse est un sujet controversé, mais c'est la plus sûre à laquelle la recherche soit jusqu'à maintenant arrivée. Ces conclusions s'appuient sur une comparaison de son contenu parémiologique que M^{me} Elisabeth Schulze-Busacker (1997) a mis en parallèle avec des recueils de proverbes contemporains, à savoir les *Proverbes au vilain* et les *Proverbes* de Serlon de Wilton.

³⁹ Le nom de *Romulus LBG* est le sigle des villes où se trouvent les trois principaux manuscrits : London (British Library, Royal 15. A. VII), Bruxelles (Bibliothèque royale, 536) et Göttingen (Universitätsbibliothek, theol. 106).

⁴⁰ Le plus ancien manuscrit (Trier, Stadtbibliothek, 1108) date du début du quatorzième siècle. Cette datation pourrait cependant être revue lors d'une éventuelle édition critique de ce recueil, car sa dernière édition, celle de M. Hervieux (1893-1899, t. I, p. 775-793 [comm.]; et t. II, p. 549-649 [texte]), ne s'était faite que sur la base de sept manuscrits alors que les recherches de MM. Dicke et Grubmüller (1987, p. LXXI) ont permis d'en retrouver dix nouveaux.

manuscripts sont conservés en Allemagne et il n'a engendré que des dérivés en allemand. La mention du roi Alfred apparaît d'abord dans le prologue (*Deinde rex Anglie Affrus in anglicam linguam [librum] transferri precepit.*⁴¹), puis après la cent douzième des cent trente-six fables (*Hactenus Aesopus; quod sequitur addidit rex Affrus*⁴²). Le *Romulus LBG* est-il un dérivé parallèle à Marie de France ou est-il issu directement d'elle? Seul un examen minutieux de tout le texte le dirait mais, depuis l'important article de M. Mall (1885) qui examinait ses relations avec le recueil de Marie de France et le *Romulus Roberti*, la recherche admet qu'il devrait l'essentiel de sa matière au recueil anglo-normand.

La question est un peu plus facile à résoudre face au *Romulus Roberti* en raison de sa brièveté et du fait qu'il ne se trouve que dans deux manuscrits : les 347B et C du fonds latin de la Bibliothèque nationale de France. Ce recueil fait ici l'objet d'un examen détaillé (section 2 de cette Introduction et chapitre II) et d'une édition fiable (chapitre III).

Malgré l'importante tradition du *Romulus* en prose latine, représentée principalement par les *Romuli vulgaris*, *Nilantinus*, *LBG* et *Roberti*, cette branche de la tradition latine s'est vue éclipsée par une version en distiques élégiaques connue dans quelque cent quatre-vingts manuscrits⁴³ et baptisée *Anonymus Neveleti* (du nom de son premier éditeur moderne, M. Isaac Nevelet, qui l'a fait paraître en 1610 et 1660) ou *Novus Aesopus* de Walter l'Anglais. L'attribution à ce Walter l'Anglais, chapelain d'Henri II Plantagenêt, est l'œuvre de M. Hervieux qui, dans son édition de l'*Anonymus Neveleti*, a cru trouver le nom de l'auteur dans une glose marginale de l'un des manuscrits⁴⁴. Cette hypothèse, aussi plausible soit-elle, est contestée, et la prudence conseille de ne pas l'accepter avant d'en

⁴¹ M. Hervieux (1893-1899, t. II, p. 564).

⁴² M. Hervieux (1893-1899, t. II, p. 635).

⁴³ Comme pour Avianus, cette somme n'inclut pas les *flores*. L'inventaire de M. Hervieux (1893-1899, t. I, p. 503 à 602) en comptait une centaine sans inclure les *flores* et les incunables! MM. Dicke et Grubmüller (1987, p. LXVI-LXVIII) ajoutent encore soixante-dix manuscrits à ce compte, auquel il convient d'ajouter les huit manuscrits suivants : Avignon, Bibliothèque municipale, 3855; Coligny, Bibliothèque Bodmer, 4; Lyon, Bibliothèque municipale, 784; Mainz, Stadtbibliothek, I 540; Paris, Bibliothèque nationale, nouv. acq. lat. 286, 501, 1084 et 1107.

⁴⁴ M. Hervieux (1893-1899, t. I, p. 475-495).

avoir une preuve raisonnable⁴⁵. L'*Anonymus Neveleti* a été largement utilisé comme texte scolaire à cause de sa versification élégiaque et de sa relative brièveté : le *Romulus vulgaris* comprend environ quatre-vingts fables alors que l'*Anonymus* en compte une soixantaine. Cette immense popularité du recueil anonyme a probablement dû faire en sorte que, dès le début du treizième siècle, le nom d'Ésope⁴⁶ lui soit automatiquement associé dans l'esprit de tous et qu'on le désignait couramment par lui, comme en font foi, par exemple, les catalogues des bibliothèques ainsi que les *incipit* et *explicit* du recueil dans chacun des manuscrits. Près de deux fois sur trois, l'*Anonymus Neveleti* est accompagné du recueil d'Avianus sous quelque forme que ce soit : sa forme antique ou encore dans une de ses paraphrases. C'est toutefois généralement la version antique qui est la compagne privilégiée de l'*Anonymus*, très probablement par affinité de forme, car tous deux sont écrits en vers élégiaques.

Avec le *Romulus Nilantinus*, l'*Anonymus Neveleti* est l'autre grand recueil duquel naîtra une importante série de versions françaises nommées *Isopets* et qu'on distingue par le lieu de conservation de leurs (le plus souvent un seul) manuscrits, à savoir les *Isopets I et III de Paris* et l'*Isopet de Lyon*. Ils ont tous fait l'objet d'une édition conjointe par M^{me} Bastin (1929-1930) dans le deuxième tome du *Recueil général des Isopets* publié par la Société des Anciens Textes Français. On s'en doute, avec près de cent quatre-vingts manuscrits du texte latin diffusés dans toute l'Europe, les dérivés et traductions de l'*Anonymus Neveleti* abondent⁴⁷.

⁴⁵ L'une des plus fortes réserves provient de M. Grubmüller (1973, p. 78); l'hypothèse de Walter l'Anglais est cependant généralement acceptée, faute de mieux, notamment par M^{me} Julia Bastin (1929-1930, t. II, p. II-III), M. Bertini (1985, p. 1036) et M^{me} Schulze-Busacker (1998, p. 1215-1216).

⁴⁶ Ainsi, dans l'inventaire de 1338 de la « grande librairie » de la Sorbonne (M. Léopold Delisle, 1881, t. III, p. 80), on trouve la description d'un codex contenant des œuvres typiques du cursus grammatical :

- V.n. Cato 'Cum animadverterem quam plurimos homines...'
- V.n. Theodolus 'Ethiopum terras jam fervida torruit estas...'
- V.n. Avianus 'Rustica deflenti parvo juraverat olim...'
- V.n. Esopus 'Ut juvet et prosit conatur pagina presens...'
- V.n. Maximianus 'Emula quid cessas finem properare senectus...'
- V.n. Panphilus 'Vulneror et clausum porto sub pectore telum...'
- V.n. Geta 'Grecorum studia nimium diuque sequutus...'

L'incipit du texte attribué à Ésope correspond bien à celui de l'*Anonymus Neveleti*. Voir également la note 17.

⁴⁷ Voir M. Hervieux (1893-1899, t. I, p. 635-668), qui en fait une nomenclature.

Le *Romulus vulgaris* connaît quant à lui un nouveau remaniement vers la fin du douzième siècle, celui du maître oxfordien Alexandre Neckam, dont la production littéraire sera abondante : ouvrages scolaires, commentaires, un *De natura rerum*, etc. Parmi ses œuvres, on compte un *Novus Esopus* en vers élégiaques (comme l'*Anonymus Neveleti* et Avianus). Avec ses quarante-deux fables, il est très probable que l'auteur ait ici cherché à fournir à ses étudiants une contrepartie au recueil d'Avianus. Le recueil de Neckam connaîtra deux traductions françaises : l'*Isopet de Chartres* et l'*Isopet II de Paris*⁴⁸.

On voit ainsi, superficiellement, dans quel réseau complexe s'insère le *Romulus Roberti* et comment la fable de simple outil rhétorique devient matière concrète pour les exercices scolaires des enfants apprenant le latin. En marge apparaissent des recueils, surtout vernaculaires, comme celui de Marie de France, qui ont plutôt une vocation littéraire. Son recueil, cependant, se verra partiellement transposé en latin et, de ce fait, on semble lui avoir attribué une fonction scolaire.

2. Le *Romulus Roberti* : un recueil dominicain

Si l'on en juge par la facture du manuscrit original du *Romulus Roberti*⁴⁹, le B.N. lat. 347C⁵⁰, qui possède une écriture très semblable à la gothique qu'on retrouve fréquemment dans les manuscrits universitaires parisiens de la seconde moitié du treizième siècle, c'est vers la fin du treizième ou plutôt au début du quatorzième siècle que ce recueil de vingt-deux fables latines a été écrit. Non seulement la décoration, très simple, qui ne consiste qu'en initiales filigranées bleues et rouges, nous apprend-elle que le manuscrit est parisien, mais ce fait est confirmé par l'ex

⁴⁸ Eux aussi édités par M^{me} Bastin (1929-1930, t. I).

⁴⁹ Les caractéristiques du manuscrit et du texte sont décrites plus en détail au chapitre II - Examen du recueil. Il n'est ici question que de présenter une synthèse des résultats de recherche exposés au chapitre suivant.

⁵⁰ L'autre manuscrit qui contient le *Romulus Roberti*, le B.N. lat. 347B, plus tardif celui-là mais de peu (probablement de la première moitié du quatorzième siècle), est une copie du premier dont le texte a subi un nombre relativement important de modifications généralement malheureuses. Il est donc à écarter pour les besoins de l'édition proprement dite, bien que ses leçons aient tout de même été rendues dans l'apparat critique au chapitre III - Édition du texte.

libris de la bibliothèque du couvent dominicain Saint-Jacques de Paris (d'où le surnom de Jacobins donné aux Dominicains). Le manuscrit en question n'est donc pas que parisien mais aussi dominicain. En plus de l'*ex libris*, il se trouve quelques autres éléments pour le confirmer : le *De natura rerum* a été écrit par un frère prêcheur qui a séjourné quelques années au couvent Saint-Jacques à partir de 1237⁵¹. Les quatre premières fables sont extraites du *Speculum historiale* d'un autre Dominicain, Vincent de Beauvais. Enfin, plus claire encore est l'allusion faite dans la cinquième fable, *Le bœuf et le loup*, aux premières Constitutions dominicaines (1228), lesquelles prescrivent explicitement : « Hore omnes in ecclesia breviter et succincte [...] »⁵². Le rédacteur du *Romulus Roberti* offre une version différente de la fable de Marie de France en ce que les répétitions y sont éliminées; l'un de ses seuls ajouts à cette version consiste à placer ladite règle dans la bouche du loup qui accorde au bœuf d'aller prier sur la colline avant de se faire dévorer : « ora breviter et succincte ».

Dans le manuscrit, le recueil de vingt-deux fables latines accompagne le *De natura rerum* de Thomas de Cantimpré et une mise en prose partielle du recueil de fables d'Avianus connue sous le nom d'*Apologi Aviani*. Le *Romulus Roberti* occupe les tout derniers folios dans les deux manuscrits, comme si l'intention consistait à combler les dernières pages laissées vides après avoir copié l'encyclopédie de Thomas et le texte d'Avianus remanié. Il est évident que cette série de fables romuliennes a été ici collationnée pour des raisons pratiques et utilitaires. Ainsi, contrairement à la majorité des recueils littéraires de fables, il ne possède aucun prologue, épître ou épilogue par lequel l'auteur expliquerait d'où il tient sa matière, comment il a l'intention de la traiter et dans quel but. Il n'y a même aucun titre, *incipit* ni *explicit* qui laisserait croire que l'auteur a conçu son recueil comme une unité. L'absence de tous ces éléments constitue donc un signe évident de l'absence de plan initial qui régirait l'association de ces vingt-deux fables. En outre, comme il en est question à la section II.A.3 - Attribution,

⁵¹ M. Gérard Jean Joseph Walstra (1967, p. 149).

⁵² Voir Dist. I, ch. 4, l. 4-5 dans le texte de Rodez, éd. de M. Antoninus Henricus Thomas (1965, p. 316). La question est examinée un peu plus en détail dans la note 3 de la cinquième fable de cette édition (p. 67).

localisation et datation (p. 28), la mauvaise qualité du papier prêche également pour une fonction utilitaire.

Le choix des fables lui-même produit un texte bigarré : quatre sont tirées de l'œuvre de Vincent de Beauvais et dix-huit autres ne conservent même pas l'ordre qu'elles occupaient dans le recueil de Marie de France⁵³. Ces dix-huit fables ont néanmoins la caractéristique d'être presque toutes absentes du *Romulus vulgaris*, le recueil qui, comme on l'a vu en première partie de la présente introduction, est la source indirecte (si l'on admet la thèse du *Romulus anglo-latin*) des quarante premières fables du recueil de Marie de France. L'hypothèse la plus plausible voudrait ainsi que le rédacteur du *Romulus Roberti* ait eu accès à une copie du type du *Romulus vulgaris* et qu'il ait décidé de traduire les fables de Marie de France dont il n'avait pas déjà une copie en latin. Excepté les fables XVI, *L'abeille et la mouche*, et XVII, *Le corbeau et le renard*, aucune des autres fables ne se retrouve dans un recueil latin antérieur. La fable XVI, d'ailleurs, ne se retrouve que sous la forme de *La fourmi et la mouche* dans le *Romulus vulgaris*; le changement de protagoniste et les modifications de l'action qui en découlent peuvent donc expliquer le fait qu'elle ait pu paraître assez nouvelle pour être intégrée au *Romulus Roberti*⁵⁴. Seule Marie de France les avait déjà introduites en français dans son œuvre plus d'un siècle auparavant.

⁵³ C'est, à tout le moins, l'ordre que M. Warnke (1898) leur a donné en s'appuyant sur celui que présente le manuscrit Harley 978 de la British Library à Londres. Aussi varié soit-il dans les différents manuscrits de Marie de France, l'ordre de ses fables n'est aucunement respecté dans le *Romulus Roberti*.

⁵⁴ Pourquoi reprendre la fable *Le corbeau et le renard* si elle existait déjà dans le *Romulus vulgaris*? Difficile de répondre à cette question sans s'en remettre au goût de l'auteur du *Romulus Roberti* : peut-être préférerait-il la version de Marie de France, qui, il faut l'admettre, comporte une finale beaucoup plus intéressante que celle du *Romulus vulgaris*. De plus, il est probable qu'on disposait déjà de ce recueil latin en plus des quarante-deux fables des *Apologi Aviani* et des vingt-deux du *Romulus Roberti*, lesquelles suffisaient déjà amplement. L'auteur a pu l'intégrer dans son recueil parce qu'il avait une affection particulière pour cette fable et désirait l'utiliser dans son enseignement. Pour une raison obscure, cette fable est l'une des plus populaires, toutes époques confondues, avec plus de cinquante versions différentes connues en latin et dix en français jusqu'à la fin du Moyen Âge (MM. Dicke et Grubmüller 1987, p. 236-242). À la liste des versions médiévales en français, il faut inclure celles qui constituent des traductions, directes ou non, du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, à savoir la *Mer des histoires* et le *Manuel d'histoire de Philippe IV de Valois*, celle de la traduction française du *Dialogus creaturarum* exécutée par Colart Mansion et celle de la *Farce de Maistre Pathelin*. Un dépouillement systématique de la littérature narrative française du Moyen Âge permettrait certainement d'en découvrir d'autres.

Le fait que le *Romulus Roberti* soit accolé à un recueil dont les fables ont été très utilisées en contexte scolaire, beaucoup plus que les fables de la tradition phédrienne ou romulienne, doit-il être compris comme un signe d'emploi dans l'instruction des enfants? C'est possible, car on sait que les Dominicains tenaient des écoles où ils enseignaient aux enfants appelés à entrer dans l'ordre lorsqu'ils seraient en âge de devenir novice, comme le souligne M^{me} Marianne M. Mulchahey dans son étude sur l'éducation chez les Dominicains avant 1350⁵⁵ :

While the order stood firm on its constitutional requirements of eighteen as the age of admission and dispensation only in truly exceptional cases, the friars began providing for boys who were too young to become novices by sending them to grammar schools which, in many cases, the Dominicans themselves conducted. Such schools were separate from the convent, at least legally, separate from the conventual school [...].

Étant donné qu'une excellente maîtrise du latin était impérative au moment de l'entrée au noviciat et que les conditions d'âge étaient très strictes, les écoles de grammaire dirigées par les Dominicains servaient à donner les bases nécessaires à ces futurs novices en attendant qu'ils atteignent l'âge requis pour entrer dans l'ordre. On sait très peu de choses sur l'organisation de ces écoles de grammaire dominicaines, à peine peut-on grappiller quelques renseignements çà et là. Il est sûr, au moins, que les maîtres en charge d'y enseigner, les *magistri latinitatis*, pouvaient être tant des laïcs rémunérés que des frères prêcheurs.⁵⁶ Comme on l'a vu en première partie de cette introduction, les fables faisaient partie des premières années du cursus scolaire. Même si l'on ne sait pas exactement comment procèdent les *magistri latinitatis* dans les écoles dominicaines, il n'est certainement pas audacieux de croire que le contenu de l'enseignement n'était pas vraiment différent de celui qui avait cours à cette époque, d'autant plus qu'il s'agissait souvent de maîtres laïcs professionnels qui enseignaient déjà la grammaire, ailleurs, selon les méthodes courantes. L'un de ces maîtres aurait probablement préparé un recueil avec tous les textes nécessaires, à savoir les *sex auctores morales* ou une combinaison très similaire : *Disticha Catonis*, l'*Ecloga*

⁵⁵ Voir M^{me} Mulchahey (1998, p. 85-86).

⁵⁶ « Magister latinitatis, nisi ordo eum habebat, extraneus laicus pro stipendio esse valuit. » (M. Angelus Waltz, 1948, p. 114)

de Théodule, les fables d'Avianus et d'Ésope, les *Elegiae* de Maximien, l'*Achilleis* de Stace et le *De raptu Proserpinae* de Claudien. Ici, cependant, le manuscrit contenant les *Apologi Aviani* et le *Romulus Roberti* a appartenu à la bibliothèque du couvent Saint-Jacques; c'est-à-dire que celle-ci l'aurait fait confectionner pour ensuite le prêter à qui en aurait besoin ou, ce qui est plus probable, il est passé à la bibliothèque à la mort du Dominicain qui se l'était copié et en était propriétaire. Il est donc plausible qu'un frère prêcheur ait été chargé d'enseigner aux enfants durant un certain temps et qu'il avait, dans le cadre de cette mission, colligé des fables qui lui serviraient à enseigner le latin⁵⁷. De fait, cela explique pourquoi les fables de Marie de France ont été traduites du français : tout simplement pour qu'elles puissent servir à des élèves devant apprendre le latin. Il est cependant difficile de s'expliquer la raison qui a pu pousser un Dominicain à traduire un recueil notoirement laïc comme celui de Marie de France et, surtout, où il a pu en obtenir copie.

Qu'il ait pu servir de recueil de matières utilisables pour la préparation de sermons, et ce, même s'il a été créé dans un contexte de prédicateurs et que, dans les manuscrits, il soit associé à un ouvrage qui leur est explicitement destiné⁵⁸, ce serait une hypothèse difficile à soutenir. Bien qu'il en existe de nombreux recueils qui mêlent *exempla* et fables et dont l'usage pastoral est avéré (par exemple, le *Promptuarium exemplorum* de Paris⁵⁹, le *Promptuarium exemplorum* de Reims⁶⁰, les *Parabola*e d'Eudes de Chériton⁶¹, la *Scala coeli* de Jean Gobi le jeune⁶², l'*Opusculum fabularum*⁶³), le *Romulus Roberti* ne possède pas de système de repérage aussi facile que celui que l'on retrouve habituellement dans des recueils de matières destinées à la prédication. Par exemple, les manuscrits B.N. lat. 11412

⁵⁷ Sur l'organisation générale de ces « pré-noviciats » dominicains, voir M^{me} Mulchahey (1998, p. 85-97).

⁵⁸ « Nunc igitur quantum hoc opus prosit et quantam utilitatem prestare possit hiis qui verbo predicatoris volunt insistere, ad plenum scire hominum estimo neminem nisi cui in profundioribus divina sapientia dedit intellectum. » Thomas de Cantimpré, prologue du *De natura rerum*, fol. 1va dans le manuscrit 710 de l'Universiteitsbibliotheek d'Utrecht (cité par M. Walstra 1967-1968, p. 154).

⁵⁹ Édité par M. Warnke (1898, p. LX-LXVIII).

⁶⁰ Toujours inédit, il se trouve dans le manuscrit 1275 de la Bibliothèque municipale de Reims.

⁶¹ Édité par M. Hervieux (1893-1899, t. IV).

⁶² Édité par M^{me} Polo de Beaulieu (1992).

⁶³ Édité par M^{me} Christina Meckelnborg et M. Bernd Schneider (1999).

et 18600, qui contiennent les fables du *Speculum historiale* isolées du traité de Vincent de Beauvais, sont de format *in sexdecimo* et comportent des titres rubriqués qui exposent le sujet de chaque fable d'un simple coup d'oeil. De même, dans le B.N. lat. 347C, tout le traité de Thomas de Cantimpré est doté d'un système similaire. Le format du manuscrit (un *in folio* relativement petit) joue également contre la possibilité qu'il ait pu servir de manuel courant qui suivait le prédicateur dans ses pérégrinations. On privilégie généralement des manuscrits beaucoup plus petits (*in octavo* ou *in sexdecimo*)⁶⁴ et donc moins encombrants, d'autant plus que le prédicateur doit toujours au moins emporter une Bible avec lui⁶⁵. Aussi, étant donné que le *Romulus* fait corps dans le manuscrit avec les *Apologi Aviani* (pas de séparation claire sinon un discret *explicit*) et que les fables d'Avianus ne se retrouvent quasiment jamais dans les recueils de matière exemplaire, il est difficile d'envisager que les vingt-deux fables romuliennes aient, quant à elles, été vouées à un usage différent. Enfin, si l'on veut quand même croire que les *Apologi Aviani* aient pu servir de matière exemplaire, il est difficile dans ce cas de justifier le recours à ce mélange plutôt hétéroclite de vers et de prose, quand on sait que tous les recueils d'*exempla* sont rédigés uniquement en prose.

Écrit vers la fin du treizième ou au début du quatorzième siècle, le *Romulus Roberti* est en somme, comme nous l'apprend un examen attentif du recueil, un remaniement de quatre fables de Vincent de Beauvais et une traduction de dix-huit fables de Marie de France. En partie héritier de la tradition phédrienne par sa reprise de quatre fables qui se retrouvent chez Phèdre puis dans le *Romulus vulgaris* (auxquelles on peut ajouter la fable XVII, *Le corbeau et le renard*), sa contribution à la littérature médiolatine consiste plutôt en sa reprise d'une série de fables de Marie de France qui n'apparaissaient alors dans aucun recueil latin qu'en la création d'une œuvre littéraire originale au sens moderne. Cette première tentative frayera la voie à des projets plus ambitieux de compilation et de

⁶⁴ Les outils du prédicateur ont été le sujet de nombreuses études. Voir entre autres M^{mes} Mulchahey (1998, p. 400-479) et Bériou (1998, t. I, p. 166-196).

⁶⁵ Sur la question de la « bibliothèque portable » du prédicateur, voir M. J.-Th. Welter (1927, p. 78).

traduction latine, comme le *Romulus LBG*, dont la seule édition est celle de M. Hervieux⁶⁶ et dont l'analyse du texte, de son contexte (auteur, datation, langue, etc.) et de son rapport à la tradition manquent de profondeur. L'édition appropriée de ce recueil de cent trente-six fables permettrait d'espérer quelques développements dans la compréhension des liens complexes qui unissent le *Romulus LBG* et le *Romulus Roberti*, ainsi que ceux qui les unissent à l'œuvre de Marie de France. C'est du moins une partie de l'objectif que se fixe ici cette nouvelle édition du *Romulus Roberti* : une meilleure compréhension de sa relation avec le recueil anglo-normand. Sa relation avec le *Romulus LBG* est pour l'instant un terrain trop miné, car on en connaît très mal la tradition manuscrite.

⁶⁶ Voir note 40.

II. EXAMEN DU RECUEIL

A. Description

1. Manuscrits⁶⁷

a) Paris, Bibliothèque nationale, fonds latin, 347C⁶⁸

Apparence : Manuscrit semblable au 347B mais plus ancien. Petit *in folio* : 265 sur 200 mm. Reliure de maroquin rouge aux armes de Louis XV (dix-huitième siècle). Encre noire d'un teint grisâtre pour le corps du texte; encre brunâtre pour les notes marginales. Cent soixante-cinq feuillets d'un parchemin souvent de qualité médiocre (parfois très mince, nombreux trous, découpages quelquefois irréguliers). Écriture sur deux colonnes du début du quatorzième siècle. Quarante-trois à quarante-sept lignes à la colonne. Initiales à filigranes alternativement rouges et bleues. Sur les quatorze cahiers avec réclames encadrées, douze sénions, un quinion (fol. 121 à 130) et un quaternion (fol. 155 à 162). Deux feuillets de garde au début : le premier (marqué A) est vierge; le second (marqué B) porte au verso l'inscription cursive *Liber de natura rerum* d'une main probablement contemporaine ou de peu postérieure. Immédiatement en-dessous, une marque grattée et difficile à déchiffrer pour les trois quarts : *Iste liber est [de conventu parisiense fratrum predicatorum]*. Au haut du recto du premier feuillet (fol. 1a-b), se trouve une invocation courante de la Vierge affectant la forme d'un pentamètre léonin (rime de l'hémistiche et de la fin du vers) : *Adsit principio sancta Maria meo*. À droite, sur le même feuillet, se

⁶⁷ L'examen codicologique qu'en a fait M. Hervieux dans les *Fabulistes latins...* (1893-1899, t. I, p. 770-773 et t. III, p. 172-178) demandant contre-vérification, il m'a fallu recourir à la notice que l'I.R.H.T. a produite pour ce manuscrit et compléter la démarche par un examen *de visu*.

⁶⁸ Outre la notice produite par la section latine de l'I.R.H.T. et les notes de M. Jean Destrez que détient la Bibliothèque du Saulchoir, le manuscrit a été décrit par MM. Delisle (1888, p. 380-381), Hervieux (1893-1899, t. I, p. 771-772), Gustave Dupont-Ferrier (1897, n° 48, p. 66), Pierre Champion (1910, p. 14), Christoph Ferckel (1912, p. 13), Palémon Glorieux (1933, t. I, p. 74), Philippe Lauer (1939, t. I, p. 124), Friedrich Stegmüller (1955, p. 355), Walstra (1968, p. 56-57), H. Boese (1969, p. 55, n° 28, et p. 57, note 6) et Thomas Kaeppli et Emilio Panella (1993, p. 349).

trouvent différentes cotes⁶⁹ : complètement en haut à droite, MMCCCXXXIX (barrée); tout juste en dessous, (X surmonté d'une barre, soit dix mille); encore en dessous, 1225 (cote de la Bibl. royale [catalogue Dupuy, 1645]), un petit cercle, un grand trait horizontal et 5787 (cote de la Bibliothèque royale [catalogue Clément, 1682]) tous superposés de haut en bas et annulés d'un grand trait noir; en bas à droite, cote « 347. ^{C.} » de la Bibliothèque royale. Notes marginales contemporaines d'une autre main⁷⁰. Autre *ex libris*, à la fin cette fois, comblant le petit vide au fol. 162vb : *Iste liber constat Karolo duci Aurelianen[si]* », suivi de la devise du duc Charles d'Orléans (1391-1465) : *XL Karolus 40*⁷¹. À la fin, un feuillet de garde vierge. Numérotation moderne en chiffres arabes : B+162.

Contenu :

Fol. 1a à 157va : *De natura rerum*, du Dominicain Thomas de Cantimpré⁷²,

⁶⁹ Excepté pour les deux premières, les renseignements sur les cotes sont donnés par M. Henri Omont (1903, *passim*).

⁷⁰ MM. Gaston Paris (1885, p. 43) et Hervieux (1893-1899, t. I, p. 771) tenaient cette écriture pour anglaise, ce qui est probablement une erreur. L'épaisseur de certains traits peut parfois être large comparativement à la finesse générale de l'écriture, sauf qu'aucun autre indice ne trahit d'origine insulaire, mais laisse plutôt penser que l'auteur de ces notes était continental et que cet unique trait en apparence anglais ne serait qu'une fantaisie de style. En revanche, en haut à droite de chaque recto, les chapitres du traité de Thomas de Cantimpré sont inscrits à l'encre chocolat dans un style tel qui, si l'on en juge la boucle supérieure des *a* surélevée par rapport aux autres lettres et l'épaisseur importante de certains traits, indique qu'un Anglais a utilisé et annoté le manuscrit.

⁷¹ Les détails sur cette devise sont exposés par M. Delisle (1881, t. I, p. 28 et t. III, p. 136). À noter également que, comme ce manuscrit n'apparaît pas dans l'inventaire de 1440 de la bibliothèque du duc d'Orléans, son acquisition serait donc ultérieure à son retour en France après une captivité de vingt-cinq années en Angleterre. Jean d'Orléans († 1467), comte d'Angoulême et frère de Charles, héritera de ce manuscrit à la mort de son frère en 1465 (voir l'inventaire publié par M. Dupont-Ferrier 1897, n° 48, p. 66) mais pour très peu de temps, puisqu'il mourra lui-même en 1467, laissant sa bibliothèque en héritage à son fils Charles (1459-1496), mari de Louise de Savoie et père de Marguerite de Navarre et de François I^{er}. M. Edmond Sénemaud (1861, p. 8) résume ensuite ce qui adviendra de sa bibliothèque : « Les bibliothèques de Jean et de Charles d'Orléans (1467 et 1496), augmentées par Louise de Savoie, allèrent sans doute plus tard, avec les livres apportés de Naples par Charles VIII et les acquisitions ou conquêtes de Louis XII à Pavie, se fondre avec la librairie du duc Charles d'Orléans pour former la bibliothèque de Blois sous François I^{er}, qui en ordonna la translation à Fontainebleau en 1544. Cette collection comptait alors 1 890 articles, dont 110 seulement imprimés. Henri IV la fit transporter à Paris en 1595, chez les Jésuites du collège de Clermont. Après de nombreuses vicissitudes, cette bibliothèque fut enfin installée en 1721, par ordre du régent, dans la rue Richelieu. »

⁷² La confusion de M. Hervieux, qui tenait ce traité pour le *De proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, est d'abord celle de l'édition de 1744 du Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale, qui donne :

Ibi continentur :

commence par *Incipit prologus in Libro de natura rerum* et se termine par *Explicit Liber De natura rerum. Deo gracias. Amen.* Titres de chapitre rubriqués et reportés en rouge dans la marge supérieure de la page.

Inc. : *Naturas rerum in diversis...*

Expl. : *...restituatur in futurum. Amen.*

Fol. 157va à 159vb : Fables d'Avianus (*Apologi Aviani*⁷³) partiellement rendues en une prose qui mêle des passages en vers. Sans titre général et sans titres particuliers. Aucun *incipit* et se terminant par *Expliciunt Apologi Aviani.*

Inc. : *Cum mulier e clamosis...*

Expl. : *...insignem promervisse necem.*

Fol. 159vb à 162vb : *Romulus Roberti* immédiatement après les *Apologi Aviani*, sans espace blanc qui le précède. Sans titre général et sans titres particuliers.

Inc. : *Duo homines unus verax...*

Expl. : *...conabitur assequi voluntatem.*

¹ *Libri novemdecim de proprietabus [sic] rerum : authoris nomen non comparet; is autem est Bartholomæus Anglicus.*

² *Nonnullæ fabulæ : authore anonymo.*

Is codex decimo quarto sæculo videtur exaratus.

Apparemment sans aucune vérification de sa part, M. A. C. M. Robert (1825, p. XCIV) puis M. Hervieux (1893-1899, t. I, p. 770-772) reprennent le renseignement erroné dans leur édition. Cette erreur s'explique toutefois par la très grande similarité des deux œuvres, toutes deux se voulant un traité encyclopédique latin sur la nature, originellement écrites en dix-neuf livres et quasi simultanément : le traité de Thomas datant probablement de 1228 et celui de Barthélémy, qui tire en grande partie son inspiration de son prédécesseur, de la décennie suivante. Le *De natura rerum* de Thomas pour l'instant est accessible dans l'édition de M. Boese (1973), qui reproduit le texte du manuscrit Harley 3717 de la British Library de Londres; voir M. Walstra (1967-1968) qui, en plus de faire une synthèse de la vie et de l'œuvre de l'auteur, donne une liste des cent trente-huit manuscrits connus renfermant le traité et propose un bon aperçu de son contenu à l'aide d'extraits du manuscrit Utrecht 710.

⁷³ Commentés et édités par MM. Wilhelm Fröhner (1862, p. 65-84) et Hervieux (1893-1899, t. III, p. 172-180 [comm.] et p. 353-370 [texte]). Le nom est tiré des *incipit* et *explicit*, mais était couramment employé pour désigner également le recueil d'Avianus dans sa forme originale. Les études sur ce recueil sont peu nombreuses sinon quelques articles à la fin du dix-neuvième siècle, surtout à cause d'un débat à propos de son éventuelle utilisation par le Dominicain bernois Ulrich Boner dans son *Edelstein* (écrit vers 1349). Voir MM. Reinhold Gottschick (1876), Frederick J. Heidenhain (1894 et 1895) et Otto Crusius (1895).

b) Paris, Bibliothèque nationale, fonds latin, 347B⁷⁴

Apparence : Copie défectueuse en plusieurs endroits du 347C. Petit *in folio* : 260 sur 200 mm. Reliure de basane brune (possiblement du dix-huitième siècle). Encre dans toutes les teintes de brun, de très pâle à très foncé. Deux cent cinq feuillets de parchemin, deux feuillets de garde au début et un à la fin. Écriture sur deux colonnes du quatorzième siècle. Une seule main, y compris pour les notes marginales, qui sont copiées directement du B.N. lat. 347C. Trente-deux à trente-neuf lignes à la colonne. Initiales bleues et rouges à filigranes exactement du même style que dans le B.N. lat. 347C. Dix-sept sénions avec réclames (le fol. 204 est indépendant). Dans la marge supérieure du premier feuillet (fol. 1), *Ave Maria*. Au fol. 204v, note d'une main contemporaine : *.I. liber de naturis rerum*. Au bas du verso du dernier feuillet de garde, *10β* écrit à l'encre noire. Corrections marginales contemporaines. Sur la même page (col. b), apparaissent les mots presque effacés *capa dei* (écriture du quatorzième siècle) avec, à gauche et en-dessous, une ligne grattée qui les entoure; peut-être l'*ex libris* d'un ancien possesseur qui était chapelain. Manuscrit anciennement la possession de M. Étienne Baluze (1630-1718), savant et bibliothécaire de Colbert : visible à la cote 499 (fol. A), à gauche de laquelle une main plus tardive, celle qui a écrit la cote de Bibliothèque royale, a inscrit *Baluze*. La collection de M. Baluze sera complètement acquise par la Bibliothèque royale en 1719, où le manuscrit portera alors la cote *Regius 5800²*. Également au fol. A, cote « 347. ^{B.} » et sceau de la Bibliothèque royale. Numérotation ancienne des folios de A+I à CLXXXVIII qui répète par erreur les numéros LXXXX à LXXXIX; juste en-dessous, numérotation moderne en chiffres arabes de A+1 à 204.

Contenu :

Fol. 1a à 194a : *De natura rerum*, du Dominicain Thomas de Cantimpré⁷⁵,

⁷⁴ Outre la notice produite par la section latine de l'I.R.H.T. et les notes de M. Destrez que détient la Bibliothèque du Saulchoir, le manuscrit a été examiné par MM. Delisle (1888, p. 380-381), Hervieux (1893-1899, t. I, p. 772-773), Ferckel (1912, p. 13), Glorieux (1933, p. 74), Lauer (1939, t. I, p. 124), Stegmüller (1955, p. 355), Walstra (1968, p. 56-57), Boese (1969, p. 55, n° 27, et p. 57, note 6), et Kaeppli et Panella (1993, p. 349).

⁷⁵ Voir note 72.

commence par *Incipit prologus in Libro de naturis rerum* et se termine par *Explicit Liber de naturis rerum. Deo gracias*, écrit à l'encre rouge.

Inc. : *Naturas rerum in diversis...*

Expl. : *...restitua in futurum. Amen.*

Fol. 194a à 199a : Fables d'Avianus (*Apologi Aviani*⁷⁶) partiellement rendues en une prose qui mêle des passages en vers. Sans titre général et sans titres particuliers. Aucun *incipit* et se terminant par *Expliciunt Apologi Aviani*.

Inc. : *Cum mulier e clamosis...*

Expl. : *...insignem promervisse necem.*

Fol. 199a-204va : *Romulus Roberti* immédiatement après les *Apologi Aviani*, sans espace blanc qui le précède. Sans titre général et sans titres particuliers. Aucun *incipit* et se terminant par *Explicit, expliceat, ludere scriptor eat*⁷⁷.

Inc. : *Duo homines unus verax...*

Expl. : *...conabitur assequi voluntatem.*

2. Éditions et études

Le *Romulus Roberti* a jusqu'à maintenant fait l'objet de cinq éditions relativement anciennes : quatre sont du dix-neuvième siècle alors qu'une seule date du vingtième. Nous devons la découverte du recueil à M. Robert (de qui le recueil tire son nom), qui fait paraître en 1825, dans ses *Fables inédites des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles et Fables de La Fontaine [...]* ⁷⁸, la première édition de ce « fragment » de vingt-deux fables trouvé dans deux manuscrits lors de ses recherches à la Bibliothèque royale de France. Fondée uniquement sur le manuscrit B.N. lat. 347C, cette édition est fort imparfaite : en plus de commettre de nombreuses erreurs de lecture et de ne faire aucune mention des leçons de

⁷⁶ Voir note 73.

⁷⁷ Cet amusant *explicit*, qui n'est pas sans nous rappeler à quel point la tâche du copiste pouvait être laborieuse, se retrouve, avec quelques variations, dans au moins plus d'une cinquantaine de manuscrits compris entre les douzième et seizième siècles, desquels la moitié date du quatorzième siècle. Pour l'anecdote, on trouve même cette version comique à la fin d'un manuscrit espagnol du treizième siècle contenant le *Trésor de Brunet Latin* : *Explicit, expliceat, bibere scriptor eat* (Escorial, Biblioteca monástica, L.II.3, fol. 163).

⁷⁸ M. Robert (1825, t. II, p. 547-562).

chacun des manuscrits, l'éditeur se permet beaucoup d'interventions qui déforment sérieusement le texte⁷⁹.

En 1870, M. Hermann Österley publie une édition du *Romulus vulgaris*, dans laquelle il intègre une transcription de quatorze des vingt-deux fables (V à XIV et XVIII à XXI) du *Romulus Roberti*, qu'il considère comme un dérivé du *Romulus vulgaris*; pour les huit autres (I à IV, XV à XVII et XXII), il renvoie aux versions correspondantes dans le *Romulus vulgaris* ou encore dans le *Romulus LBG*. Cependant, son étude du *Romulus Roberti* ne tient qu'en un seul paragraphe⁸⁰, lequel, du reste, se résume à affirmer que le recueil est un fragment de l'hypothétique *Romulus anglo-latin* duquel serait issu le tout aussi hypothétique *Romulus d'Alfred* qui, à son tour, serait la source de Marie de France. Ce « fragment » serait cependant une version plus tardive dans laquelle on aurait transposé, au cours du treizième siècle, les noms de Renart et Ysengrin une fois l'épopée renardienne bien connue de tous.

Paraît ensuite, en 1883 et 1884, la première édition des *Fabulistes latins* de M. Hervieux, qui inclut une nouvelle édition du *Romulus Roberti*⁸¹ et qui, pour la première fois, fait état des variantes du second manuscrit, le B.N. lat. 347B. Son auteur y soutient, à l'instar de M. Österley mais en développant davantage l'argumentation du philologue allemand, que le recueil est un fragment du *Romulus anglo-latin* et qu'il a en partie servi d'intermédiaire entre le *Romulus vulgaris* et le *Romulus LBG*. M. Paris, dans un compte rendu publié peu après⁸², remet en cause cette théorie en démontrant que le *Romulus Roberti* n'est pas un fragment mais plutôt un dérivé tout entier du *Romulus anglo-latin*, et qu'il n'est pas la source du *Romulus LBG*. Près de dix ans plus tard, dans la révision de ses *Fabulistes latins* (1893-1899), M. Hervieux réédite le *Romulus Roberti*⁸³ en se

⁷⁹ Son grand défaut a été dénoncé par M. Hervieux (1893-1899, t. I, p. 773-774) : handicapé par ses notions insuffisantes de paléographie, l'éditeur a effectué des modifications ou des suppressions lorsqu'il était confronté à des passages indéchiffrables. M. Hervieux fournit à l'appui la liste des erreurs de lecture de M. Robert pour les fables I et XXII.

⁸⁰ M. Österley (1870, p. XXIX-XXX).

⁸¹ Que M. Hervieux (1884, t. I, p. 583-586 [comm.] et t. II, p. 483-497 [texte]) baptise *Romulus de Marie de France*.

⁸² G. Paris (1885, p. 42-43).

⁸³ Qu'il rebaptise cette fois « Romuli anglici nonnullis exortae fabulae » ou « Dérivé partiel du *Romulus anglo-latin* » (1893-1899, t. I, p. 763-775 [comm.]; t. II, p. 549-563 [texte]).

ralliant à l'opinion de M. Paris. Il pousse davantage l'analyse et, à l'instar de M. Eduard Mall⁸⁴ (qu'il ne cite jamais), il apporte la preuve que les quatre premières fables sont une adaptation du *Romulus vulgaris* et les dix-huit autres du *Romulus anglo-latin*. Il démontre également à l'envi que le *Romulus Roberti* ne peut descendre du *Romulus LBG* et qu'il faut donc les considérer comme des dérivés parallèles au *Romulus anglo-latin*. Toutefois, prenant le recueil de Marie de France à témoin, car elle est pour lui la meilleure attestation de ce que pouvait être le *Romulus anglo-latin*, il souligne que le recueil de vingt-deux fables latines est beaucoup plus près du *Romulus anglo-latin* que ne l'est le *Romulus LBG*.

Dans un essai consacré à Eudes de Chériton⁸⁵, M. Bruno Herlet examine à son tour la relation qu'entretiennent le *Romulus Roberti* et le *Romulus LBG* avec Marie de France. Après avoir lu l'article de M. Mall (1885) et le compte rendu de M. Paris (1884-1885) sur les *Fabulistes latins*, il souligne l'entêtement du philologue français et soutient l'opinion de son compatriote, qui voit dans chacun des deux recueils une traduction latine de celui de Marie de France.

En 1898, dans son édition des fables de Marie de France, M. Warnke reprend essentiellement tous les arguments de M. Mall pour montrer que les dix-huit dernières fables du *Romulus Roberti* sont bien une traduction de celles de Marie de France alors que les quatre premières sont tirées directement du *Romulus vulgaris*. Toutefois, même s'il présente de solides arguments prouvant le rapport direct entre Marie de France et le *Romulus Roberti*, M. Warnke ne comprend pas qu'une traduction latine contenue dans un manuscrit anglais puisse descendre d'un groupe de manuscrits français de Marie de France (SVR selon son classement; voir la note 119) :

Es verschlägt wenig, dass die Hs. der Nationalbibliothek 347c, die den Rom. Rob. enthält, nach dem Urteil Roberts in England angefertigt wurde, während die Gruppe VS (+R) nach Frankreich weist, und dass in der Vorlage des Rom. Rob. einige Stellen, wie z. B. 45,47, noch nicht die Fassung der Vorlage von VR (die Stelle fehlt in S) hatten.⁸⁶

⁸⁴ M. Mall (1885, p. 193) dit en fait, à propos du *Romulus Roberti*, que « die ersten vier Fabeln [...] sind nämlich nichts weiter, als Varianten von Fabeln des vulgaten Romulus [...] ».

⁸⁵ M. Herlet (1892, p. 21-27).

⁸⁶ M. Warnke (1898, p. L).

En effet, les manuscrits anglo-normands de son œuvre ne manquent pas⁸⁷, d'autant plus que Marie de France aurait écrit ses fables en Angleterre. Le philologue allemand examine également les rapports entre le *Romulus Roberti* et le *Romulus LBG* : s'appuyant toujours sur les travaux de M. Mall⁸⁸, il compare les motifs communs à chacun mais absents du recueil anglo-normand et en arrive à la conclusion que le rédacteur du *Romulus LBG* s'est entre autres servi du petit recueil de vingt-deux fables.

La dernière édition des fables du *Romulus Roberti* est celle de M. Perry, en 1952, dans son recueil général *Aesopica*. Cependant, bien que les transcriptions soient en général assez exactes, l'éditeur n'a édité que les fables qui ne se retrouvaient dans aucun recueil antérieur et n'a pourvu le texte d'aucun commentaire.

On doit terminer ce tour d'horizon des discussions dont a été l'objet le *Romulus Roberti* par la toute récente contribution de M. Francisco Rodríguez Adrados, spécialiste de la fable classique, dans son imposant ouvrage sur la fable gréco-latine⁸⁹. De toute évidence, l'auteur ne connaît du *Romulus Roberti* que ce qu'il en a lu dans les *Fabulistes latins* et n'a pas pris connaissance des travaux de la recherche allemande, à savoir ceux de MM. Mall (1885) et Warnke (1898). En effet, à l'instar de la deuxième édition de M. Hervieux (1893-1899), il ne fait que le nommer *Romulus anglicus nonnullis* [sic]⁹⁰ et ne le considère que comme un « partial derivative » du *Romulus anglo-latin*. Il se trompe également en rapportant que M. Hervieux indique que les manuscrits du recueil sont du quinzième siècle. Comme l'auteur des *Fabulistes latins*, il voit dans les quatre premières fables du recueil une reprise des fables du *Romulus vulgaris* et, dans le reste, une réécriture parallèle à celle du *Romulus LBG* et à la traduction de Marie

⁸⁷ M. Warnke compte au moins cinq manuscrits anglais de l'*Ésope* : les trois de Londres (Harley 978, Harley 4333 et Vespasian B. XIV.), celui de Cambridge (University Library, E. e. 6. 11.) et celui de York (Minster Library, XVI K. 12 Pt. I 4°). Le manuscrit d'Oxford (Bodleian Library, Douce 132) serait plutôt continental.

⁸⁸ Le point de vue de M. Mall (1885, p. 196-198) est repris et étoffé par M. Warnke (1898, p. LVIII-LIX).

⁸⁹ MM. Adrados et Gert Jan van Dijk (2000, p. 647-648).

⁹⁰ Ce nom surprenant est la réduction maladroite du *Romuli anglici nonnullis exortae fabulae* dont M. Hervieux avait baptisé le *Romulus Roberti*.

de France de l'hypothétique *Romulus anglo-latin*. Il n'apporte donc rien à l'étude du *Romulus Roberti* et, pire encore, fournit des renseignements dépassés et erronés dans un ouvrage qui se veut une synthèse à jour de la recherche sur la fable antique et médiévale.

En somme, la recherche a abouti aux conclusions suivantes. D'abord, les quatre premières fables du *Romulus Roberti* sont une version abrégée du *Romulus vulgaris* alors que les dix-huit autres sont une traduction des fables de Marie de France, et ce, même si les fables XVII (*Le corbeau et le renard*) et XXII (*Le loup régnant*) se retrouvent également dans le *Romulus vulgaris* (respectivement I, 14 et III, 20). La traduction a été exécutée à partir d'un manuscrit du groupe SV (B.N. fr. 19152 et 25405). Le *Romulus LBG* est une traduction parallèle de Marie de France postérieure au *Romulus Roberti*, duquel il tire quelques motifs absents de sa source française. Comme il en a été question au chapitre I - Introduction, mes propres recherches confirment en partie ces conclusions et vont plus loin : les quatre premières fables viennent en effet du *Romulus vulgaris* mais par le truchement des fables insérées dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. Les dix-huit autres sont une traduction de Marie de France et non d'un manuscrit du groupe SV mais plutôt d'un ou de plusieurs manuscrits qui partagent des traits avec les groupes SV et OF (B.N. fr. 1446 et 12603), donc la famille de manuscrits continentaux γ . Le *Romulus LBG* semble en effet puiser quelques idées dans le *Romulus Roberti*, ce qui expliquerait ces éléments communs aux deux recueils qui ne se retrouvent pas dans la source. La vérification de cette dernière conclusion est toutefois subordonnée à une bonne édition du *Romulus LBG*.

Au chapitre III - Édition du texte, on trouvera donc une nouvelle édition du *Romulus Roberti* sur la base d'une relecture des manuscrits et d'une vérification systématique des lectures des éditeurs précédents. Chaque fable est également accompagnée d'une traduction française, ce dont ce recueil latin n'avait encore jamais bénéficié.

3. Attribution, localisation et datation

À l'instar de quelques recueils de fables seulement (comme le *Romulus Monacensis* [= de Munich]⁹¹), le *Romulus Roberti* ne présente aucun prologue ni épilogue, ce qui ne nous permet aucunement de situer, de dater ou d'attribuer le recueil. Cependant, en procédant à une analyse des manuscrits et non uniquement du texte, il est au moins possible de situer et de dater la copie de ces fables, d'autant plus que les conjectures sont limitées par le fait qu'il n'existe que deux manuscrits comportant cette rédaction et que, tel que mentionné précédemment⁹², le B.N. lat. 347B est une copie du 347C. Cette dernière hypothèse se vérifie à un petit détail codicologique : dans la version du *Romulus Roberti* du 347B, on trouve au folio 201a (lignes 17 à 19) le passage suivant reproduit ici à l'identique :

rum que fortem et rigidum ac vic-
 X alium tu^X propio parsimonia temperatum • nec
 superfluis rapinis populo sibi subjecto

tandis que dans le 347C, le passage correspondant (folio 161a, lignes 22 à 24) est le suivant :

rem • justiciarium que fortem et rigidum ac victu
 alium parsimonia temperatum • nec superfluis rapinis
 populo sibi subjecto infestum • simul etenim saturatus pluribus

Il n'est même pas nécessaire de comprendre un mot de latin pour saisir ce qui s'est produit à cet endroit. Le scribe qui exécutait la copie du 347C, après avoir lu et transcrit *victu* à la fin de la ligne 22, a sauté une ligne et, au lieu du mot *alium* de la ligne 23, a lu *pp^o* à la ligne 24 (l'abréviation de *populo*), qu'il a transcrit à la suite dans sa copie. Après avoir ensuite correctement copié *parsimonia*, il s'est rendu compte de son erreur et l'a plus ou moins habilement corrigée en barrant horizontalement la hampe de chaque P de *pp^o* pour tenter d'en faire le mot *proprio*, avant lequel il a inséré un renvoi en marge au mot oublié (*alium*). De semblables homéotéleuthes seraient certainement décelables dans le reste du manuscrit.

⁹¹ Édité par M. Hervieux (1893-1899, t. I, p. 464-468 [comm.]; t. II p. 262-301 [texte]).

⁹² Voir page 22.

Le plus ancien des deux manuscrits porte une marque parisienne : l'*ex libris* de la bibliothèque de l'ancien couvent des Dominicains de la rue Saint-Jacques. On sait que les manuscrits anciens qui appartenaient aux Dominicains de Paris portaient habituellement cette inscription dissuasive sur le premier folio : *Iste liber est Sancti Jacobi Parisiensis de Ordine Predicatorum. Quicumque eum ab eadem ecclesia alienaverit aut subriperit, sive titulum istum deleverit, anathema sit. Amen*⁹³. Cette inscription était surtout courante dans les manuscrits acquis au treizième siècle. Par la suite, notamment à la fin du même siècle et, surtout, tout au long du quatorzième, elle a eu tendance à être raccourcie à la première phrase (parfois avec quelques variantes) : *Iste liber est Sancti Jacobi Parisiensis de Ordine Predicatorum*. Puis, à partir du quinzième siècle, elle était en général complètement remplacée par une formule un peu plus brève : *Ex bibliotheca fratrum prædicatorum Sancti Jacobi*⁹⁴. Ainsi, cela donne un bon indice que le manuscrit (et le *Romulus Roberti*) date bien du quatorzième siècle.

Cette datation peut toutefois se resserrer : à défaut de pouvoir s'appuyer sur des indices textuels explicites, il est possible de dater l'exécution du manuscrit 347C vers la fin du treizième siècle ou au tout début du quatorzième en comparant son écriture à celle de manuscrits de la même époque dont la datation est plus sûre. Ainsi, si l'on prend par exemple l'anthologie des écritures du douzième au quinzième siècles de M. Joachim Kirchner (1966) et que l'on recherche les témoins dont la similitude est la plus frappante avec le 347C, on peut en retenir deux qui ont été écrits entre 1290 et 1305 : le manuscrit 117 de la Bibliothèque de la Ville et de l'Université de Gand⁹⁵, copié entre 1290 et 1305 et qui contient le *Commentaire* de saint Thomas d'Aquin sur le quatrième livre des *Sentences* de Pierre Lombard; et le manuscrit lat. 14382 de la Bibliothèque nationale de France,

⁹³ Voir M. Alfred Franklin (1873, t. I, p. 196).

⁹⁴ Ces renseignements proviennent de l'examen des fichiers de la Section de codicologie de l'I.R.H.T. qui font l'inventaire des manuscrits connus ayant appartenu aux Dominicains du couvent Saint-Jacques de Paris.

⁹⁵ La description qu'en donne M. Kirchner (1966, p. 32) est la suivante : « Saec. XIII/XIV (inter an. 1290 et 1305). membr. mm 314 X 210 (235 X 155). Littera parisiensis. Hic codex binis columnis exaratus S. Thomae Aquinatis commentaria in quartum librum sententiarum Petri Lombardi continet. De aetate manuscripti J. Destrez egit, qui inter annos 1290 et 1305 illud Parisiis confectum esse confirmat. Exhibetur fol. 1^r [...] ». La photographie du folio 1r est la figure 18 dans l'ouvrage de M. Kirchner.

copié en 1293 et qui contient, entre autres, la *Logique* d'Albert le Grand⁹⁶. Tout aussi frappante est la ressemblance de la mise en page et de l'écriture avec le manuscrit lat. 15783 de la Bibliothèque nationale, qui contient la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin et se situe entre 1268 et 1306, que reproduit M. Robert Marichal (1990, p. 215) dans son article sur les manuscrits universitaires.

Non seulement l'*ex libris* et l'écriture du 347C et le fait qu'une partie de la source du *Romulus Roberti*, l'œuvre du Dominicain Vincent de Beauvais⁹⁷, attestent que le manuscrit a circulé dans le milieu des Dominicains parisiens de la fin du treizième et du début du quatorzième siècles, mais certains indices portent à croire qu'il serait également une production de ce même milieu.

Le premier de ces indices a d'abord trait à la nature même du texte principal contenu dans le manuscrit : le *De natura rerum* de Thomas de Cantimpré. Lui-même Dominicain, il passera au moins trois ans au couvent Saint-Jacques, soit de 1237 à 1240. On sait qu'il a achevé en 1228 la rédaction de la première version de son encyclopédie, qui compte alors dix-neuf livres. Il en aura peut-être laissé une copie lors de son passage à Paris, car c'est cette première version qui est contenue dans les manuscrits 347B et C. Cette somme de connaissances, tout à fait dans le style de la vague d'encyclopédies du treizième siècle (le *De proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, le *De natura rerum* d'Alexandre Neckam, le *Speculum majus* de Vincent de Beauvais, etc.), qui ont en général pour modèle le *De natura rerum* d'Isidore de Séville, était par la volonté même de son auteur destinée à « être utile et servir à ceux qui veulent s'adonner à la prédication »⁹⁸. Comme M. Welter l'explique⁹⁹, outre les recueils d'exempla et

⁹⁶ La description de M. Kirchner (1966) : « Saec. XIII (an. 1293). membr. mm 383 X 260 (253 X 180). Textualis Gothica et notula. Hic codex binis columnis exaratus inter alia opera Alberti Magni Logicam continet, cuius exordium (fol. 297^r) exhibetur (cf. Opera Alberti Magni edita ab Augusto Borgnet, Parisiis 1890, p. 1ss.). Liber anno 1293 scriptus (cf. fol. 116^v) fuit bibliothecae S. Victoris Parisiensi ut inscriptio in fol. 297^r docet ». La photographie du folio 297r est la figure 19 dans l'ouvrage de M. Kirchner.

⁹⁷ Voir la section B - Sources et rapports à la tradition (p. 43-45).

⁹⁸ « Nunc igitur quantum hoc opus prosit et quantam utilitatem prestare possit hiis qui verbo predicatoris volunt insistere, ad plenum scire hominum estimo neminem nisi cui in profundioribus divina sapientia dedit intellectum. » (Prologue du *De naturis rerum*, fol. 1vb, éd. de M. Walstra

la Vulgate, bien sûr, le prédicateur tirait son inspiration de recueils de *distinctiones*, lesquels se trouvaient généralement sous la forme d'encyclopédies comme celle dont il est question ou encore sous celle de recueils d'étymologies. Il tirait de là des observations, des images, des métaphores ou des comparaisons pour étoffer son propos et appuyer son argumentation dans le cadre de ses sermons.

La facture même du manuscrit donne un second indice, matériel cette fois, qui informe sur l'usage auquel il était destiné.

Tout d'abord, bien qu'il ne porte pas d'indication de pièce¹⁰⁰, caractéristique typique des manuscrits universitaires parisiens¹⁰¹, en plus de l'emploi de sénions¹⁰², la qualité du parchemin utilisé nous guide dans l'identification de la fonction du manuscrit : les nombreux trous, le découpage approximatif et la minceur de certains folios montrent clairement que le codex était destiné à une fonction utilitaire de consultation et de manipulation fréquentes pour laquelle il était inutile d'investir dans du parchemin haut de gamme. Cet emploi d'un parchemin de mauvaise qualité est une pratique tout à fait caractéristique des Dominicains et compréhensible dans un ordre où l'étude des textes et leur utilisation pour la prédication motive la quasi-totalité de la production de manuscrits de ses *scriptoria* ou de ses achats de manuscrits.

Aux caractéristiques habituelles d'un manuscrit universitaire, il faut également ajouter une mise en page particulière :

1. Celle-ci est avant tout fondée sur un repérage aisé. En haut de chaque page se trouve l'indication du chapitre courant (numéro et titre) écrite à l'encre rouge. Dans le corps du texte, la difficulté de lecture causée par l'écriture très dense et le

[1967, p. 154]; la graphie a été remaniée selon les principes d'édition proposés dans le manuel écrit sous la direction de M. Olivier Guyotjeannin et de M^{me} Françoise Viellard [2001, § 1 à 15]).

⁹⁹ M. Welter (1927, p. 78).

¹⁰⁰ Pour une explication détaillée de la *pecia* et de ses caractéristiques proprement parisiennes, consulter d'abord M. Destrez (1924 et 1935) puis le volume dirigé par MM. Louis J. Bataillon, Bertrand G. Guyot et Richard H. Rouse (1988). Pour une vue d'ensemble du manuscrit et du système de la *pecia* chez les Dominicains parisiens, voir M^{me} Mary A. et M. Rouse (1988).

¹⁰¹ Pour un résumé de ces caractéristiques propres aux manuscrits universitaires, voir la contribution de M. Marichal (1990).

¹⁰² Cela se détecte aux quelques mots qui, tous les douze folios, sont inscrits en bas et à droite du verso du douzième folio (soit aux folios 12v, 24v, 36v... jusqu'au 154v) et qui constituent en fait les premiers mots du cahier suivant, qui serviront ensuite à assembler les cahiers dans le bon ordre.

manque de finesse de la pointe de la calame est compensée par un repérage plus facile des articulations du texte au moyen de lettrines et de pieds-de-mouche dont la couleur est alternativement rouge ou bleue.

2. Qui plus est, la division de la page facilite la prise de notes : le texte est disposé sur deux colonnes et, en marge de chaque page (marge de droite pour les folios recto et de gauche pour les folios verso), deux petites colonnes tracées à la mine de plomb sont prêtes à accueillir les gloses et notes éventuelles d'un étudiant travaillant sur le texte.

Tous ces éléments rassemblés indiquent donc clairement que ce manuscrit a été préparé comme copie de travail pour quelqu'un se servant du *De natura rerum*. Enfin, comme le signale M. Bataillon¹⁰³, le format typique d'un manuscrit universitaire parisien se situait aux alentours de trente centimètres sur vingt, soit à peu de choses près le format du manuscrit dont il est ici question. Cette appartenance du B.N. lat. 347C au corpus des manuscrits universitaires parisiens de la fin du treizième siècle est particulièrement frappante lorsqu'on le compare, par exemple, au manuscrit B.N. lat. 15783 (écrit entre 1286 et 1306) qui contient la *Somme théologique* du grand maître dominicain saint Thomas d'Aquin : la présentation matérielle y est la même par son écriture gothique tardive, par le décor dépouillé qui ne consiste qu'en lettrines filigranées rouges et bleues ainsi qu'en pieds-de-mouche eux aussi alternativement rouges ou bleus, par la division de la page (doubles marges latérale et inférieure; deux colonnes) marquée à la mine de plomb, et par les titres rubriqués en marge supérieure.

L'origine dominicaine du manuscrit est ainsi attestable par de nombreux éléments, mais il faut prendre garde de ne pas confondre « origine dominicaine » et « fabrication dominicaine ». Les textes sources peuvent très bien provenir de la bibliothèque des Jacobins (ou de la bibliothèque personnelle d'un Jacobin), sauf qu'il est peu probable que le manuscrit ait été copié au scriptorium du couvent Saint-Jacques. En effet, pour des textes courants, lorsqu'ils n'étaient pas en vente sur le marché des manuscrits usagés, il était souvent beaucoup plus économique soit de réaliser soi-même la copie sur des sénions (six folios pliés en deux) en

¹⁰³ Voir MM. Bataillon, Guyot et Rouse (1988, p. 18).

louant des *peciae* chez un *stationarius* (qui cumule généralement cette fonction à celle de *librarius*), soit de faire exécuter le travail par un artisan rompu à cet exercice, d'autant plus que la copie n'a pas à être d'un soin extrême étant donné la fonction à laquelle on la destine. Dans le cas du 347C, en raison de l'absence de marques de *pecia*, que tout copiste payé à la pièce aurait laissées pour calculer le montant de sa rétribution, il est fort probable que le manuscrit ait été réalisé par un Dominicain qui, après avoir copié le traité de Thomas de Cantimpré, aurait ensuite copié le recueil d'Avianus et quelques autres fables tirées de l'ouvrage de Vincent de Beauvais et du recueil de Marie de France.

4. Langue

Nous avons ici affaire à une langue tout à fait « classique » dans sa phonétique, sa morphologie et sa syntaxe. Les phénomènes graphiques et phonétiques observables, par exemple, n'ont rien d'exceptionnel :

- Les neutralisations des diphtongues *ae* et *oe* en *e* sont déjà courantes depuis le deuxième siècle après Jésus-Christ. Ex. : *adequaret* (X 4), *egrotantem* (XXI 1), *estate* (XVI 5), etc.
- Les assimilations ou les chutes des consonnes en coda des syllabes entravées de types *adl-* (> *all-*), *ads-* (> *as-* devant consonne ou *ass-* devant voyelle), *adm-* (> *am-*), *adn-* (> *ann-*) et *adt-* (*att-*) sont également courantes très tôt. Ex. : *astantibus* (I 2 et 10), *assensu* (X 16), *allegaret* (XI 9), *amittunt* (XVII m), *annotabat* (XXI 6), *attendo* (IX 18), *ascultans* (XXI 5), etc.
- L'insertion d'un *p* épenthétique est fréquente depuis la fin de l'Antiquité pour contrer une assimilation imminente de *m* qui précède normalement *n* ou la chute de *m* devant *t*. Ex. : *calumpnia* (XI, 14), *verumptamen* (VII 6 et XIV 4), etc. À noter que, pour la séquence *mpt*, cette règle n'est pas absolue. On retrouve en effet une exception dans le texte : le mot *sintomate*, dont la graphie est le résultat de la chute de *p* puis de l'assimilation de *m* en *n* au contact de *t*.

- La graphie *c* (qui dénote le son [s]) pour *t* devant palatale s'est généralisée dès la fin de l'Antiquité à la suite du passage de [tj-] à [sj-], notamment dans les mots à suffixe *-tio* ou *-tium*. Ex. : *accusacionem* (XXII 23), *adulancium* (XVII m), *migracionis* (XIII 9), etc.
- La graphie *c* pour le son [s] semble avoir dépassé le simple cadre du contexte ci-dessus : on la retrouve également en finale de mot dans *tempuc* pour *tempus* (XII m dans le 347C et XVI m1 dans le 347B). C'est cependant la seule occurrence de ce type hormis celles devant yod.

Tout au plus peut-on noter quelques particularités surtout sur les plans orthographique et lexical. La lettre *h* est elle-même à l'origine de plusieurs particularités :

- Un *h* apparaît de façon inattendue dans *inhertiam* (X 7 et X 11) et *inhertes* (XVI m1). Cela est probablement dû à une analogie avec des substantifs auxquels on ajoute le préfixe négatif *in-* (*inhonestas*, *inhumanitas*, etc.), l'auteur ayant supposé, à tort, qu'*inhertia* était une forme dérivée d'un substantif **hertia*, qui signifierait l'action, la capacité d'agir.
- La lettre *h* apparaît également à la suite de la confusion des pronoms *hic* et *is* à l'ablatif pluriel : d'habitude *his* et *iis* respectivement, les formes se confondent parfois en un *hiis* pour dénoter l'ablatif pluriel de *hic*, comme c'est le cas ici dans le texte (*ex hiis fratribus nostris*, XII 5). De même, *h* apparaît dans *hora* (pour *ora* 'orée, entrée', XIV 2).
- À l'inverse, *h* a tendance à disparaître dans certains mots : *pulcritudinem* (XVII 5) et *anelitus* (XXII 9, 15 et 21).
- Enfin, à l'instar du *p* épenthétique, qui empêche une chute et une assimilation de *m* devant consonne (cf. supra), on trouve *c* devant *h* dans *nichil* (pour *nihil*, voir III m et XXI 9) afin d'empêcher la chute de *h* et la contraction des voyelles *i* en une seule longue. Ce phénomène plus graphique que phonétique (en tout point semblable à celui de *mihimichi*) est cependant déjà attesté depuis l'Antiquité.

Un inventaire complet de toutes les variantes orthographiques présentes dans le texte est exposé dans la partie IV - Index.

Le lexique, quant à lui, contient également peu de surprises. Les termes proprement médiévaux se trouvent en nombre très limité. Le plus souvent, ils appartiennent au domaine du droit médiéval :

- *baro* (XIII 4, XXII 14, 17 et 26), *cora iudicibus* (XI 8), *justiciarius* (X 16), *lese majestatis* (XXII 9).

Ou encore ce sont des noms d'animaux :

- *mesanga* (X 5, 8 et 11), *moeta* (XIII 9, 10 et 13), *multo* (XIV 2, 3 et 6).

Derrière l'apparence latine de ces noms d'animaux (excepté peut-être *multo*), se cache une origine tout ce qu'il y a de plus française. En latin classique, la mésange est habituellement nommée *merops* et la mouette *gavia* ou *larus*. Ici, par contre, il s'agit des formes latinisées des mots français *mesange* et *moete*¹⁰⁴. Cependant, bien que *multo*, mot d'origine gauloise, soit attesté en latin depuis 798, le fait qu'il n'apparaisse dans aucun autre de la cinquantaine de recueils de fables latines connus laisse planer la possibilité d'un calque du texte français à la source (qui donne *multun*), car les autres recueils utilisent toujours *ovis*, *vervex* ou *aries*.

Il est intéressant de constater la différence notable entre la langue des deux manuscrits du *Romulus Roberti*. Au latin sûr d'un rédacteur expérimenté dans le B.N. lat. 347C s'oppose, dans le 347B, une version hésitante du texte, probablement due au manque d'expérience de son scribe et à la difficile écriture de son modèle, comme le fait remarquer M. Hervieux¹⁰⁵. La plupart des variantes du 347B sont des erreurs de lecture de l'original, mais il s'agit parfois de tentatives de correction. Ainsi, par exemple, le scribe du 347B corrige avec raison *nolle* en *nollet* (IV 5), *impregatam* en *impregnatam* (VIII 6), *dispones* en *disponens* (XIV 1), etc. De même, il corrige systématiquement les *c* devant yod en *t* : *inspectionem* (VIII 1), *sustentationem* (XVIII 2), *tuitionem* (XIX 2), etc. Pourtant, ailleurs dans le texte, on verra le même scribe corriger, par exemple, *totius* en *tocius* (VIII 6) ou encore *potius* en *pocius* (X 7) ! Nous avons là,

¹⁰⁴ Voir à la section II.B - Sources et rapports à la tradition (p. 41) l'incidence que ces mots français ont sur la question des sources du *Romulus Roberti*.

¹⁰⁵ M. Hervieux (1893-1899, t. I, p. 773).

semble-t-il, un bel exemple de l'interchangeabilité complète de *t* et *c* devant yod. Enfin, dernier fait à souligner à propos du 347B, le scribe semble avoir une propension au redoublement des consonnes là où cela n'a normalement pas lieu : *deffend-* (VI 3 et 16; X 14), *callumpnia* (XI 14), *ruppis* (XIII 3), etc.

5. Ponctuation

La ponctuation médiévale, longtemps tenue soit pour illogique — à tout le moins empirique —, soit pour inexistante, présente pourtant un intérêt certain, ne serait-ce que sur le plan codicologique ou comme élément propre à participer à la définition du style d'un auteur, si l'on a affaire à des autographes. Les systèmes de ponctuation qu'a connus le Moyen Âge sont relativement nombreux mais, comme il n'est pas ici question de faire le point là-dessus, on se contentera d'en livrer les traits généraux et de voir dans quelle mesure les deux manuscrits du *Romulus Roberti* en sont tributaires.

À la base de tout l'enseignement grammatical du Moyen Âge, Donat résume les règles essentielles qui président à la ponctuation des textes¹⁰⁶. Dans son article de 1987 sur la ponctuation des manuscrits liturgiques médiévaux, en particulier des manuscrits bénéventains du neuvième siècle, M^{me} Anne-Véronique Gilles¹⁰⁷ résume bien l'esprit du système :

Le terme de *distinctio* [...] renvoie au système des *distinctiones* établi par tous les grammairiens, qui divisent la phrase (ou période) en trois distinctions (*positurae*), correspondant au sens logique et grammatical ainsi qu'aux pauses respiratoires qui en découlent. Ces distinctions sont matérialisées par le signe écrit du point. Ce dernier placé en haut, au milieu ou au bas de la ligne, marque soit la fin de la période, soit les distinctions médianes à l'intérieur de la phrase (*cola* et *commata*) correspondant aux pauses secondaires de la pensée et de la voix.

¹⁰⁶ « De posituris. Tres sunt omnino positurae vel distinctiones [...], distinctio, subdistinctio, media distinctio. distinctio est, ubi finitur plena sententia : huius punctum ad summam litteram ponimus. subdistinctio est, ubi non multum superest de sententia, quod tamen necessario separatum mox inferendum sit : huius punctum ad imam litteram ponimus. media distinctio est, ubi fere tantum de sententia superest, quantum iam diximus, cum tamen respirandum sit : huius punctum ad mediam litteram ponimus. in lectione tota sententia periodus dicitur, cuius partes sunt cola et commata [id est membra et caesa]. » Donat, *Ars grammatica*, chap. « De posituris », éd. de M. Heinrich Keil (1857-1880, t. IV, p. 372).

¹⁰⁷ M^{me} Gilles (1987, p. 115-116).

Les rapprochements avec la musique et le chant sont tentants; ce n'est pas le fruit du hasard que de compter les psautiers parmi les premiers témoins du développement d'un système complexe à trois *positurae* qui permet de guider la récitation, chantée ou non, en donnant des indications de hauteur et d'intonation. Cette ponctuation que l'on retrouve dans les manuscrits du Haut Moyen Âge durera sous de multiples variantes jusqu'à la fin du quinzième siècle, bien qu'elle aura, comme ici, tendance à se simplifier. En trois phrases, M^{me} Gilles récapitule la nature et la fonction des deux signes les plus couramment employés :

En fait, le nouveau système fait apparaître dans la graphie des signes qui traduisent de manière visuelle une position de la voix. La *subdistinctio* qui, selon les classiques, intervient lorsque ni le sens ni la phrase ne sont achevés, se traduit dans la lecture par une légère élévation de la voix, transcrite usuellement par la *virga* qui surmonte le point. La *media distinctio* qui permet une respiration, donc une pause de la voix, est indiquée par le point.¹⁰⁸

C'est exactement le système que présente le manuscrit B.N. lat. 347C du *Romulus Roberti* et celui que l'on retrouve dans un manuscrit autographe du *De celo et mundi* du Dominicain Albert le Grand¹⁰⁹. D'un usage beaucoup plus restreint que le point, le point surmonté de la *virga*, que la recherche désigne souvent sous le nom de « point-virgule renversé » (représenté ici sommairement par •') ou encore *punctus elevatus*¹¹⁰, joue en effet trois rôles bien précis liés de très près à cette élévation de la voix dont parle M^{me} Gilles¹¹¹ : celui de marqueur de l'interrogation directe et celui de marqueur de la fin d'une subordonnée en tête de phrase ou d'un groupe sujet complexe.

Le seul emploi pour lequel le point n'entre pas en concurrence avec le *punctus elevatus* est celui de point d'interrogation. En effet, ce *punctus elevatus*

¹⁰⁸ M^{me} Gilles (1987, p. 122-123).

¹⁰⁹ Le système d'Albert de Grand, que décrit M. Bataillon (1987, p. 156-157), consiste en trois signes : le point en milieu de ligne, qui marque la fin d'une phrase mais aussi toute articulation importante (celle-ci est alors suivie ou non d'une majuscule); le point-virgule renversé sépare principale et subordonnée, marque l'apposition ou indique que le sujet propre du verbe en est séparé par des compléments; et le pied-de-mouche marque l'alinéa.

¹¹⁰ Ce terme, qui semble plus juste, est utilisé par M. Malcolm B. Parkes (1992, p. 37).

¹¹¹ Cette association du point-virgule renversé à l'élévation de la voix a également été remarquée par M. Jean Vezin (1990, p. 439) dans le manuscrit B.N. lat. 12242 copié à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés entre 812 et 817. Le système n'est donc pas une nouveauté de la fin du treizième siècle.

marque la fin des cinq seules phrases qui constituent une interrogation directe (phrases I 3, 4 et 10; V 4; VI 3). Une sixième phrase, que le scribe a close par un point, a cependant échappé à la règle, probablement par mégarde :

quomodo inquit contra avem magnam se defenderet qui mihi avium minime resistere non audebat • (X 12)

Les autres emplois du point-virgule renversé sont un peu plus flous, mais il est tout de même possible de distinguer des constantes. On le retrouve d'abord pour isoler :

— un complément circonstanciel en tête de phrase (six occurrences). Ex. :

et per hanc fraudem cum cetera bestia ad ipsum visitandum intrarent • ipsas mox interficiens comedebat • (II 2)

— une subordonnée participiale en tête de phrase (neuf occurrences). Ex. :

Cato autem in spinam celeriter ascendente • canes insequi Renardum ceperunt ejus pelliciam morsibus lacerare • (VI 11)

Plus rarement, c'est le point simple qui joue ce rôle (quatre occurrences).

Ex. :

Nos vero misera nature condicione depressi • nec cum vermibus nec cum avibus computamur • (VII 5)

— un groupe sujet complexe, qui peut comprendre une subordonnée participiale ou relative (quatre occurrences). Ex. :

Lupus quondam de malefactis suis penitere disponens • vovit se non comesturum carnes a Septuagesima usque Pasca • (XIV 1)

Exceptionnellement, c'est un point simple qui peut servir à isoler un groupe sujet complexe (deux occurrences). Ex. :

[...] • ac pellis cum sanguine • pectori regis applicata •

En conjonction avec des adverbes tels que *tam ... ut, tantum ... quod* et *plus ... quam*, il sert à introduire une subordonnée exprimant un rapport de comparaison (trois occurrences). Ex. :

Qui respondit tantum ejus esse fetorem • quod eum tolerare non posset • (XXII 10)

Le point simple, quant à lui, a plusieurs usages : il sert principalement à marquer la fin d'une phrase complète,

— qu'elle soit coordonnée (vingt-sept occurrences). Ex. :

Bos in valle quadam gramina pastum querens vidit lupum prope venientem • et cum fugere non valeret •' timidus expectavit • (VI 1 et 2)

— ou qu'elle soit simplement juxtaposée à la phrase suivante, que celle-ci commence par une majuscule (trente-neuf occurrences) ou non (quarante-trois occurrences). Ex. :

Miserunt ergo mesangam ad contemplandum ejus continenciam et staturam • Que veniens sedit in arbore juxta eam • (X 5 et 6)

Il marque également la fin d'une principale comportant un verbe de parole (réel ou sous-entendu) pour annoncer l'introduction du discours direct (seize occurrences).

Ex. :

Quod audiens avarus rusticus dixit ei • Noli inquit amica mea noli hoc facere •

Le point simple indique aussi la fin d'une principale, après quoi est introduite une subordonnée circonstancielle ou participiale (huit occurrences). Ex. :

Poterat et me terrere vox tua • si non te scirem quis esses (III 8)

Bien que le manuscrit ne compte que le point simple et le point-virgule renversé comme signes de ponctuation proprement dits, il faut tout de même inclure deux autres éléments importants qui participent au système, à savoir la lettre majuscule (qui comprend la lettrine) et le pied-de-mouche. Comme cela est signalé au chapitre III - Remarques préliminaires, la présence des lettrines n'est pas constante; certes, elles apparaissent toujours en début de fable, mais ce ne sont pas toutes les fables qui en comportent; seulement onze en ont effectivement une au début. Quelquefois, la lettrine a été oubliée bien que la lettre d'attente signale qu'il était prévu à l'origine qu'il y en ait aux endroits où ces oublis se sont produits. En ce qui concerne les moralités, encore une fois, aucune constance, car seulement dix des vingt et une moralités présentes commencent par une majuscule. Il y a cependant une utilisation systématique de la majuscule immédiatement après la lettrine (effective ou attendue), ce qui a toutefois plus à voir avec des critères esthétiques de mise en page du texte qu'avec sa ponctuation proprement dite; cette pratique se perpétuera au moins jusque dans bon nombre des imprimés du seizième siècle.

Plus généralement, son utilisation dans le reste du texte est si sporadique qu'il est souvent difficile de déterminer les raisons qui motivent ses apparitions.

Très souvent, la majuscule intervient en présence du discours direct : au début d'une phrase ou d'une séquence de phrases prononcée par un personnage (vingt et une occurrences contre seize avec une minuscule dans la même situation). Parfois, dans une séquence de phrases prononcées par un même personnage, il arrive qu'une majuscule soit placée à l'initiale d'une phrase qui se trouve plutôt au milieu du discours d'un personnage sans qu'il y ait nécessairement eu de majuscule à la première phrase prononcée par ce personnage (six occurrences). Toutefois, il est intéressant de noter que, dans la fable IX, il semble y avoir eu une intention d'utiliser la majuscule pour bien distinguer les changements de locuteur dans le dialogue entre le paysan et sa femme. Cependant, la première et la dernière phrases au discours direct, prononcées respectivement par la femme et le paysan, ne commencent pas par une majuscule. Est-ce là un oubli du scribe?

Il arrive également que la majuscule soit placée à l'initiale de phrases dans le corps du texte. Selon M. Bataillon¹¹², cette utilisation sert souvent à marquer une division importante dans un récit ou un exposé. Toutefois, en examinant les occurrences qui appartiennent à cette catégorie, il est difficile de juger sur quels critères se définit une « division importante ». Prenons par exemple la fable XX, *Le loup et le scarabée* (les passages au discours direct sont en gras) :

Lupo quondam in sua cavea dormiente •' intravit scabro quidam in posteriora ipsius • qui evigilans non modico torquebatur dolore • Cumque per angustia se super terram hac illac que diucius volutasset •' scabro ex parte exiit qua intrarat • quem lupus conspiciens •' indignabatur se a tam modica et vili bestia tanta passum • et ait • **O • miser quomodo ausus es meliorem te et valenciorem viribus infestare •' Sed nunc si alicuius valoris te reputes •' congrega genus tuum proximos et amicos ut cras contra me et meos bellaturus venias in hoc campo •** Quod cum ex utraque parte esset firmatum •' venerunt in crastino parati ad pugnam • lupus cum bestiis saltus et silve • scabro cum scabronibus et cum communi muscarum genere ac vesparum • Consilio autem lupi obturaverunt bestie posteriora sua et victis desuper ligaverunt • congressu autem inito •' cervum in yliis ictu pupugit amarissimo quedam vespa • qui acerbitatem puncture non sustinens •' saliendo pepedit • et in posterioribus victam rupit • Quod cum lupus vidisset •' fortiter exclamavit • **fugiamus o socii fugiamus vincula jam rumpuntur • quod si**

¹¹² M. Bataillon (1987, p. 156 et 158).

**aliquandiu moram traxerimus • non est aliquis nostrum qui scrabrones ac
vespas unam vel duas non habeat subter caudam •** quo audito omnes fugerunt

Sic multis contingit frequenter quod imminente necessitatis tempore a minoribus se quos ante habuerunt despectui cum confusione sui non modica superantur •

On est donc forcé de constater que, contrairement au point et au *punctus elevatus*, le scribe n'obéit à aucune règle précise quant à la distribution de la majuscule dans son texte.

B. Sources et rapport à la tradition

L'identification de la source des quatre premières fables est relativement facile : celles-ci sont des versions de fables tirées de la *Recensio gallicana* du *Romulus vulgaris* qui ont été remaniées par Vincent de Beauvais pour les inclure dans son *Speculum historiale*¹¹³. Il faut noter que, même si l'on retrouve également la fable *Le corbeau et le renard* (RR XVII) dans l'œuvre du Dominicain, le traitement de celle-ci est si différent qu'il ne fait aucun doute qu'elle n'a pu servir de source au *Romulus Roberti*. Donc, issues du *Speculum historiale*, les quatre premières fables du recueil sont en fait des versions tirées originalement de la *Recensio gallicana*, quelque peu remaniées par Vincent de Beauvais, duquel le rédacteur du *Romulus Roberti* abrège la fable *Les deux hommes, l'un franc et l'autre menteur, et les singes* et réécrit légèrement les trois fables suivantes. Voici par exemple une comparaison de la première fable avec sa source :

¹¹³ Cet ouvrage est aujourd'hui conservé dans plus de deux cent quarante manuscrits (un bon nombre sont en plusieurs volumes), dont au moins soixante-dix-sept comprennent la série de fables, cela sans compter treize autres manuscrits qui ne contiennent que les fables isolées du reste de l'œuvre. Pour la liste de ces manuscrits du *Speculum historiale*, voir MM. Kaeppli et Panella (1993, p. 440-446). Les fables ont également été reprises par l'auteur dans son *Speculum doctrinale*, qui est conservé dans six manuscrits (voir également MM. Kaeppli et Panella [1993, p. 439-440]). De plus, les fables se retrouvent également isolées dans au moins treize manuscrits : Erlangen, Universitätsbibliothek, 319; Firenze, Biblioteca Riccardiana, 688; London, British Library, Harley 2316; Melk, Stiftsbibliothek, 1761; München, Bayerische Staatsbibliothek, clm 6804 et clm 14969; Oxford, Exon College Library, 15; Paris, Bibliothèque nationale, lat. 2622, 11412 et 18600; Reims, Bibliothèque municipale, 1400; Wien, Nationalbibliothek, 13650; et Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, 154.3. Quodl. 2°. Pour l'édition de ces fables, voir M. Hervieux (1893-1899, t. I, p. 432-460 [comm.]; t. II, p. 234-245 [texte]), qui a reproduit le texte de l'incunable de la seconde édition du *Speculum historiale* par Jean Mentellin (Strasbourg, 1473).

| | |
|---|--|
| <p>Item contra adultores et eorum fautores.</p> <p>Duo homines, unus fallax et alter verax, cum ambularent, venerunt in provinciam simiorum. Quos ut vidit unus eorum qui se priorem aliis constituerat, jussit homines illos teneri et quid de ipso dixissent interrogari. Jussit quoque omnes simios sibi similes ante se et dextra et lacuaque astare, sibi que sedem contraparari, sicut viderat imperatorem aliquando facere. Jubentur ergo homines illi in medium adduci, dixitque major ille simius : « Quid sum ego ? » Fallax ait : « Tu es imperator. » Et iterum ille : « Et isti quos ante me vides stare ? » Qui respondit : « Hi sunt comites tui, primicerii, milites et cetera officia. » Ille ergo in mendacio laudatus est et munerari jussus, quia adulatus est et omnes illos fefellit. Ille autem verax homo hoc apud se aiebat : « Si iste, qui mendax est, sic est acceptus et muneratus, ego quid si verum dixerò ? » Interrogatus ergo ab illo simio : « Dic tu, quid sum ego et hi quos ante me vides ? » Ille qui veritatem amabat respondit : « Tu simius es et omnes hi simii sunt similes tibi. » Continuo jubetur lacerari dentibus et unguibus, quia quod verum dixit.</p> <p>Hoc modo fieri solet a malis hominibus ut fallacia et malicia ametur et honestas et veritas laceratur.</p> | <p>Duo homines, unus verax et alter fallax, venerunt in provinciam simiorum.</p> <p>Tunc simius qui ceteris preerat, sedens in cathedra veluti imperator, astantibus aliis circumquaque, dixit illis hominibus :</p> <p>« Quis sum ego et qui sunt isti qui me circumstant ? » Fallax vero ait : « Tu es imperator et isti sunt comites tui, primicerii, milites et cetera officia. » Ille ergo laudatus est in mendacio et munerari jussus, quia adulatus est et fefellit omnes.</p> <p>Interrogatus et verax ab illo : « Quid tibi de me videatur et de mihi astantibus ? » Respondit : « Tu simius es et hii omnes simii sunt similes tibi. » Continuo jubetur dentibus lacerari et unguibus eo qui dixerat veritatem.</p> <p>Sic solet a malis hominibus falsitas commendari et veritas lacerari.</p> |
|---|--|

La similitude dans le choix du lexique et des expressions est frappante. Le rédacteur tire sa fable du *Romulus vulgaris* pour l'abrèger considérablement; non seulement l'abrège-t-il, mais il revoit le style pour en adopter un que l'on pourrait

¹¹⁴ Texte de l'édition de M. Hervieux (1893-1899, t. II, p. 243-244).

qualifier de dynamique en ce qu'il narre les actions des personnages sans trop leur tracer un portrait psychologique, ce qui, du reste, cadrerait mal avec le style concis qui caractérise traditionnellement la fable. Phèdre lui-même, par exemple, dépasse rarement les trente vers pour chacune de ses fables. En ce qui concerne les trois fables suivantes du *Romulus Roberti*, comme elles sont déjà réduites presque à leur plus simple expression, l'auteur ne fait que les recopier en changeant quelques mots ici et là et en rendant la narration un peu plus efficace. Ainsi, le rédacteur du *Romulus Roberti* effectue une réécriture qui a pour principal objectif d'aviver le style et de retirer les éléments superflus de l'action pour ne garder que ce qui concourt directement à l'illustration du précepte édicté dans la moralité, sans pour autant sacrifier la narration en la transformant en simple résumé de l'action (comme dans le *Promptuarium exemplorum* de Paris, par exemple¹¹⁵) ou encore produire des récits illogiques, comme il arrive parfois lorsqu'une fable est mal abrégée ou modifiée¹¹⁶.

Beaucoup moins évidente est l'identification des dix-huit dernières fables du *Romulus Roberti*, car la très grande majorité ne se retrouve dans aucun recueil latin antérieur au quatorzième siècle et dépend en très grande partie de l'identification des sources de l'*Ésope* de Marie de France, que l'on considère comme l'original du premier. Étant donné que la recherche des sources de son recueil de fables est encore loin d'être terminée, la tâche s'en trouve passablement compliquée pour le *Romulus Roberti*. En effet, outre quarante-neuf fables dont on peut assurément retrouver l'origine dans le *Romulus Nilantinus*¹¹⁷, il demeure plutôt difficile de bien cerner l'origine du reste du recueil de Marie de France. L'étude de M. Warnke (1900) tente une identification complète de la source de chacune de ses fables et s'avère très utile même pour le *Romulus Roberti*. Cependant, malgré ces quelques articles¹¹⁸ parus au cours du vingtième siècle qui

¹¹⁵ Présenté par M. Warnke dans son édition des fables de Marie de France (1898, p. LX-LXVIII).

¹¹⁶ La tradition de la *Veuve d'Éphèse* est à ce titre un exemple très intéressant. Voir l'excellent article de M. Hans R. Runte (1983) où il examine l'abrègement excessif dont a été victime cette fable.

¹¹⁷ Édité par M. Hervieux (1893-1899, t. II, p. 513-548).

¹¹⁸ Parmi ces travaux qui éclairent ponctuellement la question des sources de Marie de France, citons tout particulièrement ceux de M. Klaus Speckenbach (1978) pour la fable *La poule et la gemme* (I); de M. Jean Batany (1987) pour *La souris de la ville et la souris de la forêt* (IX); de

ont tenté de compléter le travail de M. Warnke, il reste beaucoup à faire. La recherche tirerait notamment très grand profit des études d'ethnologie qui ont fait un bond considérable au cours du dernier siècle; l'important ouvrage de Stith Thompson (1955-1958) constitue un exemple de cette avancée. Il y a également une très grande richesse, malheureusement souvent négligée, dans l'ouvrage de M. Haïm Schwarzbaum (1979), qui a accompli un travail de recherche considérable des sources du *Mishle Shu'alim* du rabbin Berechiah Ha-Nakdan en comparant les fables de son auteur avec une grande quantité de récits (fables ou contes) connus dans les traditions de l'Europe et du Proche-Orient. Comme une partie du *Mishle Shu'alim* trouve sa source dans l'œuvre de Marie de France, l'ouvrage de Schwarzbaum est d'une utilité directe pour qui s'intéresse à ses fables.

L'autre recueil latin avec qui le *Romulus Roberti* partage dix-sept de ces dix-huit fables est le *Romulus LBG*, dont il a été question en introduction. Toutefois, bien que l'on remarque des affinités frappantes sur le plan des motifs, leur style est si différent qu'il n'est pas permis de considérer le *Romulus Roberti* comme un abrégé du *LBG* mais plutôt comme un dérivé parallèle au *LBG* du recueil de Marie de France.

Dans son édition de l'*Ésope* de la poétesse anglo-normande, M. Warnke¹¹⁹ démontre, trois arguments à l'appui, que la source du *Romulus Roberti* est bien vernaculaire, en l'occurrence Marie de France :

MM. Max Ewert (1892) et Heinrich Bihler (1963) et de M^{me} Maria Finoli (1970) pour la fable *Le corbeau et le renard* (XIII); de MM. Dieter Beyerle (1971) et Runte (1983) pour la fable *La veuve* (XXV); de M^{me} Françoise Dachy *et al.* (1994) pour la fable *Le loup et le chien* (XXVI); de M. Paul Dargan (1906) pour la fable *Le coq et le renard* (LX); de M^{me} Kaczynski et M. Westra (1982) pour la fable *Le lion malade, le renard et le loup* (LXVIII); de M. Beyerle (1990) pour la fable *La femme et la poule* ou *Junon, Vénus et d'autres femmes* (CII). Sur le rapport entre l'*Ésope* et le *Romulus Nilantinus*, voir M. Jauss (1959). Au sujet des possibles sources indiennes de l'*Ésope*, voir la thèse de M^{me} Jayshree Sethuraman (2000).

¹¹⁹ M. Warnke (1898, p. XLVIII-L). La démonstration qui suit recourt fréquemment à la classification des manuscrits effectuée par M. Warnke dans son édition des *Fables* de Marie de France (1898, p. XII-XLIII). Dorénavant, pour nommer ces manuscrits, il sera fait usage de la lettre qui leur a été attribuée par M. Warnke et M^{me} Vielliard : *Famille α* : London, British Library, Harley 978 (A); Oxford, Bodleian Library, Douce 132 (D); Paris, Bibliothèque nationale, fr. 1822 (M); York, Minster Library, XVI K.12 Pt. 1 (Y). *Famille β* : London, British Library, Ms. Vespasian B. XIV (B); Cambridge, University Library, Ms. E. e. 6. 11. (E); Paris, Bibliothèque nationale, fr. 1593 (N), 2173 (Q), 4939 (G), 24310 (I) et 24428 (T); et Vatican, Bibliotheca apostolica, Ottobon. 3064 (Z). À cette famille β, M^{me} Vielliard (1989) ajoute les

1. D'abord, le recueil latin présente des mots français simplement latinisés, ce qui montrerait qu'il dérive d'un texte français, celui de Marie de France (ex. : afr. *mesange* [XLVI] > lat. *mesanga* [X] au lieu du lat. *merops* 'mesange'; afr. *moe*¹²⁰ [LXXX] > lat. *moeta* ou *meota* [XIII] au lieu du lat. *gavia* ou *larus* 'mouette').

2. Le deuxième argument de Warnke s'appuie sur la fable XCIII : dans la plupart des manuscrits de l'*Ésope* qui présentent la fable *Le bouc et le loup*, le protagoniste aux côtés du loup est le bouc (afr. *bus*). Cependant, dans huit manuscrits¹²¹, c'est plutôt un bœuf (afr. *bués* ou *buef*) qui est mis en scène, ce qui ne peut être qu'une erreur de transcription car cela fausse la rime *bus* : *vus* (v. 29-30 et 57-58). Dans les cas où c'est *bués* que l'on retrouve à la rime, la finale du vers suivant présente plusieurs variations pour coïncider avec *bués*. On aura donc, par exemple, les nouvelles rimes *bués* : *toi* (mss. R, S et V), *bués* : *oués* (ms. P), etc. Parfois, le copiste ne se donnera même pas la peine de faire rimer les deux vers, ce qui indique soit qu'il ne se rendait pas compte qu'il commettait une erreur de transcription, soit qu'il travaillait sur une copie défectueuse. Ainsi, comme on le voit, la présence d'un bœuf au lieu d'un bouc est une déviation par rapport à la fable originale de Marie de France. Le *Romulus Roberti*, quant à lui, intègre justement cette erreur dans la fable V.

3. Enfin, le troisième indice qui tend à montrer la filiation du recueil latin à celle de la poétesse anglo-normande se retrouve à la fable *Le lièvre et le cerf*, où on lit :

quant altresi n'esteit cornuz

e qu'il esteit si poi creüz. (MdF XCVI, v. 5-6)

Dans les manuscrits S et V de l'*Ésope*, au lieu de *creüz*, on retrouve plutôt *cremuz*, ce qui change le sens : à l'origine, la volonté du lièvre n'est absolument pas

manuscrits X (Chantilly, Musée Condé, 474 [olim 1330]) et Q' (Coligny, Bibliothèque Bodmer, 113). La dernière famille, γ , se divise, quant à elle, en deux sous-familles : *Sous-famille γ^1* : London, British Library, Harley 4333 (C); Bruxelles, Bibliothèque royale, 10296 (W); Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 3142 (H); Paris, Bibliothèque nationale, fr. 1446 (O), 2168 (P), 12603 (F) et 25545 (K). *Sous-famille γ^2* : Paris, Bibliothèque nationale, fr. 14971 (R), 19152 (S), 25405 (V) et 25406 (L).

¹²⁰ M. Warnke oublie de signaler que lat. *moeta* est d'abord un calque de afr. *moete*, lequel est le diminutif dérivé de afr. *moe*, ce qu'avait bien signalé M. Mall (1885, p. 196), de qui il tire son argumentation.

¹²¹ Les manuscrits H, M, P, Q, R, S, V et W, selon la nomenclature de M. Warnke (1898).

d'effrayer mais de bien paraître. Dans le *Romulus Roberti*, c'est cette volonté d'effrayer qu'exprime le lièvre dans la fable XIX :

[Lepus] *conquestus est Jovi se debile pecus et mutilum nulli aliorum
formidatum.* (RR XIX, phr. 1)

L'idée est renforcée à la phrase suivante par la mise en relief de l'avantage défensif que procureraient de tels bois :

*Peciit ergo tam ad sui tuicionem quam ad decorem cornua sibi dari
qualia cervus habebat.* (RR XIX, phr. 2)

Sur la base de ces trois arguments, M. Warnke conclut donc que non seulement le *Romulus Roberti* est bien un dérivé de Marie de France, mais qu'en plus, il descendrait directement des manuscrits S et V.

Nous voilà donc bien près, semble-t-il, de la source exacte du *Romulus Roberti*. Il serait tentant d'aller encore plus loin dans cette identification du manuscrit duquel proviendraient les dix-huit fables tirées de Marie de France. En effet, l'examen de la composition des manuscrits S et V révèle que S est un recueil partiel de soixante-six fables alors que V en contient quatre-vingt-douze. Des deux manuscrits, V est le seul qui comporte toutes les fables de Marie de France figurant dans le *Romulus Roberti*. Cependant, ce serait se laisser prendre au piège d'une simplification à outrance que d'y voir la source du recueil latin. En effet, plusieurs leçons présentes dans d'autres manuscrits mais absentes dans V contredisent cette hypothèse. En fait, la démonstration¹²², qui est d'abord celle de M. Mall¹²³ et que M. Warnke reprend et synthétise, est incomplète : il aurait fallu qu'elle s'appuie sur un examen de **toutes** les fables de Marie de France traduites dans le *Romulus Roberti*. Cela aurait ainsi permis de dégager dans l'ensemble de l'œuvre latine les particularités qui ne relèvent que d'un ou de quelques manuscrits de l'*Ésope*¹²⁴ et, en bout de ligne, d'arriver à une double démonstration : la

¹²² M. Warnke (1898, p. XLVIII-L).

¹²³ M. Mall (1885, p. 193-196).

¹²⁴ Ces particularités peuvent être de deux ordres : les ajouts et les modifications. À l'instar de M. Mall, le fait de repérer des variations importantes du texte dans un ou quelques manuscrits de Marie de France et de les retrouver dans le recueil latin est certainement l'indice le plus sûr d'être en présence d'une traduction latine à partir du texte français. Les omissions comptent pour peu du fait qu'elles ont autant de chances d'être le fait d'un choix délibéré du traducteur que d'une lacune du manuscrit-source.

confirmation (ou la réfutation) de ce que le recueil latin est bien une traduction du recueil français et l'identification du manuscrit ou du groupe de manuscrits qui a servi de base à cette traduction. La seconde démonstration a l'avantage de prouver également la première.

Si l'on reprend l'analyse des deux philologues allemands là où ils l'ont laissée et que l'on compare attentivement le *Romulus Roberti* à sa source française dans ses différentes déclinaisons selon les manuscrits, on s'aperçoit, au fil du texte, que non seulement la thèse de l'origine du recueil latin dans le groupe de manuscrits SRV se confirme mais qu'elle s'élargit à une autre branche de manuscrits : le groupe OF. À première vue, cette découverte brouille les pistes et ramène à la case départ, pourtant cela ne fait que confirmer une impression qu'avait M. Warnke mais que bien peu de choses confirmaient : les familles σ (SRV) et o (OF) présentent des affinités indéniables bien que chacune forme la pointe de deux branches distinctes au sein de la famille γ .

En regardant d'abord ce qui confirme la parenté du groupe SRV avec le *Romulus Roberti*, il est possible de relever deux autres indices évidents :

1. D'abord, dans la fable *Le bœuf et le loup* (MdF XCIII = RR V), le bœuf demande au loup de lui laisser faire une dernière prière en haut d'une colline :

*Tantum unam peto a te gratiam : ut scilicet liceat mihi in hunc
montem ascendere et ibidem pro anima mea et tua salute Dominum
precari.* (RR V 12)

Le texte latin est beaucoup plus près de la variante qu'offrent les manuscrits SRV des fables de Marie de France (*Dominum precari = Dieu proier*) :

*Dist li bués : « Terme ne te (R ie ne, V ne req.) quier
fors tant que Dieu puisse (RV p. d.) proier,
beax sire, por moi (RV vous) e por toi
sur cel (R ce) halt tertre que la vei.¹²⁵ [...] »* (MdF XCIII, mss. SRV,
v. 29-32)

¹²⁵ M. Warnke a ici fait une petite erreur dans son édition (1898, p. 301) : il donne au vers 32, pour le manuscrit S, la variante « sor ce tertre la que ge voi » puis pour les manuscrits Y, NQ, PWSRV la variante « que jeo vei ». Vérification faite dans le manuscrit S, c'est bien « que ge voi » qu'il faut lire.

que la version que présentent les autres manuscrits :

*Jeo ne quier terme, dist li bus,
fors tant que jeo die pur vus
une messe e altre pur mei
sur cel halt tertre que la vei. [...] (Mdf XCIII, v. 29-32)*

2. Dans la fable XX, *Le loup et le scarabée* (= Mdf LXV), là où l'on décrit l'indignation du loup qui découvre que c'est une petite bête comme le scarabée qui a pu lui causer autant de tort, le texte latin donne :

*Quem lupus conspiciens indignabatur se a tam modica et vili bestia
tanta passum [...] (RR XX, phr. 3)*

Le passage correspondant se lit ainsi chez Marie de France :

*Quant li lous l'esguarda e vit,
mult par li sembla grant despit. (Mdf LXV, v. 9-10)*

tandis que, dans les manuscrits SR, on peut lire encore une fois une version qui ressemble beaucoup plus au texte latin :

*Quant li lous l'esguarda e vit,
de tel beste ot molt grand despit. (Mdf LXV, mss. SR, v. 9-10)*

Cependant, cette démonstration qui confirme celle de M. Mall et de M. Warnke ne doit pas en rester là pour décrire de façon exhaustive la relation entre le *Romulus Roberti* et les *Fables* de Marie de France. Outre cette parenté certaine avec le groupe SRV, un examen attentif révèle que le texte latin possède beaucoup de points en commun avec les manuscrits OF :

1. Ainsi, la fable VI, *Le chat et le renard* (= Mdf XCVIII) met en scène ces deux animaux en train de comparer leurs ruses. Le renard se vante d'en avoir beaucoup, qu'il tient dans un sac avec lui :

*Artes et ingenia multa novi. Insuper et plenum cautelis specialibus
[sacculum] mecum porto, quibus me tuear in adversis. (RR VI, phr.
5-6)*

Chez Marie de France, ce *plenum sacculum* correspond à une variété de noms selon les manuscrits (au v. 10) : *pleine puche* dans la majorité des manuscrits, *pleine buiche* dans le manuscrit M, *pleine bouce* dans P, *plain pocel* dans Q, *plein*

mon cuer dans SRV et *plain un sac* dans OF. La leçon d'OF est donc bien près du texte latin, et elle l'est encore plus au vers 28 lorsque le chat demande au renard pourquoi il ne délie pas son *sacel*, traduit littéralement en latin par *sacculum* (RR VI, phr. 6 et 15).

2. Un autre indice qui permet de confirmer la filiation au groupe OF se trouve dans la fable IX, *Le paysan et sa femme infidèle* (= MdF XLV), au moment où la femme fait jurer à son mari :

Jura ergo mihi [...] quod nunquam, quocumque iero, me sequeris, nec mihi improprium ullum dices. (RR IX, phr. 23)

Ce qui, chez Marie de France, correspond à :

*[...] que je mes mot n'en sunerez
ne ja nel me repruverez.* (MdF XLV, v. 47-48)

L'injonction est ici de n'en parler à personne et non pas, comme on voit dans le *Romulus Roberti*, de ne plus jamais la suivre. Toutefois, dans le manuscrit F (ainsi que dans la famille β et dans HC), l'injonction de la femme est bien de ne plus jamais la suivre :

*[...] que vus ja mes ne me sivez
ne ja nel me repruverez.* (MdF XLV, mss. F, HC et fam. β , v. 47-48)

3. La fable XIV, *Le loup et le mouton* (= MdF L), fournit encore un autre indice qui lie le texte latin au manuscrit F. Après avoir juré qu'il ne mangerait plus de viande durant le carême, le loup aperçoit un mouton gras qui lui fait regretter son serment :

Postmodum vero videns quemdam pinguem multonem solum in hora nemoris grandientem, dicebat : [...] (RR XIV, phr. 2)

Le texte français correspondant se lit comme suit :

*En un bois trova un multun
cras e refait, senz la tuisun.* (MdF L, v. 5-6)

Ce *senz la tuisun*, absent du texte latin, est remplacé dans le manuscrit F par *sans compaignon*, ce qui, dans le *Romulus Roberti*, expliquerait d'abord l'absence de la traduction *senz la tuisun* (*nudum* ?) et la présence de *solum*.

Ainsi, comme on le voit, en plus d'être lié au groupe de manuscrits SRV, ce qui est apparent dans les fables V, XVI, XIX et XX, le *Romulus Roberti* présente des affinités avec le groupe OF, pour preuves les variantes relevées dans les fables VI, VII, IX et XIV. On peut donc en déduire que le rédacteur du texte latin s'est servi d'un seul ou de quelques manuscrits appartenant aux deux branches de la famille γ et antérieurs aux groupes SRV et OF si l'on en juge par les cas plus isolés où le *Romulus Roberti* semble tirer une leçon de manuscrits bien antérieurs mais toujours de la même famille : H, C et K¹²⁶. Cette hypothèse irait dans le sens de la datation du recueil latin vers le début du quatorzième siècle, car la date de composition des manuscrits SRV et OF se situe pour tous entre 1300 et 1350¹²⁷.

Le tableau synoptique ci-dessous résume l'analyse qui précède, et la section suivante étudie plus en profondeur la relation textuelle du *Romulus Roberti* avec le recueil de Marie de France.

Fables contenues dans les principaux recueils liés au RR

| Phèdre | RV | RN | VdB | MdF | RR | LBG |
|--------|-------------|--------|-----|-----|----|-----|
| IV, 13 | IV, 8 (78) | III, 5 | 26 | 34 | 1 | 82 |
| IV, 3 | IV, 1 (71) | — | 25 | — | 2 | 102 |
| I, 11 | IV, 10 (83) | III, 6 | 27 | 35 | 3 | 83 |
| — | IV, 12 (86) | III, 7 | 28 | 36 | 4 | 84 |
| — | — | — | — | 93 | 5 | 72 |
| — | — | — | — | 98 | 6 | 129 |
| — | — | — | — | 74 | 7 | 117 |
| — | — | — | — | 42 | 8 | 114 |
| — | — | — | — | 45 | 9 | 37 |
| — | — | — | — | 46 | 10 | — |
| — | — | — | — | 47 | 11 | 38 |
| — | — | — | — | 79 | 12 | 122 |

¹²⁶ Comparer RR XX, phr. 1 avec MdF LXV, ms. H, v. 2; RR IX, phr. 23 avec MdF XLV, ms. HC, v. 47; RR. IX, phr. 7 avec MdF XLV, ms. K, v. 26.

¹²⁷ La datation de chacun des manuscrits de Marie de France est le fruit de l'étude de M. George C. Keidel (1909, p. 208-212).

| | | | | | | |
|--------|---------------------|--------|---|----|----|-----|
| — | — | — | — | 80 | 13 | 123 |
| — | — | — | — | 50 | 14 | 40 |
| — | — | — | — | 83 | 15 | 126 |
| IV, 25 | II, 16 [18] (46) | — | — | 85 | 16 | 64 |
| I, 13 | I, 15 [14] (19) | I, 14 | 6 | 13 | 17 | 14 |
| — | — | — | — | 84 | 18 | 63 |
| — | — | — | — | 96 | 19 | 127 |
| — | — | — | — | 65 | 20 | 55 |
| — | — | — | — | 68 | 21 | 59 |
| IV, 14 | III, 20 | II, 20 | — | 29 | 22 | 77 |

(Les sources directes du RR sont sur fond ombré.)

C. L'œuvre du remanieur-traducteur

Comme l'étude des sources a permis de le démontrer, les fables I à IV sont directement reprises du *Speculum historiale* puis légèrement élaguées ou réécrites. Les fables V à XXII sont, quant à elles, traduites d'un recueil vernaculaire, celui de Marie de France. À l'instar des quatre premières fables, le traducteur effectue pour les dix-huit autres un travail similaire de concision en simplifiant l'action. Ce procédé des plus courants dans le milieu scolaire médiéval, connu sous le nom d'*alteratio*¹²⁸, est un exercice qui consiste à versifier un texte en prose ou à démétriser un texte en vers afin d'en vérifier la compréhension et de s'entraîner à la rédaction en latin. La traduction est également un exercice courant à cet égard. Le *Romulus Roberti* semble donc le fruit du travail d'*alteratio* d'un rédacteur qui collige, traduit et adapte des fables pour lui-même ou pour les donner en dictée à ses élèves et les leur faire travailler. En plus de profiter de la liberté d'expression que procure la prose, il abrège ou supprime, dans le texte de Marie de France, les passages qui apportent peu au récit (les passages entre crochets ont été conservés dans la traduction) :

¹²⁸ Ce procédé est décrit par M. Paul Gerhard Schmidt (1987).

- les interventions de l'auteur. Ex. :
 - *Par vieil essample truis escrit / e Esopes le cunte e dit* (MdF XCIII, v. 1-2 = RR V)
 - [D'un escharbot] *nus cunte e dit / e jeo l'ai trouvé en escrit* (MdF LXXIV, v. 1-2 = RR VII)
 - *si vus sai bien dire pur quei* (MdF XLVI, v. 58 = RR X)
- des éléments redondants ou inutiles. Ex. :
 - *Li chaz respunt : « Aie tei ! / N'ai qu'un engin : cil iert od mei. »* (MdF XCVIII, v. 21-22 = RR VI. Déjà avant l'arrivée des chasseurs et de leurs chiens, le chat avait dit qu'il ne connaissait qu'un seul tour.)
 - *deniers en volt aveir e prendre / [pur vint solz, ceo dist, le durra]* (MdF XLVII, v. 4-5 = RR XI)
 - [un hume borgne unt encuntré] / *ki le destre ueil aveit perdu* (MdF XLVII, v. 16-17 = RR XI)
- des discours superflus des personnages. Ex. :
 - [Nus n'iermes mie cumpaignun; / kar jeo ne sai fors un engin, /] *ceo sevent bien tuit mi veisin.* (MdF XCVIII, v. 14-16 = RR VI)
 - *L'aigle ai esguardé tutejur, / que nus tenuns tuit a seignur : / si halt vola que nel vi pas, / e quant il volt, si revint bas.* (MdF LXXIV, v. 15-18 = RR VII)
 - *Sire, fet ele, se vus plect, / pur amur Deu, dites mei veir ! / Quidastes vus hume veeir / aler od mei ? Nel me celer ! / — Jel vi, fet il, el bois entrer. »* (MdF XLV, v. 14-18 = RR IX)

Parmi les éléments superflus du discours des personnages qui sont en général éliminés dans la traduction, on compte également les incises du type *ceo dist* (MdF XLII, v. 7 = RR VIII; L, v. 2 = RR XIV) dans le discours indirect et *fet il [ele]* (MdF L, v. 13 = RR XIV). L'auteur supprime en outre, dans les moralités, les redondances qui, chez Marie de France, servent à appuyer le parallèle entre le récit et la moralité. Ex. :

- *si fist l'arunde le vilein,*
ki les muissuns prist l'endemain. (MdF LXXXIII, v. 51-52 = RR XV)

- *cum fist li lous del sairement.* (MdF XXIX, v. 124 = RR XXII)

De la même façon, il supprime l'allégorie de la pomme qui tombe sur un mauvais fût que l'on retrouve chez Marie de France dans la moralité de la fable de *L'épervier et les petits de la chouette* (MdF LXXIX = RR XII), probablement parce qu'il juge que la moralité n'est appropriée que pour émettre la leçon qui découle de la fable et qu'une telle allégorie concurrence le rôle de la fable.

Les ajouts et les modifications sont beaucoup moins fréquents. Parmi les plus notables, il y a les ajouts aux descriptions des animaux :

- [...] *et magnum aeris spacium in modico temporis spacio transeuntem.* (RR VII, phr. 1 = MdF LXXIV; à propos de l'aigle)
- *Ecce aquila, rostro ferox et unguibus, fortis corpore, velox alis [...].* (RR VII, phr. 3 = MdF LXXIV)
- *viditque cuculum quasi tristi vultu et demisso capite nulla nobilitatis indicia sed inherciam potius et desidiam corporis pretendentem.* (RR X, phr. 7 = MdF XLVI)
- [...] *rostro armatum et unguibus probum contra incursus hostium defensorem [...].* (RR X, phr. 16 = MdF XLVI)

Quelques ajouts ou modifications visent également à insinuer et à accentuer une vision négative de la femme. Ainsi, lorsque la jeune fille répand le sang dont son père lui avait confié la garde, Marie de France décrit l'événement comme un accident : *mes mult li est mesavenu / que tut le sanc a espandu* (MdF XLII, v. 11-12). Dans le *Romulus Roberti*, l'événement est clairement une négligence de la part de la jeune fille : [*cruor*] *minus caute custoditus in terram totaliter est effusus* (RR VIII, phr. 3). L'auteur de la version latine renchérit sur son incrimination en soulignant à la fin que le père s'est fait tromper en croyant que sa fille était encore vierge : [...] *sciens jam filiam suam quam virginem esse putaverat impregnata* (RR VIII, phr. 6). De même, l'auteur du *Romulus Roberti* poursuit plus clairement encore son tableau peu flatteur de la femme dans la neuvième fable; ainsi, là où Marie de France écrit *e la dame li demanda / pur quei parlot issi vers li* (MdF XLV, v. 8-9), il ajoute un *quasi admirans* qui renchérit sur la personnalité trompeuse de la femme : [*uxor*] *quasi admirans causam tante*

inrepcionis ab ipso quesivit (RR IX, phr. 3). Enfin, là où les manuscrits du recueil de Marie de France se contredisent et présentent plusieurs variantes plutôt obscures, l'auteur du *Romulus Roberti* conclut la fable IX par une moralité claire et sans équivoque : *Hic dicitur quod mulier habet omnes artes dyaboli et adhuc ulterius artem unam : de visis enim decipit veluti de non visis* (RR IX, moralité)¹²⁹.

Les moralités, quant à elles, ne subissent pas vraiment de transformations. En ce qui a trait aux six premières fables du recueil latin, on ne détecte aucune variation par rapport à la source (excepté la fable IV, *Le renard et le lion* où la moralité a été oubliée). Dans les seize autres fables, si le *Romulus Roberti* propose une variation, c'est souvent pour neutraliser des éléments un peu trop « interventionnistes », c'est-à-dire des encouragements à fustiger les défauts dénoncés. Ex. :

- *dunc [les surquidiez] covient ariere traire.* (MdF LXXIV, v. 50 = RR VII)
- *Mais se nuls est ki bien li die
la verité de sun affaire
en pleine curt le fera taire.* (MdF LXXXV, v. 26-28 = RR XVI)
- *par losengier e par mentir
[les orguillus] puet hum bien a gre servir.* (MdF XIII, v. 31-32 = RR XVII)

Pour le reste, on ne remarque aucune variation de sens ou de réinterprétation de la fable.

En somme, le plus grand travail du rédacteur du *Romulus Roberti* a consisté à simplifier le récit pour le rendre plus efficace en supprimant les détails qui n'avaient aucune incidence sur l'issue de la fable et la moralité qui en découle. Il a parfois ajouté quelques détails intéressants aux fables, comme cette empreinte dominicaine (*Ora breviter et succincte*) dans la fable V, *Le bœuf et le loup*, ou les

¹²⁹ La première partie de la moralité est la traduction d'un proverbe courant en ancien français (*Fame scet ung art avant le deable*, cf. M. Józef Morawski 1922, n° 740; ce proverbe se retrouve également dans une œuvre contemporaine de Marie de France : le *Roman de Renart*, éd. de M. Martin, br. XXII, v. 88) que l'auteur du recueil latin a pris soin d'expliquer en ajoutant *de visis enim decipit veluti de non visis*.

paroles du renard qui closent la fable XVII, *Le renard et le corbeau*, mais il reste en général fidèle à ses sources.

III. ÉDITION DU TEXTE

Remarques préliminaires

L'édition qui suit respecte les suggestions énoncées par le Comité des travaux historiques et scientifiques de l'École nationale des chartes, dans le premier fascicule de ses *Conseils pour l'édition des textes médiévaux* (M. Guyotjeannin et M^{me} Vielliard, 2001), mais elle tient également compte des recommandations émises par M^{me} Bourgain dans un article paru dans *Bibliothèque de l'École des chartes* (1992).

Le lecteur notera que, dans la colonne de gauche, tout ce qui est placé entre crochets ne fait pas partie du texte tel qu'il se présente dans les manuscrits. Ainsi, les titres donnés, créés par Hervieux dans son édition du texte, sont fictifs et ont pour seul but de faciliter le repérage des fables. D'ailleurs, certains titres créés par M. Hervieux ont été modifiés dans l'édition afin de mieux refléter le texte. La traduction est la mienne.

La présentation des divisions du texte suit scrupuleusement celle du manuscrit B.N. lat. 347C en ce que le début de chaque fable correspond à une initiale filigranée (dans la mesure où la fable commence à la ligne, sinon ce n'est qu'une initiale de couleur sans filigrane) et que l'alinéa de la moralité correspond à un pied-de-mouche. En ce qui concerne la deuxième fable, *Le renard et les raisins*, l'initiale a été oubliée, probablement par le fait, contrairement à la plupart des autres fables, qu'elle ne débute pas à la ligne mais tout de suite après la syllabe *-ri* du mot *lacerari* qui clôt la moralité de la première fable. Le pied-de-mouche marquant le début de la moralité de cette fable a également été oublié. Cette fois, l'erreur semble venir du fait que le scribe, au lieu de laisser un bon espace blanc pour le pied-de-mouche, n'en a laissé qu'un petit qu'il a de surcroît rempli d'un cadratin. À la ligne suivante, comme la lettre A en initiale attendue au début de la troisième fable n'est pas, elle non plus, en début de ligne, le scribe l'a oubliée puis a comblé l'espace par un pied-de-mouche, bien qu'il ait

auparavant tracé une lettre d'attente en marge. Il en va de même pour l'initiale *L* de la treizième fable. En outre, la moralité des septième, huitième, dixième, quinzième et vingt et unième fables n'est pas précédée d'un pied-de-mouche, et ce, même si l'espace nécessaire a été réservé.

Le B.N. lat. 347B, quant à lui, est d'une facture plus soignée : quoique les deuxième et troisième fables n'aient pas de lettrine à l'initiale (elles comportent plutôt un pied-de-mouche) et que la dernière phrase de la quatrième fable, prise à tort pour la moralité (qui manque d'ailleurs à cette fable), soit précédée d'un pied-de-mouche, le reste de la mise en page est tout à fait régulier et ne répète pas les erreurs de son modèle.

En ce qui concerne la résolution des abréviations, les lettres écrites sur la ligne sont transcrites en caractères romains. Toute lettre suscrite ou omise est rendue en italique dans la mesure où cette suscription ou omission fait partie d'un système d'abréviation entendu. Dans tous les autres cas, une lettre est transcrite en caractères romains et placée entre crochets. La mention des changements de folio est notée entre crochets dans le texte pour chacun des manuscrits. Après chaque mention, suit la lettre du manuscrit auquel le numéro de folio s'applique : C pour le B.N. lat. 347C et B pour le B.N. lat. 347B.

Dans la section des notes à la suite du texte de chaque fable, on retrouve dans l'ordre :

- les variantes du B.N. lat 347B;
- les notes qui, en général, relèvent des particularités graphiques ou linguistiques;
- une section bibliographique qui comprend quatre parties :

Références :

Les numéros de référence des fables dans les répertoires courants¹³⁰ :

K = numérotation du catalogue de MM. Dicke et Grubmüller (1987),

¹³⁰ La seule référence du numéro dans l'ouvrage de MM. Dicke et Grubmüller (1987) suffirait, puisqu'il renvoie lui-même à tous les autres connus. Cependant, étant donné qu'il peut parfois s'avérer difficile à trouver, les deux autres index les plus couramment employés servent ici à référencer les fables. De plus, aussi complet soit-il, il ne mentionne aucunement les fables VIII, IX et XI du *Romulus Roberti*, vraisemblablement parce que ces récits ne se retrouvent pas dans la tradition littéraire allemande et qu'ils ont plutôt l'apparence d'*exempla* ou de fabliaux.

P = numérotation de l'index de M. Perry (1952),

TMI = numérotation de l'index de M. Thompson (1955-1958).

Éditions :

Toutes les éditions antérieures des fables du *Romulus Roberti* :

Rob. = M. Robert (1825, t. II, p. 547-562).

Grimm = M. Jacob Grimm (1834, p. CLXXXVIII-CLXXXIX).

Öst. = M. Österley (1870, *passim*).

Herv. = M. Hervieux (1893-1899, t. II, p. 549-563).

Per. = M. Perry (1952, p. 665-670).

Sources :

Les renvois aux sources de ces fables dans les recueils de fables en latin et en français :

Ber. = rabbin Berechiah Ha-Nakdan, *Mishle Shu'alim*, éd. de M. Moses Hadas (1967).

Boz. = Nicole Bozon, *Contes moralisés*, éd. de M^{me} Toulmin-Smith et M. Meyer (1889).

EdC = Eudes de Chériton, *Parabola*e ou *Liber parabolarum*, éd. de M. Hervieux (1893-1899, t. IV).

MdF = Marie de France, *Fables*, éd. de M. Warnke (1898).

LBG = *Romulus LBG*, éd. de M. Hervieux (1893-1899, t. I, p. 775-800 [comm.]; t. II, p. 564-649 [texte]); trad. de M. Pascal Sage 1999.

PrEx de Reims = *Promptuarium exemplorum* de Reims, manuscrit 1275 (anc. 743) de la Bibliothèque municipale de Reims, fol. 5-15, éd. partielle de M. Franz Joseph Mone (1835, col. 359-361).

RM = *Romulus metricus*, éd. de M. Hervieux (1893-1899, t. I, p. 801-808 [comm.]; t. II, p. 653-713 [texte]).

RV (*rec. gall.*) = *Romulus vulgaris (recensio gallicana)*, éd. de M. Thiele (1910).

VdB-SH = Vincent de Beauvais, fables tirées du *Speculum historiale*, éd. de M. Hervieux (1893-1899, t. I, p. 432-460 [comm.]; t. II, p. 234-245 [texte]).

Autres occurrences :

Il n'est ici fait mention que des versions dont la trame narrative et le lexique sont très similaires sans que l'on puisse parler de source. Pour toutes les autres versions des fables ci-éditées, on consultera avec grand profit *Die Fabeln des Mittelalters und der frühen Neuzeit. Ein Katalog der deutschen Versionen und ihrer lateinischen Entsprechungen*, de MM. Dicke et Grubmüller (1987), au numéro indiqué sous « Références ».

ROMULUS ROBERTI

[I. De duobus hominibus, veraci et fallaci, et simiis]

[fol. 159vb C; 199a B] 1 Duo homines, unus^a verax et alter fallax, venerunt in provinciam^b simiorum. [fol. 160a C] 2 Tunc simius^c qui ceteris preerat, sedens in cathedra veluti imperator, astantibus aliis circumquaque, dixit illis hominibus : 3 « Quis sum ego 4 et qui sunt isti qui me circumstant ? » 5 Fallax vero ait : 6 « Tu es imperator 7 et isti sunt comites tui, primicerii, milites et cetera officia. » 8 Ille ergo laudatus est in mendacio et munerari jussus, quia adulatus est et fefellit omnes. 9 Interrogatus et verax ab illo : 10 « Quid tibi de me videatur et de mihi astantibus ? » 11 Respondit : [fol. 199b B] 12 « Tu simius es^d 13 et hii omnes simii sunt similes^e tibi. » 14 Continuo jubetur dentibus lacerari et unguibus eo qui dixerat^f veritatem.

Sic solet a malis hominibus falsitas commendari et veritas lacerari.

I. Les deux hommes, l'un franc et l'autre menteur, et les singes

Deux hommes, l'un franc et l'autre menteur, pénétrèrent dans la province des singes. Assis sur un trône tel un empereur et entouré d'autres singes, le singe qui commandait dit aux hommes : « Qui suis-je et qui sont ceux qui m'entourent ? » Le menteur répondit : « Tu es empereur et ceux-ci constituent ta suite, tes primiciers, ta garde et tes autres officiers. » Son mensonge lui valut des éloges et on ordonna donc de le récompenser parce qu'il avait flatté et trompé tout le monde. Le singe interrogea alors l'homme franc : « Comment nous considères-tu, moi et ceux qui m'entourent ? — Tu es un singe et tous ces singes sont tes semblables », répondit-il. Il fut ordonné de déchirer sur-le-champ à coups de dents et de griffes celui qui avait dit la vérité.

Ainsi, le mensonge des mauvais hommes est habituellement favorisé et la vérité est mise en pièces.

Variantes du 347B : I. a. répété une fois; b. *provincia*; c. manque; d. *et*; e. *similes sunt*; f. répété une fois.

Références : K 28; P 569; TMI B221.1, B241.2.2 et J815.1.

Éditions : Rob. t. II, n° I, p. 547; Öst. IV 8, p. 82-83; Herv. t. II, n° I, p. 549.

Source : VdB-SH 26.

Autres occurrences : RV (*rec. gall.*) IV 8 (Thiele LXXVIII); Mdf 34; LBG 82; Ber. 78.

[II. De vulpe et uva]

1 [V]ulpes fame coacta uvam^a
 sursum pendentem conspexit, 2 et in
 altum se erigens conatus est eam
 contingere. 3 Sed nequivit. 4 Tunc irata
 ait : 5 « Nolo te uvam^b immaturam,
 insipidam et acervam. » 6 Et sic, quasi
 eam contempnens, recessit.

Sic quidam illa que facere
 nequaquam^c possunt verbis tamen se
 posse sed nolle ostendunt.

II. a. *unam*; b. *unam*; c. *nequidquam*

Références : K 214; P 15; TMI J871.

Éditions : Rob. t. II, n° II, p. 547-548; Öst. IV 1, p. 78-79; Herv. t. II, n° II, p. 549.

Source : VdB-SH 25.

Autres occurrences : RV (*rec. gall.*) IV 1 (Thiele LXXI); LBG 102.

II. Le renard et les raisins

Le renard, affamé, vit du raisin
 suspendu haut dans les airs et tenta de
 l'atteindre en se dressant. Ce fut sans
 succès. En colère, il dit : « Je ne te
 veux pas, toi qui es encore vert,
 insipide et aigre. » Et c'est ainsi qu'il
 s'en alla, comme s'il s'en moquait.

Ainsi, certains qui n'arrivent pas du
 tout à faire une certaine chose font
 mine de pouvoir mais de ne pas
 vouloir.

[III. De asino et leone]

1 [A]sinus e diverso leoni occurrit
 2 et ait : 3 « Ascendam in montis
 cacumen 4 et ostendam tibi quia multi
 me timent. » 5 Cum autem venissent ad
 locum petitem, cepit asinus rugitum
 emittere horribile^a et clamare; 6 quem
 audientes vulpes et lepores ceperunt
 currere contra montem. 7 Cui leo ait :
 8 « Poterat et me terrere vox tua, si non
 te scirem quis^b esses. »

Sic quidam, nichil virtute valentes,
 alios tamen inanibus verbis terrent.

III. a. horribile; b. scire quid

Références : K 115; P 151.

Éditions : Rob. t. II, n° III, p. 548; Öst. IV 10, p. 84; Herv. t. II, n° III, p. 550.

Source : VdB-SH 27.

Autres occurrences : RV (rec. gall.) IV 10 (Thiele LXXXIII); MdF 35; LBG 83.

III. L'âne et le lion

L'âne alla à la rencontre du lion et
 lui dit : « Rendons-nous sur le sommet
 de cette montagne et je te montrerai que
 beaucoup me craignent. » Une fois
 arrivé au lieu convenu, l'âne se mit à
 pousser un rugissement horrible qui fit
 fuir loin de la montagne les renards et
 les lièvres, ce à quoi le lion répondit :
 « Ta voix pourrait moi aussi m'effrayer
 si je ne savais pas qui tu es. »

Ainsi, certains qui ne possèdent
 aucune force effraient les autres par des
 paroles creuses.

[IV. De leone et vulpe]

1 Leo, senectute deficiens, simulabat
 languorem, 2 et per hanc fraudem, cum
 cetera bestia ad ipsum visitandum
 intrarent, [fol. 199va B] ipsas mox
 interficiens comedebat. 3 Vulpes autem,
 ante speluncam ejus veniens, stetit 4 et

IV. Le lion et le renard

Affaibli par la vieillesse, le lion
 feignait la maladie et, grâce à ce
 subterfuge, lorsque les autres animaux
 entraient chez lui pour lui rendre visite,
 il les dévorait après les avoir tués. Mais
 le renard, lui, se rendit à l'ancre du lion,

ipsum a longe salutavit. 5 Interrogata
vero^a a leone cur nolle[t]^b intrare,
re[spo]ndit : 6 « *Quia introeuncium
vestigia diversa conspicio, 7 exeuncium
vero^c nulla.* »

s'arrêta et ne le salua que de loin. Au
lion, l'interrogeant sur le motif qui
l'empêchait d'entrer, le renard répondit :
« C'est que je vois plusieurs traces de
pas qui pénètrent dans ton antre, mais
aucune qui n'en ressort. »

IV. a. manque; b. *nollet*; c. *non*

Références : *K* 201; *P* 142; *TMI* J644.1.

Éditions : *Rob.* t. II, n° IV, p. 548; *Öst.* IV 12, p. 84; *Herv.* t. II, n° IV, p. 550.

Source : *VdB-SH* 28.

Autres occurrences : *RV (rec. gall.)* IV 12 (Thiele LXXXVI); *MdF* 36; *LBG* 84.

[V. De bove et lupo]

1 Bos, in valle quadam gramina
pastum querens, vidit lupum de prope
venientem 2 et, cum fugere non valeret,
timidus¹ expectavit. 3 Cui lupus :
4 « *Quid, 5 inquit, huc^a venisti ?* »
6 « *Te, 7 inquit^b bos, diu fugiens huc
veni^c.* » 8 « *Et ego, 9 ait lupus, te [fol.
160b C] per totum annum istum quesivi,
tuis cupiens carnibus saciari.* »
10 « *Ecce, 11 inquit bos, me ad tua vota
paratum. 12 Tantum unam peto a te
graciam : ut scilicet liceat mihi in hunc
montem ascendere et ibidem pro anima
mea et tua salute Dominum precari.*
13 *Quo facto, statim ad te descendam².* »

V. Le bœuf et le loup

Le bœuf, qui paissait dans une
vallée, vit le loup s'approcher et,
comme il ne pouvait espérer fuir,
l'attendit avec crainte. Le loup l'aborda
ainsi : « Pourquoi es-tu venu ici ? » Le
bœuf de répondre : « Je viens ici depuis
longtemps pour te fuir. » « Et moi, je
t'ai cherché pendant toute cette dernière
année pour me repaître de ta chair. » Le
bœuf dit : « Je suis prêt à ce que ton
vœu se réalise. Cependant, je te
demande une faveur : qu'il me soit
donné de grimper cette colline et d'y
faire une prière au Seigneur pour mon
âme et pour ton salut. Cela fait, je

14 « Vade, 15 *inquit*, 16 *et ora breviter et succincte*³, 17 *caveasque ne traxeris ibi moram*. » 18 *Ascendit itaque in montis vertice[m]* 19 *et boatu tam terribili exclamavit, ut ex ipso mugitu ostenderet lupum gregibus imminere.* 20 *Quod audientes pastores et rustici, qui ex parte alia montis erant, accurrerunt cum canibus qui lupum diris morsibus discerpserunt*^d. 21 *At ille ululans ait bovi* : 22 « O [fol. 199vb B] *frater, male pro me orasti.* 23 *Satis apparuit ex clamore quod oracio tua non erat mihi benivola sed hostilis.* » 24 « Ego, 25 *inquit bos, pro te oravi juxta id quod mihi facere voluisti.* 26 *Sciens enim me nullam a te impetraturum misericordiam, oportuit me esse sollicitum de me ipso.* »

*Sic falluntur quamplures animam*⁴ *suam aliis committentes, qui de propria utilitate magis cogitant verborum negociis derelictis.*

redescendrai aussitôt te retrouver. »
 « Va, répondit le loup, sois bref et succinct dans tes prières et prends bien garde de ne pas t'attarder là-bas. » Le bœuf grimpa au sommet de la colline et poussa un mugissement si terrible qu'il put signifier aux troupeaux la menace du loup. Entendant cela, les bergers et les paysans, qui se trouvaient de l'autre côté de la colline, accoururent avec leurs chiens qui déchirèrent le loup par d'affreux coups de dents. Le loup hurla au bœuf : « Ah! frère, tes prières ne m'ont pas été favorables. De ces clameurs, il est apparu assez clairement qu'elles ne me voulaient pas du bien mais plutôt du mal. » Le bœuf répondit : « Moi, j'ai prié à la mesure de ce que tu as voulu me faire subir. Comme je savais que je n'obtiendrais aucune pitié de toi, il a fallu que je me préoccupe de mon propre sort. »

Ainsi sont trompés de nombreuses gens qui confient leur vie à d'autres qui oublient les contrats verbaux au profit de leur propre intérêt.

V. a. *hunc*; b. *huc*; c. *pueni*; d. *discerp[s]erunt*

1. *Sic pro* timide.

2. Il pourrait s'agir d'une allusion à l'épisode du Saut de la chapelle dans *Tristan et Iseult*, où Tristan dit à ses gardiens : « Et quant je Dé proié avrai, / A vos eisinc lors revendrai. »

(v. 937-938, éd. de M. Ernest Muret, 1982, p. 29).

3. Faudrait-il interpréter cet « ora breviter et succincte » comme un clin d'oeil aux premières Constitutions de l'Ordre des Prêcheurs (1228) qui stipulent : « Hore omnes in ecclesia breviter et succincte taliter dicantur, ne fratres devotionem amittant et eorum studium minime impediatur. » (Dist. I, ch. 4, l. 4-6 dans le texte de Rodez, éd. de M. Thomas, 1965, p. 316) ? Comme la conjonction du verbe *orare* et des adverbes *breviter* et *succincte* n'a été, pour l'instant, retrouvée nulle part ailleurs, il semble raisonnable d'admettre cette hypothèse.

4. En marge, mention d'une correction à insérer à cet endroit : *cam* surmonté d'une barre pour *causam*.

Références : *K* 652; *P* 680; *TMI* K561.2.

Éditions : Rob. t. II, n° V, p. 548-549; Öst. App. 19, p. 94; Herv. t. II, n° V, p. 550-551.

Source : MdF 93.

Autre occurrence : *LBG* 72.

[VI. De cato et vulpe]

1 Consociati *catus et vulpes*, per quoddam planum pariter transeuntes, ad quamdam albam spinam venerunt, sub qua pausantes, simul confabulari ceperunt. 2 Tunc ait *catus vulpi* : 3 « Quomodo te defenderes^a si venatores cum canibus ex improvise adessent ? » 4 Respondit : 5 « Artes et ingenia multa novi. 6 Insuper et plenum cautelis specialibus saccidum¹ mecum porto, quibus me tuear^b in adversis. » 7 « Non expedit, 8 inquit *catus*, tibi ulterius sociari qui unam solummodo artem novi : 9 ascendere videlicet in excelsa quo ascendere non valeant

VI. Le chat et le renard

Le chat et le renard, qui s'étaient associés et voyageaient ensemble à travers une plaine, s'arrêtèrent sous une aubépine pour s'y reposer et se mirent à discuter. Le chat demanda alors au renard : « Comment te défendrais-tu si apparaissaient subitement des chasseurs avec leurs chiens ?

— Je connais beaucoup de ruses et de trucs. En outre, je transporte avec moi un petit sac rempli de tours spéciaux pour me défendre dans les situations périlleuses. »

Le chat de répondre : « Il ne t'est pas avantageux de t'associer plus

hostes mei. » 10 *Ipsis itaque colloquentibus, ecce subito venatores cum canibus affuerunt.* 11 *Cato autem in spinam celeriter^c ascendente, canes insequi Renardum ceperunt ejus pellici-[fol. 200a B]-am^d morsibus lacerare^e.* 12 *Ad quem^f catus exclamans ait* 13 « Solve, 14 *inquit,* 15 *solve sacculum cautelarum,* 16 *et tantis astuciis te defende^g.* » 17 *Cui Renardus :* 18 « *Unicam [fol. 160va C] artem tuam omnibus meis astuciis nunc preferrem.* »

Sic contingit frequenter, quod plus prodest in placito verbum unicum probi^h hominis² et^j veracis, quam multe falsorum fallacie tortuose.

longtemps à moi qui ne connaît qu'un seul et unique truc : grimper si haut que mes ennemis ne puissent m'atteindre. »

Alors qu'ils échangeaient là-dessus, des chasseurs surgirent avec leurs chiens. Le chat monta rapidement dans l'aubépine tandis que Renart, lui, fut rattrapé par les chiens lancés à sa poursuite qui déchirèrent sa fourrure à coups de dents, ce à quoi le chat s'exclama : « Ouvre ton sac de ruses ! Défends-toi à l'aide de tes innombrables astuces ! » À quoi Renart répondit : « Hélas ! en ce moment, je préférerais ta ruse à toutes les miennes. »

Ainsi arrive-t-il souvent qu'est plus utile, en situation critique, la seule parole d'un homme juste et vrai que les nombreuses faussetés trompeuses des menteurs.

VI. a. *deffenderes*; b. *tuar*; c. *sceleriter*; d. *pelliceam*; e. *lacerari*; f. toute cette phrase manque, mais un renvoi en marge donne *cui catus exclamans ait*; g. *deffende*, h. *proabri*, j. entre *et* et *veracis*, *vera* raturé

1. *Sic pro* sacculum. Il est fort possible que ce mot soit le résultat de la mauvaise lecture d'un *sacculum* dont le haut de la lettre *l* serait légèrement trop courbé vers la gauche et aurait poussé le scribe à confondre la deuxième barre verticale du premier *u* et ce *l* trop courbé avec un *d*.

2. Répété par erreur.

Références : *K* 196; *P* 605; *TMI* J1662.

Éditions : Rob. t. II, n° VI, p. 549-550; Grimm, p. CLXXXVIII; Öst. App. 20, p. 94-95; Herv. t. II, n° VI, p. 551.

Source : MdF 98.

Autres occurrences : Branches VIIb (Tibert et l'Andouille) et XII (*Les vêpres de Tibert*) du *Roman de Renart*; LBG 129; EdC 39.

[VII. De scabrone et aquila]

1 *Scrabo quidam*, de fimario exiens saturatus, vidit *aquilam in alto volantem et magnum^a aeris spacium in modico temporis spacio transeuntem*. 2 *Tunc, propriam dedignans naturam*, sociis suis dixit : 3 « *Ecce aquila, rostro ferox et unguibus, fortis corpore, velox alis, cum vult usque ad nubes ascendit* 4 *et ad libitum suum velociter ima petit*. 5 *Nos vero, misera nature condicione depressi, nec cum vermibus nec cum avibus computamur !* 6 *Verumptamen aquila nec voce suavior, nec colore nitidior me existit*; 7 *fimarium de cetero non intrabo*. 8 *Quin immo^b, volucris me conjungens, cum ipsis ubique^c volitans conversabor*. 9 *Tunc in altum se tollens canere cepit murmure satis turpi*, 10 *et, dum sequi aquilam in sublimibus niteretur, auram asperiozem non sustinens cecidit, concussus et attonitus^d, longe extra terminos assuetos, ubi fame periclitans* [fol. 200b B] ait *tristis* : 11 « *Animo non curarem*

VII. Le scarabée et l'aigle

Un scarabée, qui sortait tout rassasié d'un tas de fumier, vit l'aigle qui volait haut et qui traversait de grands espaces dans les airs en très peu de temps. Alors, dédaignant sa propre nature, il dit à ses congénères : « Cet aigle – redoutable grâce à son bec et à ses serres, dont le corps est solide et qui est rapide grâce à ses ailes – grimpe jusqu'aux nuages comme il lui plaît et, à son gré, monte rapidement vers les cieux. Quant à nous, qui sommes écrasés par la condition misérable de notre nature, on ne nous considère ni comme vers ni comme oiseaux ! Pourtant, l'aigle n'a pas une voix plus douce ni une couleur plus brillante que les miennes. Désormais, je n'entrerai plus dans le fumier. Bien au contraire, en me joignant aux oiseaux, je vivrai avec eux en voletant où bon me semble. » Cela dit, il s'élança dans les airs et se mit à chanter en bourdonnant de façon assez vilaine. Comme il

utrum vermis aut volucris reputarer,
dum tamen ad antiquum possem
fimarium pervenire. »

Sic superbi, dum se presumptuose
eliciant, eliduntur. Ambitis quoque
frustrati commodis, etiam consuetis
privantur.

s'efforçait de suivre l'aigle dans les airs
mais qu'il ne pouvait supporter le vent
trop violent, il chuta et, ébranlé et
étourdi, se retrouva bien loin à
l'extérieur des frontières de son pays.
Mourant de faim, il dit avec tristesse :
« Dans le fond, peu importe que je sois
considéré comme un ver ou un oiseau,
pourvu que je puisse retourner à mon
fumier de naguère. »

Ainsi, lorsque les orgueilleux
s'élèvent indûment, ils retombent avec
fracas. Frustrés des objets de leur
convoitise, ils sont également privés
des choses qu'ils possédaient de longue
date.

VII. a. *multum*; b. *imo*; c. *ubicumque*; d. *actonitus*

Références : K 326; P 650; TMI U122.

Éditions : Rob. t. II, n° VII, p. 550; Öst. App. 21, p. 95; Herv. t. II, n° VII, p. 551-552; Per. n° 650,
p. 665.

Source : MdF 74.

Autre occurrence : LBG 117.

[VIII. De divite et filia sua]

1 *Medicus quidam, divitis curam
gerens, ipsum de brachio minuere sibi
fecit, ut postmodum per inspeccionem^a
sanguinis de statu ipsius certior*

VIII. Le riche et sa fille

Un médecin chargé de soigner un
homme riche lui fit une saignée au bras
pour examiner son sang et évaluer ainsi
son état de santé avec plus de certitude.

reddere[tur]. 2 Porro dives cruorem illum custodiendum filie sue dedit, qui minus caute custoditus, in terram totaliter est effusus. 3 Timens itaque puella patris offensam, de brachio proprio sanguinem fecit extrahi 4 et in frigidatum medico inspiciendum optulit. 5 Quo inspecto medicus diviti intimavit quod esse[t] puero masculo^b impregnatus. 6 Super quo portento dives nimis admirans et tristis [est]. Vocata ad se filia nunc blandius nunc rigidius ei loquens, tandem ab ea totius^c rei di- [fol. 160vb C]-dicit veritate[m]^d, sciens jam filiam suam, quam virginem esse^e putaverat, impreg[n]atam^f.

Sic mendacibus frequenter evenit et dolosis, ut ex ipsis, quibus latitare putant, fallaciis se doleant apcius deprehensos.

Puis le riche demanda à sa fille de veiller sur le sang; elle le garda avec si peu de soin qu'il finit par se répandre entièrement sur le sol. Craignant la colère de son père, la fille se fit une saignée au bras et, après avoir fait refroidir son sang, l'apporta au médecin pour qu'il l'examine. Cela fait, le médecin annonça au riche qu'il était enceint d'un enfant mâle. Extrêmement étonné et triste de ce prodige, le riche appela sa fille et, lui parlant tantôt plus gentiment tantôt plus fermement, finit par apprendre la vérité sur toute l'affaire, à savoir qu'elle était enceinte alors qu'il la pensait vierge.

Ainsi arrive-t-il souvent aux menteurs et fourbes de se plaindre d'être les victimes, à très juste titre, de ces mêmes tromperies desquelles ils se croyaient à l'abri.

VIII. a. *inspectionem*; b. *esse mas masculo puero* (*mas* est raturé); c. *ocius*; d. *veritatem*; e. manque; f. *impregnatam*

Références : P684; TMI J2321.

Éditions : Rob. t. II, n° VIII, p. 550-551; Öst. App. 22, p. 95-96; Herv. t. II, n° VIII, p. 552.

Source : MdF 42.

Autre occurrence : LBG 114.

[IX. De rustico et infidele uxore sua]

1 *Cum quidam rusticus videret uxorem suam versus nemus* [fol. 200va B] *cum suo incedere leccatore, cucuruit^a illac, ira vehementer accensus^b. 2 Porro, adultero fugiente et per nemoris latebras evadente, rusticus uxorem suam durius increpabat. 3 Que, quasi admirans, causam tante increpacionis ab ipso quesivit. 4 Quo respondente se vidisse adulterum secum ire, exclamavit mulier voce magna : 5 « Heu me, 6 inquit, miseram ! 7 Nunc certissime scio infra triduum morituram, quia tam matri mee quam avie sic evenit ut, paululum antequam mor[i]erentur, quidam juvenis ipsas comitabatur, cum tamen hoc penitus ignorarent. 8 Non audeo in statu seculari remanere ulterius. 9 Oportet ergo ut omnia bona nostra inter nos equaliter dividamus, quia, cum^c omnibus que me contingunt, volo statim aliquam religionem intrare. » 10 Quod audiens avarus rusticus dixit ei : 11 « Noli, 12 inquit, amica mea, 13 noli hoc facere. 14 Certissime dico tibi quod nullum hominem vidi tecum. » 15 « Non audeo, 16 inquit, mulier remanere; 17 quin imo cogitare debeo de anime*

IX. Le paysan et sa femme infidèle

Apercevant sa femme qui s'en allait vers la forêt avec son amant, un paysan, pris d'une vive colère, courut en sa direction. L'amant ayant fui et s'étant caché dans la forêt, le paysan apostropha sa femme rudement. Feignant l'étonnement, elle lui demanda la cause d'un tel blâme de sa part. Alors que son mari répondit l'avoir vu s'éloigner avec un compagnon adultère, elle s'exclama à grands cris : « Ô pauvre de moi ! Maintenant, je sais avec certitude que je serai morte d'ici trois jours, parce que c'est ce qui arriva à ma mère et à ma grand-mère : très peu de temps avant de mourir, un jeune homme les avait accompagnées alors qu'elles l'ignoraient totalement. Je n'ose demeurer davantage dans ce siècle. Il convient donc que tous nos biens soient divisés également entre nous, parce qu'à cause de toutes ces choses qui m'arrivent, je veux sur-le-champ entrer en religion. » Entendant cela, le paysan avare lui dit :
« — Je ne veux pas te faire ça, chère amie. Je t'assure que je n'ai vu aucun homme avec toi.
— Je n'ose plus demeurer [ta] femme,

mee^d salute. 18 *Attendo insuper quod semper impropereares mihi crimen impositum.* » 19 « *Nequaquam,* 20 *inquit rusticus, improprium aliquod tibi dicam,* 21 *nec enim aliquod malum in te vidi.* 22 *Sed verba que protuli, ludens finxi.* » 23 « *Jura ergo mihi,* 24 *inquit mulier, coram^e parentibus tuis, quod nullum [fol. 200vb B] vidisti et quod nunquam, quocumque iero, me sequeris, nec mihi improprium ullum dices.* » 24 « *Libenter,* 25 *ait rusticus, faciam quicquid petis.* » 26 *Tunc iverunt ad quoddam monasterium, ubi, tactis sanctorum reliquiis, omnia que promiserat adimplevit.*

¹ *Hic dicitur quod mulier habet omnes artes dyaboli et adhuc ulterius artem unam : 2 de visis enim decipit veluti de non visis.*

répondit-elle; je dois plutôt penser au salut de mon âme. Je suis sûre par-dessus tout que tu me reprocheras toujours ce dont tu m'accables.

— Je ne te ferai absolument aucun reproche que ce soit et je n'ai vu en toi aucun mal. Au contraire, toutes les paroles que j'ai proférées, je les ai inventées pour plaisanter.

— Alors, dit-elle, jure-moi en présence de tes parents que tu n'as vu personne et que jamais, où que j'aïlle, tu ne me suivras ni me feras un quelconque reproche.

— C'est de bon gré que j'accepte de faire tout ce que tu demandes », dit le paysan.

Ainsi, ils se rendirent à un monastère où, en touchant les reliques des saints, il confirma tout ce qu'il avait promis.

Ici, il est dit que la femme possède toutes les ruses du diable et même une de plus : elle fait passer des choses vues pour des choses qui n'ont pas existé.

IX. a. *cucurrit*; b. *acceisus*; c. *tamen*; d. *me*; e. *corum*

Références : P 651; *TMI* J2349.2.

Éditions : Rob. t. II, n° IX, p. 551-552; Öst. App. 23, p. 96; Herv. t. II, n° IX, p. 553; Per. n° 651, p. 665-666.

Source : MdF 45.

Autre occurrence : *LBG* 37.

[X. De volucris et rege eorum]

1 *Volucris quondam pro rege sibi eligendo ad consilium congregatis, audita est vox cuculi a longe concinentis.* 2 *Omnes vocere^a tam sonoram et claram laudabant.* 3 *Sed avem quem vocem emiserat ignorabant.* 4 *Dicebant autem tante facundie et tam clare populi regimine dignam esse, [fol. 161a C] dum tamen actus et animum cantibus adequaret.* 5 *Miserunt ergo mesangam ad contemplandum^b ejus continenciam et staturam.* 6 *Que veniens sedit^c in arbore juxta eam,* 7 *viditque cuculum quasi tristi vultu et demisso capite nulla nobilitatis indicia, sed inherciam potius^d et desidiam corporis pretendentem.* 8 *Volens adhuc mesenga cuculi condiciones ulterius experiri ascendit in arborem supra eum,* 9 *et super^e dorsum ejus feditates^f egessit,* 10 *nec propter hoc cuculus in aliquo se*

X. Les oiseaux qui élisent un roi

Un jour, alors que les oiseaux étaient rassemblés en conseil afin d'élire un roi, se fit entendre la voix d'un coucou qui chantait au loin. Tous firent l'éloge d'un chant si retentissant et limpide, mais aucun ne savait quel oiseau émettait ce chant. Ils dirent alors qu'avec tant d'éloquence et de limpidité, il était digne de gouverner leur peuple si sa manière d'être et son âme étaient égales à son chant. Ils envoyèrent donc la mésange juger de sa prestance et de sa stature. Elle approcha et se posa dans l'arbre voisin. Elle vit alors un coucou qui, la mine d'apparence triste et la tête baissée, ne présentait aucun trait de noblesse mais plutôt un corps inerte et paresseux. Voulant éprouver davantage la nature du coucou, la mésange grimpa au-dessus de lui dans l'arbre et déféqua

commovit. 11 *Tunc mensenga rediens,*
moresque [fol. 201a B] *cuculi*
reprobans et detestans, ipsius inherciam
ceteris avibus nuntiavit^g 12 *et qualiter*
ulcisci^h *dedecus quod sibi intulerat non*
est ausus. 13 « *Quomodo,* 14 *inquit,*
*contra avem magnam se defenderet*ⁱ,
qui mihi avium minime resistere non
audebat ? 15 *Absit ut talem nobis in*
principem eligamus, sed potius aliquem
sapientem, fortem viribus et audacem. »
 16 *Assensu ergo omnium fecerunt*
aquilam sibi regem, quam dignam
imperio judicabant tanquam statura
procerum, rostro armatum^k *et unguibus*
probum, contra incursus hostium
defensorem, justiciariumque fortem et
rigidum, ac victualium^m *parsimonia*
temperatum, nec superfluis rapinis
populo sibi subjecto infestum. 17 *Simul*
etenim saturatus, pluribus diebus
jejunat, sciens dignitatem regiam non
decere continuis populum vexationibus
conculcare.

Hoc exemplo docetur plebs,
quemlibet dominum vel judicem
*electura, ne*ⁿ *miserum quemvislibet*^l
verbi pomposum preficiant, immo
tale[m]^o, *qui virtute valeat iniquitates*
irrupere et hostium^p *insultibus*
obviare.

sur son dos, mais le coucou ne s'en émut d'aucune façon. Alors, condamnant et maudissant les mœurs de ce dernier, la mésange s'en retourna et rapporta aux autres oiseaux l'indolence du coucou et comment celui-ci avait craint de se venger de la honte qu'elle lui avait fait subir. « Comment se défendrait-il contre un puissant oiseau, lui qui n'a pas osé opposer de résistance à moi, le plus petit des oiseaux ? Abandonnons l'idée d'en faire notre prince et élisons-en un qui sera sage, fort en qualités et hardi. » Tout le monde fut donc d'accord pour faire de l'aigle le roi, car ils le trouvaient digne de commander : il est d'une stature majestueuse; armé de son bec et de ses serres, il est un loyal défenseur face aux attaques de l'ennemi; il est énergique et inflexible dans ses jugements tout en étant modéré par sa sobriété alimentaire; et il ne s'aliène pas son peuple par des déprédations excessives. En effet, dès qu'il est rassasié, il jeûne durant plusieurs jours, sachant qu'il ne convient pas à la dignité royale d'écraser le peuple par des tourments constants.

Par cet exemple, il est montré au

peuple que peu importe le seigneur ou le juge qui sera élu, il ne faut pas préférer quelque misérable à l'attitude pompeuse mais plutôt celui qui, par sa vertu, sera capable de mettre fin aux iniquités et de contrecarrer les attaques de l'ennemi.

X. a. *nocere*; b. *contemplandam*; c. *seditque*; d. *pocius*; e. *eam et supra*; f. *fecunditates*; g. *nunciavit*; h. *ulscici*; j. *deffenderet*; k. manque; m. oublié puis inséré par renvoi en marge; à la suite, l'abréviation « .pp^o. » [voir section II. A. 3. Attribution, localisation et datation, p. 29-30]; n. *nec*; o. *talem*; p. *errumpere et ostium*

1. *Sic pro quemvis aut quemlibet.*

Références : K 349; P 652; TMI B236.1, voir B242.1.1.

Éditions : Rob. t. II, n^o X, p. 552-553; Öst. App. 24, p. 97; Herv. t. II, n^o X, p. 553-554; Per. n^o 652, p. 666.

Source : MdF 46.

Autre occurrence : —

[XI. De rustico et equo suo]

1 *Rusticus, equum quemdam quem nutrierat venditurus, ipsum ad precium XX^a solidorum taxavit.* 2 *Quidam vero vicinus ejus equum volebat emere, 3 sed de precio aliquid [fol. 201b B] minuere cupiebat.* 4 *Convenerunt tandem in hoc, quod de precio equi starent arbitrio primi hominis qui eis^b ad forum venientibus obviaret.* 5 *Contigit autem*

XI. Le paysan et son cheval

Un paysan qui voulait vendre un cheval qu'il avait nourri évalua son prix à vingt sous. Un de ses voisins voulait le lui acheter mais désirait faire baisser ce prix quelque peu. Ils convinrent donc qu'ils fixeraient le prix du cheval en fonction de l'avis du premier homme qu'ils croiseraient en allant au marché. Ainsi, ils rencontrèrent un borgne qui,

ipsos cuidam monoculo^c obviare. 6 Qui, de equi valore seu justo precio requisitus, asseruit X solidos justum precium ejus esse. 7 Placuit verbum emptori, qui dicebat sibi ex pacto equum pro tanto deberi. 8 Sed venditore ei acriter resistente, statuta^d est lis coram iudicibus terminanda. 9 Cumque emptor pro se pactum quod inter se fecerant allegaret, ipsumque [fol. 161b C] appreciatorem eis ignotum non debere haberi suspectum, respondit venditor se ejus taxationi non debere teneri; 10 cum enim esset^e monoculus, partem alteram sive tantum dimidium equi^f vidit^g 11 et ideo dimidium justii pretermisit. 12 Quo audito, riserunt iudices 13 et litem converterunt in jocum, 14 et rusticus cum equo suo domum rediit a vicini calumpnia^h liberatus.

Sic sapiens in periculo nonnunquam se adjuvat^j, dum verba sua, quamvis ponderis realis minus habencia, similitudini rationis prudenter adaptat.

après lui avoir demandé quelle était la valeur ou le prix raisonnable pour un tel cheval, affirma que celui-ci était de dix sous. Ces paroles plurent à l'acheteur, qui dit alors que, selon l'entente, le cheval lui revenait pour cette somme. Cependant, comme le vendeur résistait avec force, il fut décidé que le litige serait réglé par un tribunal. Alors que l'acheteur affirmait la validité du pacte qu'ils avaient conclu et que cet évaluateur inconnu ne devait pas être tenu pour suspect, le vendeur répondit qu'il ne fallait pas tenir compte de l'évaluation qu'il avait faite : comme il était borgne, il ne voyait que l'une des deux parties, autrement dit, seulement la moitié du cheval. Pour cette raison, il avait divisé en deux le juste prix. En entendant cela, les juges se mirent à rire et tournèrent ce litige en dérision.

Dégagé des accusations de son voisin, le paysan retourna chez lui avec son cheval.

Ainsi, le sage placé en mauvaise posture se tire quelquefois d'affaire en faisant en sorte d'adapter avec précaution ses paroles à une apparence de raison, même si le poids de la réalité en est réduit.

XI. a. *XX^{II}*; b. *qui eis* manque; c. *monaculo* mais la lettre *a* est raturée et surmontée de la lettre *o*;
d. *statua*; e. manque; f. *equum*; g. *dixit*; h. *callumpnia*; j. *adjuat*

Références : P 653; *TMI* X122.

Éditions : Rob. t. II, n° XI, p. 553; Öst. App. 25, p. 97-98; Herv. t. II, n° XI, p. 554-555; Per. n°
653, p. 667.

Source : MdF 47.

Autre occurrence : *LBG* 38.

[XII. De accipitre et bubonis pullis]

1 *Accipiter in nemore quodam tantam cum bubone contraxerat* [fol. 201va B] *amiciciam, ut ova bubonis cum suis in proprio nido foveret.* 2 *Cum autem eduxisset pullos e testis, et pro cibo eis^a acquirendo in nemus volasset, pulli bubonis fedaverunt turpiter nidum ejus.* 3 *Quod cum rediens comperisset, pullos suos graviter increpavit, dicens se in illo nemore nidifica[vi]sse per decennium et nunquam ante tantam in pullis suis inhonestatem vidisse.* 4 *Cui pulli accipitris responderunt :* 5 « *Non ex nobis est hec feditas, sed ex hiis fratribus nostris, quorum capita miramur nostris capitibus grossiora.* » 6 *Tunc ait accipiter :* 7 « *Ova bubonis fovere et pullos possum educere,* 8 *sed eorum naturam non possum mutare^b;*

XII. L'épervier et les petits de la chouette

Dans une forêt, l'épervier avait noué une telle amitié avec la chouette qu'il couvait ses oeufs avec les siens dans son propre nid. Alors même que l'épervier avait conduit les petits hors de leur coquille et qu'il volait dans la forêt pour aller leur quérir de la nourriture, les petits de la chouette déféquèrent honteusement dans son nid. Quand l'épervier reparut, il apostropha durement ses poussins : après une décennie passée à nicher dans cette forêt, il n'avait encore jamais vu une chose aussi honteuse chez ses petits, ce à quoi ceux-ci répondirent : « Ces excréments ne sont pas de nous mais de nos frères ici présents dont la tête plus grosse que la nôtre nous étonne. » L'épervier dit alors : « Je

9 *maledicta*, 10 *inquit*, sit *nutritura*,
quorum tam vilis et tam fetida est
natura. »

Idcirco dicitur quod, licet id quod
naturaliter inest occultari possit ad
*tempus*¹, *in fine tamen, prodiens quale*
fuerit, se ostendet.

peux couvrir des oeufs de chouette et
élever ses poussins, mais je ne peux pas
changer leur nature. Que soit maudit le
fait de nourrir ceux dont la nature est si
vile et dégoûtante. »

Pour cette raison, on dit que même
si ce qui est naturellement à l'intérieur
peut se cacher pour un temps, cela finit
toujours par se révéler.

XII. a. *ejus*; b. *natura que mutare non possum*

1. *Sic pro tempus.*

Références : K 129; P 644; TMI Q432.1.

Éditions : Rob. t. II, n° XII, p. 553-554; Öst. App. 26, p. 98; Herv. t. II, n° XII, p. 555-556.

Source : MdF 79.

Autres occurrences : LBG 122; Boz. 4.

[XIII. De aquila et grue]

1 *Aquila quondam in accipitrem*
excanduit ira gravi. 2 *Ipsumque*
persequitur, avibus ceteris comitata.
3 *Sed accipiter fugiens cavernam*
cujusdam rupis^a *ad sui tuitionem*^b
intravit. 4 *Aquila vero exterius cum suis*
tractabat baronibus quis eorum ad
ipsum extrahendum apcior^c *videretur.*
[fol. 201vb B] 5 *Tandem gruem, que*
collo longo posset^d *ad ipsum*

XIII. L'aigle et la grue

Un jour, l'aigle fulminait de colère
envers l'épervier. Pour le poursuivre,
l'aigle rassembla les autres oiseaux.
Cependant, l'épervier en fuite entra
dans la cavité d'une paroi rocheuse
pour se protéger. Au dehors, l'aigle se
demandait avec ses barons qui d'entre
eux serait le plus capable de l'en
extraire. Pour cette tâche, ils choisirent
alors la grue qui, avec son grand cou,

pertingere^e, ad hoc officium elegerunt.

6 *Cum igitur grus apropinquans protenso*^f *collo caput mitteret in cavernam, accipiter absque mora caput ejus utriusque pedis unguibus apprehendens, fortiter illud strinxit.*

7 *Grus vero, tam subita irreptione*^g *perterrita unguiumque pu[n]cturas*^h *non sustinens, ejectis a parte posteriori fecibus aquilam et aves ceteras prope stantes fedavit.* 8 *Cum autem ab accipitris unguibus evasisset, nimio confusa pudore super eo quod acciderat, [fol. 161va C] e patria fugiens, in ignota regione disposuit conversari.* 9 *Arrepto igitur itinere, cum ad maris medium pervolasset, meote cuidam obviavit, que sue migracionis*^j

causam quesivit. 10 *Cumque grus quod*^k *sibi acciderat enarrasset, quesivit moeta an post se anum suum fugiens reliquisset.* 11 *Que respondit quod non, immo illum ubique secum portaret.*

12 « *Consulo*^m *igitur, 13 inquit meota, ut rediens in patria propria*ⁿ *converseris.*

14 *Eadem sive consimilis inhonestas tibi contingere posset in alia regione. »*

15 *Cui grus assenciens*^o *est reversa.*

^{m1} *Sic plerisque contingit quod, postquam in patria sua deliquerint*^p, [fol. 202a B] *infames effecti, in terram*

pourrait l'atteindre. Alors donc que celle-ci, s'approchant le cou tendu, passait la tête dans la cavité, l'épervier la lui saisit aussitôt entre les serres de ses deux pattes et l'étrangla très fort. Terrifiée par cette attaque si subite, la grue ne put supporter les déchirures des serres de l'épervier et, de son derrière, expulsa des excréments qui souillèrent l'aigle et les autres oiseaux qui se tenaient près de là. Parvenant à se libérer de l'emprise de l'épervier mais extrêmement embarrassée par ce qui venait de se produire, la grue décida de fuir son pays pour s'installer dans une région inconnue [de tous].

Sur le chemin de sa fuite, alors qu'elle volait vers le milieu de la mer, elle croisa une mouette qui l'interrogea sur la cause de sa migration. Une fois que la grue lui eut conté ce qui lui était arrivé, la mouette lui demanda si, dans sa fuite, elle avait laissé son anus derrière elle. Elle lui répondit que non, qu'il était toujours là et qu'elle le portait toujours avec elle. « Alors, dit la mouette, selon moi, tu devrais retourner vivre dans ton propre pays. La même humiliation pourrait t'arriver dans une autre région aussi. » Étant d'accord, la grue rebroussa chemin.

fugiunt alienam^d, ubi postmodum
 consimile vel peius delictum incurrunt.
 m² Non enim patria, sed animus est^f
 mutandus.

Voilà ce qui arrive à un grand
 nombre de gens qui, après avoir
 commis une faute, sont entachés
 d'infamie et fuient en terre étrangère où
 ils commettent à nouveau un délit
 semblable ou même pire. Ce n'est pas
 de pays qu'il faut changer, mais bien
 d'âme.

XIII. a. ruppis; b. tuicionem; c. aptior; d. post se; e. perstringere; f. appropinquans extenso; g.
 irreptione; h. puctura; j. migrationis; k. petit trait ajouté par erreur au-dessus de l'abréviation de
 quod; m. cum; n. propria patria; o. assencies; p. derelinquerint; q. alienam fugiunt; r. manque

Références : K 489 (vers. 1); P 654, voir 590 et 590a; TMI J1908 et U120.

Éditions : Rob. t. II, n° XIII, p. 554-555; Öst. App. 27, p. 98-99; Herv. t. II, n° XIII, p. 556; Per.
 n° 654, p. 667-668 .

Source : MdF 80.

Autre occurrence : LBG 123.

[XIV. De lupo et multone]

¹ [L]upus quondam, de malefactis
 suis penitere dispone[n]s^a, vovit se non
 comesturum carnes a septuagesima¹
 usque pasca^b. ² Postmodum vero videns
 quemdam^c pinguem multonem solum in
 hora² nemoris gradientem, dicebat :
³ « O quam libenter de hoc multone
 comederem, nisi essem voto ad
 contrarium obligatus ! ⁴ Verumptamen
 ex quo solus est, nisi³ ego de eo

XIV. Le loup et le mouton

Un jour, le loup, qui voulait se
 repentir de ses méfaits, fit le vœu de ne
 plus manger de viande de la
 septuagésime jusqu'à Pâques, mais, peu
 après, il rencontra un mouton gras qui
 marchait seul à l'orée d'une forêt. Il se
 dit : « Ô avec quel plaisir je mangerais
 de ce mouton si je n'étais pas astreint au
 contraire par mon vœu ! Mais pourtant,
 comme il est seul, si je ne m'en occupe

curaverim^d, *aliquis forte hac parte transiens eum tollet.* 5 *Expedit ergo ut loco unius salmonis eum comedam, cum salmo sit cibus delicacior et hoc quadragesimali tempore carius vendi possit.* » 6 *Multonem itaque rapuit* 7 *et comedit.*

Sic est de quibusdam, qui malorum assuetudine animum habent ita perversum, ut contra suarum illecebrarum desiderium neque iuramentum valeat, neque votum, quin imo nacta qualicumque occasiuncula, protinus recidunt^e.

pas, quelqu'un passant ici par hasard l'enlèvera. Ainsi, il est préférable que je le mange en tant que saumon plutôt que mouton, puisque le saumon est une nourriture plus délicate et qu'en cette période de carême, elle peut se vendre plus cher. » Alors, il emporta le mouton et le dévora.

Ainsi il en est certains qui, par l'habitude des méfaits, ont une âme vicieuse à tel point que pas même un serment ni un vœu ne résistent à la force de leurs tentations. Bien au contraire, dès qu'une petite occasion se présente, ils recommencent.

XIV. a. *disponens*; b. *usque ad pascha*; c. *quemdem*; d. *cura verum*; e. *residivant*

1. Semaine commençant le premier des trois dimanches avant le premier dimanche du carême. Suivent la sexagésime, la quinquagésime puis la quadragésime (le « carême » proprement dit).
2. *Sic*. Comprendre *ora*.
3. Après *nisi*, le mot *forte* a été raturé (souligné d'un trait pointillé).

Références : K 600; P 655; TMI U236, voir K2055.1.

Éditions : Rob . t. II, n° XIV, p. 555; Öst. App. 28, p. 99; Herv. t. II, n° XIV, p. 557; Per. n° 655, p. 668.

Source : MdF 50.

Autre occurrence : LBG 40.

[XV. De hirundine et passeribus]

XV. L'hirondelle et les moineaux

1 *Cum rusticus quidam frumentum*

Alors qu'un paysan remplissait son

quod collegerat in suo granario
 posuisse[t], *hyrundo, ibidem nidificans*
subter trabem, [fol. 202b B] passerres
illuc vocavit, qui per fenestras
intrabant et frumentum rustici
consumebant. 2 Quod cum rusticus
advertisset^a, laqueos et retiacula^b
capiendis passeribus adaptavit. 3 Sed
ipsi, ab hyrundine premoniti, illuc
venire per aliquantulum temporis
cessaverunt. 4 Comperiens tandem
rusticus propositum suum per
yrundinem^c revelatum, ablatis
yrundinis¹ retibus, cepit asserere alta
voce, quod nulli avium de cetero esset
infestus nec aliquam capere niteretur. 5
Quo dicto, granarium suum^d exiens,
laqueos et diversa ingenia teten-[fol.
 161vb C]-dit *passeribus in occulto. 6*
Hyruno autem, dicto^e rustici prestans
fidem, passerres ut ad frumentum
redirent commonuit, et quod hoc secure
possent facere nunciavit. 7 Illis ergo
redeuntibus et comedentibus de
frumento, laxavit rusticus ingenia, que
contra fenestras tetenderat in occulto, 8
et, includens eos in granario, cepit
omnes, 9 et, dum eos occideret, unus
eorum sic hyrundini loquebatur : 10 « O
falsam securitatem nobis a te
promissam et letale convivium ad quod

grenier du froment qu'il avait récolté,
 l'hirondelle, qui nichait là sous une
 poutre, appela les moineaux qui
 entrèrent par les fenêtres et mangèrent
 le froment du paysan. Le paysan ayant
 remarqué cela, il mit en place des filets
 et des grilles pour attraper les
 moineaux. Cependant, avertis par
 l'hirondelle, ceux-ci arrêterent de
 fréquenter l'endroit pendant un certain
 temps. Ayant découvert que
 l'hirondelle avait révélé ses plans, il
 enleva les filets et se mit à affirmer qu'il
 n'était hostile à aucun oiseau et qu'il ne
 chercherait pas à en attraper. Cela dit,
 une fois sorti de son grenier, il installa
 en secret des filets et divers pièges pour
 les moineaux. L'hirondelle, prêtant foi à
 ce que venait de dire le paysan, avisa
 les moineaux qu'ils pouvaient revenir
 manger du froment. Ceux-ci revinrent
 et, pendant qu'ils picoraient, le paysan
 relâcha les pièges qu'il avait tendus en
 travers de la fenêtre et enferma tous les
 moineaux dans le grenier. Alors qu'il
 était en train de les tuer tous, l'un d'eux
 dit à l'hirondelle : « Ô quelle fausse
 sécurité tu nous as promise et à quel
 macabre festin as-tu convié notre
 groupe ! » Ce à quoi l'hirondelle
 répondit : « Voici comment le paysan

nostrum collegium invitasti ! » 11 Cui
hyrundo respondit : 12 « *Sic rusticus*
mihi mentitus^f est. 13 *Et ego vobis*
similiter sum [fol. 202va B] *mentita.* 14
Sed nunc perpendo non esse credendum
omnibus que dicuntur.

Sic plerique, facile credentes que
audiunt, aliis frequenter nunciant multa
falsa.

m'a menti; et moi je vous ai menti de
 même. Cependant, je me rends
 maintenant compte qu'il ne faut pas
 croire tout ce qu'on dit. »

Ainsi, beaucoup de ceux qui
 croient facilement ce qu'ils entendent
 racontent souvent aux autres quantité
 de faussetés.

XV. a. *avertisset*; b. *reciacula*; c. *hyrundinem*; d. manque; e. *dicti*; f. *mentitus mihi*

1. Il faut probablement plutôt lire *rustici*.

Références : K 524; P 656; TMI K2090.1.

Éditions : Rob. t. II, n° XV, p. 557-558; Öst. I 19, p. 50-51 (confusion entre *RV* I 19 et la fable
 ci-dessus qui racontent une histoire bien différente avec les mêmes personnages); Herv. t. II,
 n° XV, p. 557-558; Per. n° 656, p. 668-669.

Source : MdF 83.

Autre occurrence : *LBG* 126.

[XVI. De ape et musca]

1 *Musca et api[s]* de valore sui
contententibus, ait^a musca : 2 « *In*
multis quiescere valeo et sedere ubi
nullus tuam presenciam toleraret^b.
 3 *Super caput regis et regine sedeo* 4 *et*
de eorum scutella manduco. 5 *Quitquid*
autem tibi paraveris in estate, auferetur
tibi in hyeme, te insuper interfecta vel

XVI. L'abeille et la mouche

La mouche et l'abeille débattaient
 de leur valeur respective. La mouche
 dit : « Je peux aller me reposer chez
 une foule de gens et m'établir là où
 personne ne tolérerait ta présence. Je
 me pose sur la tête du roi et de la reine
 et je mange dans leur assiette. Ce que
 tu auras produit pour toi en été te sera

*turpiter e domo tua ejecta. 6 Te autem
pereunte pre inopia, ego et socii mei^c
de melle tuo in mensa regia
comedemus. » 7 Respondit apis 8 et ait :
9 « Vera jam aliqua tetigisti, 10 sed quod
vilior me^d reputari debeas facile est^e
videre. 11 Sedeas ubi sedeas¹. 12 Vadas
quo vadas². 13 Nunquam eris, propter
aliquid quod feceris, honorata, quia
ubique importuna et gravis omnibus es
exosa. 14 Ego autem, propter opera que
facio, quamplurimum sum dilecta 15 et
custodior cum honore. »*

*m1 Sic quidam inutiles et inertes,
cum fortuna eis ad tempus^f blanditur,
proprios non attendunt defectus, m2 sed
se melioribus comparare presumunt.*

enlevé en hiver puis, par-dessus tout, tu
es tuée ou honteusement chassée de ta
maison. Et tandis que tu meurs dans le
dénuelement, moi et mes congénères
mangeons de ton miel à la table du
roi. » L'abeille de répondre : « Tu as
touché à des choses vraies, mais il est
facile de se rendre compte que tu dois
être tenue pour plus vile que moi.
Assieds-toi là où tu t'assoies et va là où
tu vas : tu ne seras jamais honorée pour
ce que tu auras fait; partout tu es
importune et haïe car tu embarrasses
tout le monde. Moi, par contre, grâce
au travail que j'accomplis, je suis
appréciée par la grande majorité et on
me garde avec honneur. »

Ainsi en est-il des gens
improductifs et sans talent : lorsque la
chance les favorise pour un certain
temps, ils ne prêtent pas attention à
leurs propres défaillances et ont au
contraire l'audace de se comparer aux
meilleurs.

XVI. a. *ut*; b. *presenciam coleraret*; c. *me*; d. *me vilior*; e. manque; f. *tempus*

1. Ce verbe devrait être à l'indicatif (*sedes*).

2. *Idem* (*vades*).

Références : K 150; P 521; TMI J242.6.

Éditions : Rob. t. II, n° XVI, p. 556-557; Herv. t. II, n° XVI, p. 558.

Source : MdF 85.

Autre occurrence : LBG 64.

[XVII. De corvo et vulpe]

1 Corvus, de fenestra quadam
frustrum¹ casei^a recentis rapiens,
asportavit 2 et, ad nemus veniens, in
quercu re-[fol. 202vb B]-sedit, caseum
rostro tenens. 3 Quem cum vulpis stans
sub arbore conspexisset, moliebatur
insidias, quibus ipsum caseo
defraudaret. 4 Tunc ipsum commendans
ait : 5 « O miram pulcritudinem avis
huius, decenti statura corporis et nitore
pennarum ! 6 Non esset ei comparabilis
ulla avis si vocis venustas^b responderet
decori. » 7 Hoc audiens corvus^{2 c}, et
laudis gloriam cupiens [fol. 162a C]
ampliozem, canere gestiebat. 8 Sed, dum
aperto rostro^d inciperet crocitare,
caseus in terra[m] cecidit juxta vulpem,
qui, illum cum^e gaudio suscipiens, dixit
corvo : 9 « Mihi cantasti optime, sed
non tibi; 10 habeo quod optabam;
11 animo non curo utrum^f cantes^g an
plores. »

Sic evenit frequenter glorie inanis
cupidis, qui bona sua imprudenter
dilapidant et amittunt, fictis adulancium

XVII. Le corbeau et le renard

Le corbeau, qui avait volé un
morceau de fromage frais à une fenêtre,
s'envola vers la forêt et se posa sur un
chêne, tenant en son bec le fromage. Le
renard, qui se tenait sous l'arbre, tout en
l'examinant échafaudait un stratagème
pour se saisir de ce fromage. Alors,
faisant l'éloge du corbeau, le renard dit :
« Oh ! la merveilleuse beauté de cet
oiseau ! Par l'élégante stature de ce
corps et l'éclat de ses plumes, aucun
autre oiseau ne serait son égal si la
grâce de son chant était à la mesure de
sa parure. » Entendant cela et désireux
d'encre plus de gloire par des éloges,
le corbeau brûlait de chanter.
Cependant, alors qu'il ouvrit le bec
pour commencer à croasser, le fromage
tomba à terre, à côté du renard, qui
l'attrapa avec joie. Celui-ci dit au
corbeau : « Tu as très bien chanté pour
moi mais pas pour toi. J'ai ce que je
voulais; en mon âme, peu m'importe
que tu chantes ou que tu pleures. »

Ainsi est-ce souvent ce qui arrive

laudibus delectati^h.

aux gens avides de vaines gloires : faute de prudence, ils gaspillent et perdent leurs biens, attirés par les fausses louanges des flatteurs.

XVII. a. *cassi*; b. *venustat*; c. *corvus*; d. *rostrus*; e. manque; f. *quod tu*; g. *cantas*; h. *delectati*

1. *Sic pro frustum.*

2. *Sic pro corvus.*

Références : K 205; P 124; TMI K334.1.

Éditions : Rob. t. II, n° XVII, p. 557; Herv. t. II, n° XVII, p. 558-559.

Source : MdF 13.

Autres occurrences : RVI 15 [14] (Thiele XIX); LBG 14.

[XVIII. De rustico et bobus suis]

XVIII. Le paysan et ses bœufs

¹ Rusticus *quidam* extraxit cum bobus suis de stabulo suo fumum^{a 1}, quem ibidem fecerant iidem boves. ² Illi autem *improperaverunt* rustico frumentum et ordeum ipsorum laboribus acquisitum, quibus ipse et domus sua sustentacionem^b a multis annis habuerant satis amplam, nec decere eos tam vilibus operibus deputari. ³ Quibus ille : ⁴ « Nome, ⁵ inquit, quod nunc extrahitis, vos ipsi fecistis ? » ⁶ Hii [fol. 203a B] inquirunt : ⁷ « Negare non possumus. » ⁸ « Justum est ergo, ⁹ ait rusticus, ut domum meam, quam quiescentes fedastis, vestris

À l'aide de ses bœufs, un paysan nettoyait son étable de leur fumier. Ceux-ci reprochèrent alors au paysan de s'être approprié le froment et l'orge produit par leur propre labeur, dont lui-même et sa maisonnée avaient tiré une nourriture abondante depuis bien des années, et dirent qu'il n'était pas convenable qu'il leur impose d'aussi vils travaux. Il leur répondit : « Ce que vous nettoyez en ce moment, n'est-ce pas ce que vous avez vous-mêmes produit ? » Eux de répondre : « Nous ne pouvons le nier. » « Donc, dit le paysan, il est juste que, par vos efforts,

laboribus emundetis².

m1 *Sic est^c de servientibus, discolis et superbis, quod, si^d quid bene fecerint, illud improperare non cessant, bonorum immemores receptorum.* m2 *Defectus vero suos vellent semper sub silencio pertransiri.*

vous nettoyez ma maison que vous avez souillée en vous reposant. »

Ainsi en est-il des serviteurs ignorants, grincheux et insolents : s'ils ont fait quelque chose de bien, oublieux des biens reçus, ils ne cessent de le rappeler sur un ton de reproche, mais ils dissimulent toujours leurs défauts en les passant sous silence.

XVIII. a. *fumum*; b. *sustentationem*; c. manque; d. *quod si* manque

1. *Sic pro fumum.*

2. Après *emundetis*, le passage suivant, extrait de la moralité qui suit, a été raturé : « *quod si quid bene fecerint illud i* ».

Références : K 440; P 657.

Éditions : Rob. t. II, n° XVIII, p. 558; Öst. App. 29, p. 99-100; Herv. t. II, n° XVIII, p. 559; Per. n° 657, p. 669.

Source : MdF 84.

Autres occurrences : LBG 63; Boz. 12.

[XIX. De lepore et cervo]

1 *Lepus quidam, cervum conspiciens ramosis cornibus decoratum, conquestus est Jovi se debile pecus et mutilum nulli aliorum^a formidatum.*

2 *Peciit ergo tam ad sui tuicionem^b quam ad decorem cornua sibi dari qualia cervus habebat.* 3 *Dicente autem Jove quod non posset ea pre*

XIX. Le lièvre et le cerf

Un lièvre, voyant un cerf qui arborait un panache, se plaignit à Jupiter d'être une bête faible, sans corne et crainte de personne. Il demanda donc, tant pour sa défense que pour son apparence, d'être pourvu de bois comme ceux du cerf. À Jupiter qui lui dit qu'il ne pourrait les soulever

ponderositate nimia sustinere, respondit se optime cornua talia portaturum.

4 *Tunc, jubente Jove, creverunt ei cornua in capite ingentia^c et ramosa.*

5 *Sed cum, nimis oneratus eisdem, currere non valeret, captus a pastoribus et occisus.*

Sic multi multa cupiunt, quibus, honorari credentes, confusionem incurrunt et mortem.

parce qu'ils seraient trop lourds, le lièvre répondit qu'il arrivera très bien à les porter. Ainsi, par la volonté de Jupiter, se mirent à pousser sur sa tête des bois énormes et très ramifiés. Toutefois, comme il n'arrivait pas à courir parce qu'il pliait sous le poids de ses bois, il fut capturé par des bergers et tué.

Ainsi plusieurs désirent beaucoup de choses pour lesquelles, croyant y trouver la dignité, ils ne connaissent que le trouble et la mort.

XIX. a. *aliorum nulli*; b. *tuitionem*; c. *ingente*

Références : *K* 253; *P* 658, voir *P* 117; *TMI* B15.3.4.1, voir A2232.1.

Éditions : *Rob.* t. II, n° XIX, p. 558; *Öst.* App. 30, p. 100; *Herv.* t. II, n° XIX, p. 559-560; *Per.* n° 658, p. 669-670.

Source : *MdF* 96.

Autre occurrence : *LBG* 127.

[XX. De lupo et scabrone]

1 *Lupo quondam^a in sua cavea dormiente, intravit scabro^b quidam in posteriora ipsius, qui evigilans non modico [fol. 203b B] torquebatur dolore.* 2 *Cumque per angustia^c se super terram hac illac^d que diucius volutasset, scabro^e ex parte exiit qua intrarat.*

XX. Le loup et le scarabée

Un jour, alors que le loup dormait dans sa tanière, un scarabée s'introduit dans son derrière, ce qui réveilla le loup et le fit se tordre d'une vive douleur. Comme il n'avait pas cessé de se rouler par terre à cause de cette gêne, le scarabée ressortit par où il était entré.

3 *Quem* lupus *conspiciens indignabatur*
 se a *tam modica et vili bestia tanta*
passum 4 *et ait* : 5 « O miser, *quomodo*
ausus es meliorem te et valenciorem^f
viribus infestare ? 6 *Sed nunc*, si
alicujus valoris te reputes, congrega^g
genus tuum, proximos et amicos, ut
cras contra me et meos bellaturus [fol.
 162b C] *venias in hoc campo.* » 7 *Quod*
cum ex utraque parte esset firmatum,
venerunt in crastino parati ad pugnam,
lupus cum bestiis saltus et silve, scabro
cum scabronibus^h *et cum communi*
muscarum genere ac vesparum.
 8 *Consilio autem lupi obturaverunt*
*bestie posteriora sua*ⁱ 9 *et victis*¹
desuper ligaverunt. 10 *Congressu autem*
inito, cervum in yliis ictu pupugit^k
amarissimo quedam vespa. 11 *Qui,*
acerbitatem puncture non sustinens,
saliendo pepedit^m, 12 *et in posterioribus*
*victam*² *rupit.* 13 *Quod cum lupus*
vidisset, fortiter exclamavit : 14
 « *Fugiamus, o socii !* 15 *Fugiamus !*
 16 *vincula jam rumpuntur !* 17 *Quod si*
aliquam diu moram traxerimus, non est
*aliquis nostrum qui scabrones ac*ⁿ [fol.
 203va B] *vespas, unam vel duas, non*
habeat subter caudam. » 18 *Quo audito,*
omnes fugerunt.

Sic multis contingit frequenter,

Indigné à la vue d'une bête aussi petite
 que vile qui lui avait causé autant de
 trouble, le loup dit : « Ô, misérable,
 comment oses-tu importuner meilleur et
 plus puissant que toi ? Mais
 maintenant, si tu prétends avoir une
 quelconque valeur, rassemble tes
 congénères, tes proches et tes amis et
 viens combattre demain contre moi et
 les miens dans ce champ. » Une fois
 que les deux parties se furent
 entendues, ils revinrent le lendemain
 prêts à se battre : le loup avec les bêtes
 des pacages et des bois contre le
 scarabée et ses congénères unis aux
 mouches et aux guêpes. Suivant le
 conseil du loup, les bêtes s'obturèrent le
 derrière en l'enrubannant. Au début du
 combat, une guêpe piqua très durement
 le cerf aux flancs. Celui-ci, incapable
 de soutenir la brûlure de cette piqûre,
 péta en sautant et brisa les liens qui
 protégeaient son derrière. En voyant
 cela, le loup s'exclama avec force :
 « Fuyons, mes frères ! Fuyons ! Les
 liens ont déjà cédé. Si nous traînons un
 tant soit peu, il n'y en aura pas un de
 nous qui n'aura pas de scarabées, de
 guêpes, ou les deux, sous la queue. »
 En entendant cela, tous s'enfuirent.

Ainsi arrive-t-il à plusieurs, en

quod, imminente necessitatis^o tempore, a minoribus se, quos ante habuerunt despectui, cum confusione sui non modica superantur. période de besoin imminent, d'être dépassés, dans leur extrême confusion, par des plus petits qu'eux pour qui ils n'avaient auparavant que du mépris.

XX. a. *quodam*; b. *internuit scrabo*; c. *angustias*; d. *illa*; e. *scrabo*; f. *valentiolem*; g. *cum*; h. *scrabo cum scrabonibus*; j. manque; k. *pupugitet*; m. *pedit*; n. *scrabones aut*; o. *necessitatis*

1. *Sic pro vittis.*
2. *Sic pro vittam.*

Références : K 630; P 659; TMI K2323.1 et L315.6.

Éditions : Rob. t. II, n° XX, p. 559; Öst. App. 31, p. 100-101; Herv. t. II, n° XX, p. 560-561; Per. n° 659, p. 670.

Source : MdF 65.

Autre occurrence : LBG 55.

[XXI. De leone infirmo]

¹ [E]grotantem¹ quondam leonem cetera visitantes bestie dicebant peritoei medico opus esse. ² Consulte super hoc ulterius ubi talis posset medicus reperiri, dixerunt se nullum^a scire periciorem Renardo, qui tam bestiis quam volucribus loqui novit et diversa frequenter tractabat negocia cum utrisque. ³ Citatus ergo Renardus ut ad regem veniret, per dies aliquos se subtraxit. ⁴ Quadam vero nocte clam de caverna sua exiens, in scrobe quadam prope regis cameram^b se abscondit.

XXI. Le lion malade

Un jour, alors que le lion était malade, les autres bêtes qui venaient le visiter disaient qu'il lui fallait un médecin compétent. Consultés sur le lieu où trouver un tel médecin, ils se dirent qu'ils ne connaissaient personne de plus savant que Renart, lequel savait parler tant avec les bêtes qu'avec les oiseaux, et traitait souvent des affaires avec chacun d'eux. Cité à comparaître devant le roi, il s'esquiva durant quelques jours. Une nuit, il sortit secrètement de sa tanière et alla se

5 *Inde ascultans*², *audivit regim*³ *c* de more sue *causa circumstantes bestias alloquentem*^d. 6 *Responsa quoque ipsarum diligencius*^e *annotabat*. 7 *Cumque diversa a diversis in*^f *regis audiencia dicerentur, venit Ysengrinus* 8 *et ait* : 9 « *Nichil impedit Renardum venire ad curandum dominum nostrum regem, nisi sola protervitas animi sui nequam*; 10 *propter quod ipsum, tanquam salutis regie contemptorem, pronuncio morte dignum*. » [fol. 203vb B] 11 *Tunc Renardus, vultu gravis et incessu maturus, cameram regis intravit*, 12 *ipsumque ex*^g *parte magistrorum in urbe Salernitana commorantium salutavit*. 13 *Cumque rex sibi mortem comminaretur pro mora quam fecerat, ait regi* : 14 « *Quid facerem apud te, Domine mi Rex, antequam certum salutis tue remedium mecum ferrem ?* 15 *Postquam autem tuum audivi mandatum, terras diversas peragrans Salerne medicos adii consulendos, qui, cognito sintomate*^h *morbi*⁴ *tui, hoc unum pro recuperanda salute tibi denunciant remedium singulare : ut pelle lupina de corpore lupi recenter extracta, ex ipso adhuc sanguine*-[fol. 162va C]-*ne*ⁱ *calida et fumante, pectus tuam involvas*. 16 *Hec*

cache dans un trou près de la chambre du roi. De là, écoutant avec attention, il entendit le roi entretenir les animaux qui l'entouraient de la cause [possible] de son retard. Il prenait aussi note des réponses avec une extrême attention. Alors que tous donnaient des avis divers durant l'audience du roi, Ysengrin s'avança et dit : « Rien n'empêche Renart de venir soigner notre Seigneur le Roi si ce n'est l'effronterie de sa vile âme, et je le juge digne de mourir parce qu'il méprise ainsi la santé du roi. » Tout à coup, le visage sombre et la démarche sûre, Renart entra dans la chambre du roi, qu'il salua de la part des maîtres qui vivent dans la ville de Salerne. Comme le roi le menaçait de mort pour son retard, Renart lui dit : « Que ferais-je auprès de toi, ô Seigneur mon Roi, avant d'avoir apporté avec moi un remède sûr pour [que tu recouvres] la santé ? Après avoir entendu ton ordre, je suis parti en voyage en diverses terres étrangères pour consulter les médecins de Salerne, qui, en apprenant les symptômes de ta maladie, prescrivent ce seul et unique remède pour recouvrer ta santé : que soit arrachée la peau du corps d'un loup et,

medicina te *infra triduum*^k reddet sanum. » 17 Quo audito, jussu regis captus est^m lupus et vivus excoariatus, 18 ac pellis cum sanguine pectori regisⁿ applicata. 19 Dimissus tandem a regis satellitibus, Ysengrinus cum in silvas fugeret sine pelle, sequens eum, Renardus a longe clamitabat : 20 « O beati regis consiliarii, qui sic purpuram induunt et scarletam⁵. 21 Sed, quia absentem proximum lingue aculeo pupugisti, patere nunc culicum^o [fol. 204a B] stimulos et vesparum. »

Sic evenit frequenter invidis et iniquis, quod, dum aliis mala fabricant, propriis laqueis innectuntur.

de cette peau au sang chaud et fumant, tu t'envelopperas la poitrine. Cette cure te fera recouvrer la santé d'ici trois jours. » Cela dit, sur l'ordre du roi, le loup est capturé et écorché vif, et sa peau sanguinolente est ensuite appliquée sur la poitrine du roi. Chassé ensuite par la garde du roi, Ysengrin s'enfuit sans peau dans la forêt, suivi de Renart qui lui crie fort, de loin : « Ô ces conseillers de [notre] bienheureux roi, qui portent ainsi le pourpre et l'écarlate. Puisque avec la langue [qui te sert] de dard tu as piqué ton prochain en son absence, subis maintenant l'aiguillon des moustiques et des guêpes. »

Ainsi arrive-t-il souvent aux envieux et aux injustes de se faire prendre à leurs propres pièges alors qu'ils projettent de faire du mal à d'autres.

XXI. a. nulli; b. cavernam; c. regem; d. alloquente; e. diligentius; f. manque; g. in; h. sinemate; j. sanguine; k. *infra triduum te*; m. manque; n. a inséré entre *regis* et *applicata*; o. *culicum*

1. Au lieu d'un E, l'initiale dessinée est un X.
2. *Sic pro* auscultans.
3. *Sic pro* regem.
4. Avant *morbi*, on trouve le mot *verbi* raturé.
5. La phrase est évidemment incomplète et difficile à rétablir. On se demande pourquoi Renart apostrophe Ysengrin à la troisième personne du pluriel.

Références : K 599; P 258, P 585 et P 698; TMI K961 et K961.1.1.

Éditions : Rob. t. II, n° XXI, p. 559-560; Grimm, p. CLXXXVIII-CLXXXIX; Öst. App. 32, p. 101; Herv. t. II, n° XXI, p. 561-562 .

Source : MdF 68.

Autres occurrences : Branches I (*Jugement de Renart*) et XV (*Renart médecin*) du *Roman de Renart* (éd. de M. Martin 1882); LBG 59.

**[XXII. De leone dimissente lupo
regnum suum]**

1 *Cum leo quondam disponderet in
terram longinquam^a peregre proficisci,
convocatis bestiis, monuit ut regem
eligerent loco sui.* 2 *Que lupum
communi consilio elegerunt, quem
contra adversarios fortem esse
dicebant, asperum et audacem.* 3 *Quibus
leo : 4 « Valens, 5 inquit, animal
elegistis, dum tamen animum adaptet
justicie et mansuetudini, prout decet.*
6 *Ut autem sub ipso vitam securam
ducere valeatis jurejurando^b, se vobis
astringat quod nullum vestrum ledat
injuste et quod nunquam de cetero
carnes edat. » 7 Que cum a lupo
requirerent, hec et alia multa eis sub
juramento concessit.* 8 *Cum autem post
recessum leonis se securum et in
dominio firmatum vidisset, cogitabat
quo^c ingenio ab ipsis bestiis optineret ut
ipsum debere carnes comedere
judicarent.* 9 *Tunc peciit a quodam*

XXII. Le loup régna

Un jour, comme il se préparait à partir en pèlerinage dans un pays lointain, le lion fit rassembler tous les animaux et leur demanda d'élire un roi à sa place. Ainsi, en conseil commun, ils élirent le loup qu'ils tenaient pour fort, farouche et hardi devant l'ennemi. Le lion leur répondit : « Vous avez choisi un animal capable, mais dans la mesure où il saura convenablement ajuster son esprit à la loi et à la clémence. Pour que vous puissiez mener une vie en toute sécurité sous son règne, il faut qu'il vous jure de ne pas vous blesser injustement et de ne plus jamais manger de viande. » Ils firent appeler le loup, qui leur concéda sous serment ces choses et beaucoup d'autres.

Une fois le lion parti, le loup se vit maintenant tranquille et confirmé dans son titre de seigneur. Il réfléchit alors à

capreolo¹ ut sibi an fetidum haberet an[h]elitim^d judicaret. 10 Qui respondit tantum ejus esse^e fetorem², quod eum tolerare non posset. 11 Quo audito, lupus bestias ad iudicium convocavit, [fol. 204b B] querens ab eis quid deberet fieri de illo, qui in regis irreverenciam verba probrosa et ipsum dehonestancia protulisset.

12 Responderunt quod talis, tanquam reus lese majestatis, mori deberet.

13 Tunc per illud iudicium interfecit capreolum, intimans quid dixisset, 14 et ad sue palliacionem^f nequicie sectum in frustra³ suis distribuit baronibus, partem sibi ipsi retinens pinguiorem.

15 Alias, cum esuriret, quesivit a dannula quid sibi de ejus an[h]e-[fol. 162vb C]-litu videretur. 16 Que, magis eligens mentiri quam mori, dixit se nunquam odorem sensisse in aliquo ita dulcem. 17 Tunc, convocatis baronibus, quesivit quid de illo esset agendum, qui, a rege requisitus dicere veritatem, mentitur eidem et loquitur fraudulenter.

18 At illi decreverunt hujusmodi morte dignum. 19 Dammulam^g ergo occidit 20 et nullo increpante comedit.

21 Postmodum videns quamdam simiam teneram atque pinguem quesivit ab ea de an[h]elitus sui odore. 22 Que dixit

l'astuce grâce à laquelle il obtiendrait des animaux qu'ils statuent sur le fait qu'il doive manger de la viande. Il demanda donc à un chevreau s'il trouvait son haleine fétide. Celui-ci lui répondit qu'elle était si fétide qu'il ne pouvait la supporter. Entendant cela, le loup convoqua les animaux au tribunal pour leur demander quel sort réserver au chevreau, lui qui, par ses paroles infâmes et sa malhonnêteté, avait fait preuve d'irrévérence envers le roi. Ils répondirent que comme il était coupable de lèse-majesté, il devait mourir. Ainsi, en vertu de ce jugement, lui reprochant ce qu'il avait dit, il tua le chevreau et, après l'avoir découpé en morceaux, le distribua à ses barons pour dissimuler sa méchanceté, mais tout en se réservant la partie la plus charnue.

À un autre moment, comme il était affamé, le loup demanda à un jeune daim ce qu'il pensait de son haleine. Celui-ci, préférant mentir pour ne pas mourir, dit n'avoir jamais senti une odeur aussi délicate chez qui que ce soit. Alors, une fois les barons rassemblés, le loup leur demanda ce qu'il fallait faire du jeune daim, de qui le roi avait exigé la vérité mais qui lui

quod nec multum gravis erat, nec multum suavis, sed medio modo se habens. 23 *Videns itaque lupus se adversus eam accusationem rationabilem^j non habere, lecto decumbens se [fol. 204va B] finxit infirmum.* 24 *Visitantes ergo eum bestie, secum pariter et medicos adduxerunt, qui dixerunt nullum in eo vite periculum imminere, dum tamen aliquid comederet quod ejus appetitui complaceret.* 25 *Ille autem dicebat nullum cibum nisi carnes simie sibi placere, sed cicius vellet mori quam simie^k nocens infringeret jusjurandum.* 26 « *Nisi forsitan talem ad hoc causam haberem quod barones mei^m hoc decernerentⁿ rationabiliter^o faciendum.* » 27 *Tunc dixerunt communiter quod hoc facere posset secure nec aliquod esse sacramentum contra salutem sui^p corporis observandum.* 28 *Quo audito, interfecit simiam^q* 29 *et comedit.* 30 *Istud autem iudicium in capita ipsorum judicantium postmodum redundavit, quia ex tunc nulli fidem aut juramentum servavit.*

^{m1} *Hinc monet sapiens hominem iniquum nullatenus ad dominandum debere admitti : ^{m2} talis enim, promissiones quaslibet parvipendens,*

avait menti et parlé faussement. Pour cela, ils déclarèrent qu'il méritait de mourir. Le loup tua donc le jeune daim et le dévora sans que personne ne proteste.

Plus tard, voyant une guenon tendre et grasse, il lui demanda ce qu'elle pensait de l'odeur de son haleine. Celle-ci lui répondit qu'elle n'était ni très terrible ni très douce mais entre les deux. Se rendant compte qu'il n'avait pas d'accusation raisonnable à porter contre elle, il alla se mettre au lit et feignit d'être malade. Les animaux allèrent donc le visiter, de même que les médecins, et ceux-ci dirent ne le voir atteint d'aucun danger mortel à partir du moment où il mangerait quelque chose de son goût. Il répondit que la seule chair qui lui plairait serait la viande de guenon, mais qu'il préférerait mourir rapidement que de trahir son serment en faisant du mal à la guenon. « À moins que je n'aie pour cela une raison telle que mes barons jugent que je dois raisonnablement le faire. » Alors, de concert, ils lui dirent qu'il pouvait faire cela en toute sûreté et qu'aucun serment allant à l'encontre de sa santé physique ne devait être respecté. Entendant cela, il tua la

suam tantummodo conabitur assequi
voluntatem.

guenon et la dévora. Mais, plus tard, il
reprit ce jugement en tête de toutes ses
ordonnances car, dès lors, il ne
respectait plus ni foi ni serment.

Le sage montre ainsi que l'homme
injuste ne doit en aucun cas être porté
au pouvoir : celui-ci, en effet, méprisant
toutes ses promesses, ne cherchera qu'à
parvenir à ses fins.

XXII. a. *longiquam*; b. *jujurando*; c. manque; d. *hanelitum*; e. *esse ejus*; f. *palliationem*; g.
dannulam; h. *nec multum suavis sed medio modo se habens* manque; j. *accusationem*
rationabilem; k. *symie*; m. manque; n. *decernerunt*; o. *rationabiliter*; p. *sui*; q. *symiam*

1. *Capreolus* désigne habituellement le faon. Étant donné que c'est l'animal qui est ensuite mis en
scène, il est beaucoup plus probable que l'auteur ait eu le chevreau (*capriolus*) en tête, terme qui se
confond facilement avec le premier.

2. *Sic pro* foetusus.

3. *Sic pro* frusta.

Références : K 400; P 514; TMI J811.2, voir K961.

Éditions : Rob. t. II, n° XXII, p. 561-562; Öst. III 20, p. 77-78 (vers. du *RV*); Herv. t. II, n° XXII,
p. 562-563.

Source : MdF 29.

Autres occurrences : RM 34; LBG 77; PrEx de Reims, fol. 14b-va.

IV. INDEX

1. LEXIQUE

En gras, apparaît le mot sous sa forme générique (précédé d'un astérisque si ce mot n'appartient pas au latin classique) suivi de sa fonction grammaticale en italique. Lorsque son orthographe diffère de la norme classique, celle-ci est indiquée entre crochets [x]. Puis, entre parenthèses (x), on le retrouve tel qu'il apparaît dans le texte si ce n'est pas sous sa forme générique. Le cas échéant, les variantes orthographiques d'un même mot sont indiquées et suivies de la lettre du manuscrit correspondant (C pour le B.N. lat. 347C et B pour le B.N. lat. 347B). Après les parenthèses, suit le numéro de la fable en chiffres romains puis celui de la phrase en chiffres arabes ou de *m* si le mot se trouve dans la moralité. À noter qu'une phrase interrompue par une incise conserve le même numéro après celle-ci, et que cette incise porte le numéro suivant (voir, par exemple, les phrases 4 et 5 de la fable V *De bove et lupo*). Enfin, un sens ayant besoin d'être explicité est placé entre guillemets simples 'x'.

Abréviations employées :

Abl. = ablatif

Acc. = accusatif

adj. dém. = adjectif démonstratif

adj. num. = adjectif numéral

adj. poss. = adjectif possessif

adj. qual. = adjectif qualificatif

adj. subst. = adjectif substantivé

adv. = adverbe

aux. = auxiliaire

comp. = complément

conj. coord. = conjonction de coordination

conj. sub. = conjonction de subordination

Dat. = datif

disc. indir. = discours indirect

gén. = gérondif

indic. = indicatif

inf. = infinitif

interj. = interjection

n. = nom commun

Nom. = nominatif

part. p. = participe passé

part. subst. = participe substantivé

plur. = pluriel

prép. = préposition

pr. anaph. = pronom anaphorique

pr. ind. = pronom indéfini

pr. interr. = pronom interrogatif

pr. pers. = pronom personnel

pr. pers. réfl. = pronom personnel réfléchi

pr. rel. = pronom relatif

subj. = subjonctif

v. = verbe

a, ab *prép.* [+ *adv.*] IV 4; X 1

[+ *Abl.*, *comp. d'agent*] I 9; I m; IV 5; V 12; V 26; VIII 6; IX 3; XV 3; XV 10; XIX 5; XX 3; XX m; XXI 7; XXI 19; XXII 17

[+ *Abl.*, *éloignement, origine*] XI 14; XIII 7; XIII 8; XIV 1; XVIII 2; XXI 19;

XXII 7; XXII 8; XXII 9; XXII 11; XXII 15; XXII 21

abscondo v. (abscondit) XXI 4

absque *prép.* [+ *Abl.*] XIII 6

absum v. (absit) X 15; (absentem) XXI 21

ac, atque *conj. coord.* (ac) X 16; (ac) XX 7; (ac C, aut B) XX 17; (ac) XXI 18; (atque) XXII 21

- accendo** v. (accensus) IX 1
accido v. (acciderat) XIII 8; (acciderat) XIII 10
accipiter n. XII 1; (accipitris) XII 4; XII 6; (accipitrem) XIII 1; XIII 3; XIII 6; (accipitris) XIII 8
accurro v. (accurrerunt) V 20
accusacio n. [*pour* accusatio] (accusacionem) XXII 23
acerbitas n. (acerbitatem) XX 11
acervus adj. qual. [*pour* acerbus] (acervam) II 5
acquirō v. (acquirendo) XII 2; (acquisitum) XVIII 2
acriter adv. XI 8
actus n. X 4
aculeus n. (aculeo) XXI 21
ad prép. [+ *Acc.*] III 5; IV 2; V 10; V 13; VI 1; (exclamans ad + *Acc.* C, exclamans + *Dat.* B) VI 12; VII 3; VII 4; VII 11; VIII 6; IX 26; X 1; X 5; XI 1; XI 4; XII m; XIII 3; XIII 4; XIII 5 (x 2); XIII 9; (usque ad) XIV 1; XIV 3; XV 6; XV 10; XVI m1; XVII 2; XIX 2 (x 2); XX 7; XXI 3; XXI 9; XXII 11; XXII 14; XXII 26; XXII m1
adapto v. (adaptat) XI m; (adaptavit) XV 2; (adaptet) XXII 4
adduco v. (adduxerunt) XXII 24
adeo v. (adii) XXI 15
adequo v. [*pour* adæquo] (adequaret) X 4
adhuc adv. (adhuc ... ulterius) IX m; (adhuc ... ulterius) X 8; XXI 15
adimpleo v. (adimplevit) IX 26
adjuvo v. (adjuvat C, adjuat B) XI m
admiror v. (admirans) VIII 6; (admirans) IX 3
admitto v. (admitti) XXII m1
adsum v. (adessent) VI 3; (affuerunt) VI 10
adulans adj. subst. (adulancium *pour* adulantium) XVII m
adulor v. (adulatus est) I 8
adulter n. (adultero) IX 2
adulter adj. qual. (adulterum) IX 4
adversarius adj. subst. (adversarios) XXII 2
adversus adj. subst. (adversis) VI 6
prép. [+ *Acc.*] XXII 23
adverto v. (advertisset C, avertisset B) XV 2
aer n. (aeris) VII 1
ago v. (esset agendum) XXII 17
aio v. (ait) I 5; (ait) II 4; (ait) III 2; (ait) III 7; (ait) V 9; (ait) V 21; (ait) VI 2; (ait) VI 12; (ait) VII 10; (ait) IX 25; (ait) XII 6; (ait C, ut B) XVI 1; (ait) XVI 8; (ait) XVII 4; (ait) XVIII 9; (ait) XX 4; (ait) XXI 8; (ait) XXI 13
ala n. (alis) VII 3
alba adj. qual. (albam) VI 1
alias adv. XXII 15
alienus adj. qual. (alienam) XIII m1
aliquam [*voir diu*]
aliquantum n. XV 3
aliqui adj. ind. (aliquam) IX 9; (aliquod) IX 19; (aliquod) IX 20; (alicujus) XX 6; (aliquos) XXI 3
aliquid adv. XI 3
aliquis pr. ind. (aliquo) X 10; (aliquem) X 15; XIV 4; (aliquam) XV 4; (aliqua) XVI 9; (aliquid) XVI 13; XX 17; (aliquo) XXII 16; (aliquid) XXII 24; (aliquod) XXII 27
alius pr. ind. (aliis) I 2; (alios) III m; (alia) V 20; (aliis) V m; (alium) X 16; (alia) XIII 14; (aliis) XV m; (aliorum) XIX 1; (aliis) XXI m; (alia) XXII 7
allego v. [*pour* adlego] (allegaret) XI 9
alloquor v. [*pour* adloquor] (alloquentem) XXI 5
alter adj. qual. I 1; (alteram) XI 10
altus adj. subst. (altum) II 2; (altum) VII 9
adj. qual. (alta) XV 4
amarus adj. qual. (amarissimo) XX 10
ambio v. (ambitis) VII m
amicicia n. [*pour* amicitia] (amiciciam) XII 1
amicus n. (amica) IX 11; (amicos) XX 6
amitto v. [*pour* admitto] (amittunt) XVII m
amplus adj. qual. (ampliozem) XVII 7; (amplam) XVIII 2
an conj. sub. XIII 10; XXII 9
anelitus n. [*pour* anhelitus] (anelitum) XXII 9; (anelitu) XXII 15; (anelitus) XXII 21
angustia n. (angustias B) XX 2
anima n. V 12; (animam) V m; (anime) IX 17; (animam) XXII 4
animal n. XXII 4
animus n. VII 11; (animum) X 4; XIII m2; (animum) XIV m; (animo) XVII 11; (animi) XXI 9
annoto v. [*pour* adnoto] (annotabat) XXI 6
annus n. (annum) V 8; (annis) XVIII 2
ante adv. XII 3; XX m
prép. [+ *Acc.*] IV 3
antequam conj. sub. [+ *subj.*] IX 7; XXI 14
antiquus adj. qual. (antiquum) VII 11
anus n. (anum) XIII 10
apertus adj. qual. (aperto) XVII 8
apis n. (api[s]) XVI 1; XVI 7
appareo v. (apparvit) V 23
appetitus n. (appetitui) XXII 24
applico v. (applicata) XXI 18
***appreciator** n. [*pour* appretiator] (appreciatorem) XI 9
apprehendo v. (apprehendens) XIII 6

- apropinquo** v. [*pour* appropinquo] (apropinquans C, appropinquans B) XIII 6
- aptius** adv. VIII m
- aptus** adj. qual. (apciore C, aptiore B) XIII 4
- apud** prép. [+ Acc.] XXI 14
- aquila** n. (aquilam) VII 1; VII 3; VII 6; (aquilam) VII 10; (aquilam) X 16; XIII 1; XIII 4; (aquilam) XIII 7
- arbitrium** n. (arbitrio) XI 4
- arbor** n. (arbores) X 6; (arbores) X 8; (arbores) XVII 3
- armo** v. (armatum) X 16
- arripio** v. (arrepto) XIII 9
- ars** n. (artes) VI 5; (artem) VI 8; (artem) VI 18; (artes) IX m; (artem) IX m
- ascendo** v. (ascendamus) III 3; (ascendere) V 12; (ascendit) V 18; (ascendere) VI 9 (x 2); (ascendente) VI 11; (ascendit) VII 3; (ascendit) X 8
- asculto** v. [*pour* ausculto] (ascultans) XXI 5
- asinus** n. III 1; III 4
- asper** adj. qual. (asperiore) VII 10; (asperum) XXII 2
- asporto** v. (asportavit) XVII 1
- assensus** n. [*pour* adsensus] (assensu) X 16
- assencior** v. [*pour* adsentior] (assenciens C, assencies B) XIII 14
- asserto** v. [*pour* adsero] (assertit) XI 6; (asserere) XV 4
- assuesco** v. [*pour* adsuesco] (assuetos) VII 10
- assuetudo** n. [*pour* adsuetudo] (assuetudine) XIV m
- asto** v. [*pour* adsto] (astantibus) I 2; (astantibus) I 10
- astringo** v. [*pour* adstringo] (astringat) XXII 6
- astucia** n. (astuciis) VI 16; (astuciis) VI 18
- at** conj. coord. ou sub. V 21; XXII 18
- atque** [*voir* ac]
- attendo** v. [*pour* adtendo] IX 18; (attendunt) XVI m1
- attonitus** v. [*pour* adtonitus] (actonitus B) VII 10
- audax** adj. qual. (audacem) X 15; (audacem) XXII 2
- audeo** v. IX 8; IX 15; (est ausus) X 12; (audebat) X 13; (ausus es) XX 5
- audiencia** n. [*pour* audientia] XXI 7
- audio** v. (audientes) III 6; (audientes) V 20; (audiens) IX 10; (audita est) X 1; (audito) XI 12; (audiunt) XV m; (audiens) XVII 7; (audito) XX 18; (audivit) XXI 5; (audivi) XXI 15; (audito) XXI 17; (audito) XXII 11; (audito) XXII 28
- aufero** v. (ablatis) XV 4; (auferetur) XVI 5
- aura** n. (auram) VII 10
- aut** conj. coord. [*voir* utrum] VII 11; (ac C, aut B) XX 17; XXII 29
- autem** adv. III 5; IV 3; VI 11; X 4; XI 5; XII 2; XIII 8; XV 6; XVI 5; XVI 6; XVI 14; XVIII 2; XIX 3; XX 8; XX 10; XXI 15; XXII 6; XXII 8; XXII 25; XXII 29
- avarus** adj. qual. IX 10
- avia** n. (avie) IX 7
- avis** n. (avibus) VII 5; (avem) X 3; (avibus) X 11; (avem) X 13; (avibus) XIII 2; (aves) XIII 7; (avium) XV 4; XVII 5; XVII 6
- *baro** n. (baronibus) XIII 4; (baronibus) XXII 14; (baronibus) XXII 17; (barones) XXII 26
- beatus** adj. qual. (beati) XXI 20
- bello** v. (bellaturus) XX 6
- bene** adv. XVIII m1
- benivolus** adj. qual. (benivola) V 23
- bestia** n. (bestie) IV 2; XX 3; (bestiis) XX 7; (bestie) XX 8; (bestie) XXI 1; (bestiis) XXI 2; (bestias) XXI 5; (bestiis) XXII 1; (bestiis) XXII 8; (bestias) XXII 11; (bestie) XXII 24
- blandior** v. (blanditur) XVI m1
- blandius** adv. VIII 6
- bonum** n. (bona) IX 9; (bona) XVII m; (bonorum) XVIII m1
- boo** v. (boatu) V 19
- bos** n. V 1; V 7; V 11; (bovi) V 21; V 25; (bobus) XVIII 1; (boves) XVIII 1
- brachium** n. (brachio) VIII 1; (brachio) VIII 3
- breviter** adv. V 16
- bubo** n. (bubone) XII 1; (bubonis) XII 1; (bubonis) XII 2; (bubonis) XII 7
- cacumen** n. III 3
- cado** v. (cecidit) VII 10
- calidus** adj. qual. (calida) XXI 15
- calumpnia** n. [*pour* calumpnia] (callumpnia B) XI 14
- camera** n. (cameram) XXI 4; (cameram) XXI 11
- campus** n. (campo) XX 6
- canis** n. (canibus) V 20; (canibus) VI 3; (canibus) VI 10; (canes) VI 11
- cano** v. (canere) VII 9; (canere) XVII 7
- canto** v. (cantasti) XVII 9; (cantes C, cantas B) XVII 11
- cantus** n. (cantibus) X 4
- capio** v. (cepit) III 5; (ceperunt) III 6; (ceperunt) VI 1; (ceperunt) VI 11; (cepit) VII 9; (capiendis) XV 2; (cepit) XV 4; (capere) XV 4; (cepit) XV 8; (captus) XIX 5; (captus est) XXI 17
- capreolus** n. (capreolo) XXII 9; (capreolum) XXII 13

- caput** *n.* (capite) X 7; (capita) XII 5; (capitibus) XII 5; XIII 6 (x 2); XVI 3; (caput) XIX 4; (capita) XXII 29
- carius** *adv.* XIV 5
- caro** *n.* (carnibus) V 8; (carnis) XIV 1; (carnes) XXII 6; (carnes) XXII 8; (carnes) XXII 25
- caseus** *n.* (casei C, cassi B) XVII 1; (caseum) XVII 2; (caseo) XVII 3; XVII 8
- cathedra** *n.* I 2
- catus** *n.* VI 1; VI 2; VI 8; VI 11; VI 12
- cauda** *n.* (caudam) XX 17
- causa** *n.* (causam) IX 3; (causam) XIII 9; XXI 5; (causam) XXII 26
- caute** *adv.* VIII 2
- cautela** *n.* (cautelis) VI 6; (cautelarum) VI 15
- cavea** *n.* XX 1
- caveo** *v.* (caveas) V 17
- caverna** *n.* (cavernam) XIII 3; (cavernam) XIII 6; (caverna) XXI 4
- cedo** *v.* (cecidit) XVII 8
- celeriter** *adv.* (sceleriter B) VI 11
- certus** *adj. qual.* (certior) VIII 1; (certum) XXI 14
- certissime** *adv.* IX 7; IX 14
- cesso** *v.* (cessaverunt) XV 3; (cessant) XVIII m1
- ceterus** *adj. ind.* (ceteris) X 11; (ceteris) XIII 2; (ceteras) XIII 7; (cetera) XXI 1
pr. ind. (ceteris) I 2; (cetera) I 7; (cetera) IV 2; (de cetero) VII 7; (de cetero) XV 4; (de cetero) XXII 6
- cervus** *n.* (cervum) XIX 1; XIX 2; (cervum) XX 10
- cibus** *n.* (cibo) XII 2; XIV 5; (cibum) XXII 25
- cicuis** *adv.* [pour citius] XXII 25
- circumquaque** *adv.* I 2
- circumsto** *v.* (circumstant) I 4; (circumstantes) XXI 5
- cito** *v.* (citatus) XXI 3
- clam** *adv.* XXI 4
- clamito** *v.* (clamitabat) XXI 19
- clamo** *v.* (clamare) III 5
- clarus** *adj. qual.* (claram) X 2; *adj. subst.* (clare) X 4
- cogito** *v.* (cogitant) V m; (cogitare) IX 17; (cogitabat) XXII 8
- cognosco** *v.* (cognito) XXI 15
- cogo** *v.* (coacta) II 1
- collegium** *n.* XV 10
- collego** *v.* [pour colligo] (collegerat) XV 1
- colloquor** *v.* (colloquentibus) VI 10
- collum** *n.* (collo) XIII 5; (collo) XIII 6
- color** *n.* (colore) VII 6
- comedo** *v.* (comedebat) IV 2; (comesturum) XIV 1; (comedere) XIV 3; (comedam) XIV 5; (comedit) XIV 7; (comedentibus) XV 7; (comedemus) XVI 6; (comedere) XXII 8; (comedit) XXII 20; (comederet) XXII 24; (comedit) XXII 29
- comes** *n.* (comites) I 7
- comito** *v.* (comitata) XIII 2
- comitor** *v.* (comitabatur) IX 7
- commendo** *v.* (commendari) I m; (commendans) XVII 4
- comminor** *v.* (comminaretur) XXI 13
- committo** *v.* (committentes) V m
- commodum** *n.* (commodis) VII m
- commoneo** *v.* (commonuit) XV 6
- commoror** *v.* (commorancium pour commorantium) XXI 12
- commoveo** *v.* (commovit) X 10
- communis** *adj. qual.* (communi) XX 7; (communi) XXII 1
- communiter** *adv.* XXII 27
- comparabilis** *adj. qual.* XVII 6
- compareo** *v.* (comperisset) XII 3
- comparo** *v.* (comparare) XVI m2
- comperio** *v.* (comperiens) XV 4
- complaceo** *v.* (complaceret) XXII 24
- computo** *v.* (computamur) VII 5
- concedo** *v.* (concessit) XXII 7
- conciuo** *v.* (conciuentis) X 1
- conculco** *v.* (conculcare) X 17
- concutio** *v.* (concutus) VII 10
- condicio** *n.* [pour conditio] (condicione) VII 5; (condicionis) X 7
- confabulor** *v.* (confabulari) VI 1
- confundo** *v.* (confusa) XIII 8
- confusio** *n.* (confusionem) XIX m; (confusione) XX m
- congrego** *v.* (congregatis) X 1; (congrega C, cum B) XX 6
- congressus** *n.* (congressu) XX 10
- conjungo** *v.* (conjungens) VII 8
- conor** *v.* (conatus est) II 2
- conqueror** *v.* (conquestus est) XIX 1
- consiliarius** *n.* (consiliarii) XXI 20
- consilium** *n.* X 1; (consilio) XX 8; (consilio) XXII 1
- consimilis** *adj. qual.* XIII 14; (consimile) XIII m1
- consocio** *v.* (consociati) VI 1
- conspicio** *v.* (conspexit) II 1; IV 6; (conspexisset) XVII 3; (conspiciens) XIX 1; (conspiciens) XX 3
- consuesco** *v.* (consuetis) VII m
- consulo** *v.* (cum B) XIII 12; (consulendos) XXI 15
- consulto** *v.* (consulte) XXI 2

- consumo** v. (consumebant) XV 1
contemno v. (contempnens *pour* contempnens) II 6
contemplo v. (contemplandum C, contemplandam B) X 5
contemptor n. (contemptorem) XXI 10
contendo v. (contendentibus) XVI 1
continencia n. [*pour* continentia] (continenciam) X 5
contingo v. (contingere) II 2; (contingit) VI m; (contingunt) IX 9; (contigit) XI 5; (contingere) XIII 14; (contingit) XIII m1; (contingit) XX m
continuo adv. I 14
continuus adj. qual. (continuis) X 17
contra prép. [+ *Acc.*] III 6; X 13; X 16; XIV m; XV 7; XX 6; XXII 2; XXII 27
contraho v. (contraxerat) XII 1
contrarius adj. subst. (contrarium) XIV 3
convenio v. (convenerunt) XI 4
conversor v. (conversabor) VII 8; (conversari) XIII 8; (converseris) XIII 12
converto v. (converterunt) XI 13
convivium n. XV 10
convoco v. (convocatis) XXII 1; (convocavit) XXII 11; (convocatis) XXII 17
***cora** n. (coram iudicibus) XI 8
coram prép. (corum B) IX 23
cornu n. (cornibus) XIX 1; (cornua) XIX 2; (cornua) XIX 3; (cornua) XIX 4
corpus n. (corporis) VII 3; (corporis) X 7; (corporis) XVII 5; (corpore) XXI 15; (corporis) XXII 27
corvus n. XVII 1; (corvus *pour* corvus C, corvus B) XVII 7; (corvo) XVII 8
cras adv. XX 6
crastinus adj. qual. (crastino) XX 7
credo v. (credendum) XV 14; (credentes) XV m; (credentes) XIX m
cresco v. (creverunt) XIX 4
crimen n. IX 18
crocito v. (crocitare) XVII 8
crueur n. (cruorem) VIII 2
cuculus n. (cuculi) X 1; (cuculum) X 7; (cuculi) X 8; X 10; (cuculi) X 11
culix n. (culicum) XXI 21
cupio v. (cupiens) V 8; (cupiebat) XI 3; (cupiens) XVII 7; (cupiunt) XIX m
cupidus adj. subst. XVII m
cum conj. sub. [*avec indic.*] VII 3; XVI m1 [*avec subj.*] III 5; IV 2; V 2; IX 1; IX 7; IX 9; XI 9; XI 10; XII 2; XII 3; XIII 6; XIII 8; XIII 9; XIII 10; XIV 5; XV 1; XV 2; XVII 3; XIX 5; XX 2; XX 7; XX 13; XXI 7; XXI 13; XXI 19; XXII 1; XXII 7; XXII 8; XXII 15
cum prép. [+ *Abl.*] V 20; VI 3; (mecum) VI 6; VI 10; VII 5 (x 2); VII 8; IX 1; (secum) IX 4; (tecum) IX 14; XI 14; XII 1 (x 2); XIII 4; (secum) XIII 11; XVI 15; XVII 8; XVIII 1; XX 7 (x 3); XX m; XXI 2; (mecum) XXI 14; XXI 18; (secum) XXII 24
cur adv. interr. [*avec inf. au lieu du subj. au disc. indir.*] IV 5
cura n. VIII 1
curo v. (curarem) VII 11; (curaverim) XIV 4; XVII 11; (curandum) XXI 9
curro v. (currere) III 6; (cucurvit C, cucurrit B) IX 1; (currere) XIX 5
custodio v. (custodiendum) VIII 2; (custoditus) VIII 2; (custodior) XVI 15
dammula n. (dannula) XXII 15; (dammulam) XXII 19
de prép. [+ *Abl.*] I 10 (x 2); [+ *adv. confondu avec adj. qual. à l'Abl.*] V 1; V 26; V m; VII 1; VII 7; VIII 1; VIII 1; VIII 3; IX 17; IX m (x 2); XI 3; XI 4; XI 6; XIV 1; XIV 3; XIV 4; XIV m; XV 4; XV 7; XVI 1; XVI 4; XVI 6; XVII 1; XVIII 1; XVIII m1; XXI 4; XXI 5; XXI 15; XXII 6; XXII 11; XXII 15; XXII 17; XXII 21
debeo v. IX 17; (deberi) XI 7; (debere) XI 9; (debeas) XVI 10; (debere) XXII 8; (deberet) XXII 11; (deberet) XXII 12; (debere) XXII m1
debilis adj. qual. (debile) fXIX 1
decem adj. num. (abrégé « X ») XI 6
decennium n. XII 3
decens adj. qual. (decentis) XVII 5
decerno v. (decreverunt) XXII 18; (decernerent) XXII 26
decet v. (decere) X 17; (decere) XVIII 2; XXII 4
decipio v. (decipit) IX m
decor n. (decoris) XVII 6; (decorem) XIX 2
decoro v. (decoratum) XIX 1
decumbo v. (decumbens) XXII 23
dedecus n. X 12
dedigno v. (dedignans) VII 2
defectus n. XVI m1; XVIII m2
defendo v. (defenderes C, deffenderes B) VI 3; (defende) VI 16; (defenderet C, deffenderet B) X 13
defensor n. (defensorem) X 16
deficio v. (deficiens) IV 1
defraudo v. (defraudaret) XVII 3
delecto v. (delectati) XVII m
delicatus adj. qual. (delicacior) XIV 5
delictum n. XIII m1

- delinquo** v. (deliquerint C, derelinquerint B) XIII m 1
- demitto** v. (demisso) X 7
- dens** n. (dentibus) I 14
- denuncio** v. [*pour* denuntio] (denunciant) XXI 15
- deprehendo** v. (deprehensos) VIII m
- deprimo** v. (depressi) VII 5
- deputo** v. (deputari) XVIII 2
- derelinquo** v. (derelictis) V m
- descendo** v. (descendam) V 13
- dehonestancia** n. [*pour* dehonestatio] (dehonestanciam) XXII 11
- desiderium** n. XIV m
- desidia** n. (desidiam) X 7
- despecto** v. (despectui) XX m
- desuper** adv. XX 9
- detesto** v. (detestans) X 11
- dico** v. (dixit) I 2; (dixerat) I 14; (dixit) VII 2; (dixit) IX 10; IX 14; (dicam) IX 19; (dices) IX 23; (dicitur) IX m; (dicebant) X 4; (dicebat) XI 7; (vidit C, dixit B) XI 10; (dicens) XII 3; (dicitur) XII m; (dicebat) XIV 2; (dicto C, dicti B) XV 5; (dicto) XV 6; (dicuntur) XV 14; (dixit) XVII 8; (dicente) XIX 3; (dicebant) XXI 1; (dixerunt) XXI 2; (dicerentur) XXI 7; (dicebant) XXII 2; (dixisset) XXII 13; (dixit) XXII 16; (dicere) XXII 17; (dixit) XXII 22; (dixerunt) XXII 24; (dicebat) XXII 25; (dixerunt) XXII 27
- dies** n. (diebus) X 17; XXI 3
- dignitas** n. (dignitatem) X 17
- dignus** adj. qual. (dignam) X 4; (dignam) X 16; (dignum) XXI 10; (dignum) XXII 18
- dilapido** v. (dilapidant) XVII m
- diligencius** adv. XXI 6
- diligo** v. (sum dilecta) XVI 14
- dimidium** n. XI 10; XI 11
- dimitto** v. (dimissus) XXI 19
- dirus** adj. qual. (diris) V 20
- discerpo** v. (discerpserunt C, discerp[s]erunt B) V 20
- disco** v. (didicit) VIII 6
- discolus** adj. qual. XVIII m 1
- dispono** v. (disposuit) XIII 8; (dispone[n]s C, disponens B) XIV 1; XXII 1
- distribuo** v. (distribuit) XXII 14
- diu** adv. V 6; (aliquam diu) XX 17
- diutius** adv. XX 2
- diversus** adj. subst. (diverso) III 1; (diversa) IV 6; (diversa) XXI 7; (diversis) XXI 7
adj. qual. (diversa) XV 5; (diversa) XXI 2; (diversas) XXI 15
- dives** adj. subst. (divitis) VIII 1; VIII 2; (diviti) VIII 5; VIII 6
- divido** v. (dividamus) IX 9
- do** v. (dedit) VIII 2; (dari) XIX 2
- doceo** v. (docetur) X m
- doleo** v. (doleant) VIII m
- dolor** n. (dolore) XX 1
- dolosus** adj. subst. (dolosus) VIII m
- dominium** n. (dominio) XXII 8
- domino** v. (dominandum) XXII m 1
- dominus** n. (dominum) X m; (dominum) XXI 9; (domine) XXI 14
- domus** n. (domum) XI 14; (domo) XVI 5; XVIII 2; (domum) XVIII 8
- dormio** v. (dormiente) XX 1
- dorsum** n. X 9
- duco** v. (ducere) XXII 6
- dulcis** adj. qual. (dulcis) XXII 16
- dum** conj. sub. [+ *ind.*] VII 10; XI m; XXI m [+ *subj.*] VII 11; VII m; X 4; XV 9; XVII 8; XXI m; XXII 4; XXII 24
- duo** adj. num. (homines) I 1; (duas) XX 17
- durius** adv. IX 2
- dyabolus** n. [*pour* diabolus] (dyaboli) IX m
- ecce** adv. V 10; VI 10; VII 3
- edo** v. (edat) XXII 6
- educo** v. (eduxisset) XII 2; (educere) XII 7
- efficio** v. (effecti) XIII m 1
- effundo** v. (est effusus) VIII 2
- egero** v. (egessit) X 9
- ego** pr. pers. I 3; (*Acc.* me) I 4; (*Abl.* me) I 10; (mihi) I 10; (*Acc.* me) III 4; III 5; (*Acc.* me) III 8; V 8; (ecce me) V 11; (mihi) V 12; (*Abl.* me) V 22; (mihi) V 23; V 24; (mihi) V 24; (*Acc.* me) V 26 (x 2); (*Abl.* me) V 26; (mecum) VI 6; (*Acc.* me) VI 6; (*Abl.* me) VII 6; (*Acc.* me) VII 8; (*Acc.* me) IX 5; (*Abl.* me) IX 9; (mihi) IX 18; (mihi) IX 23 (x 2); (*Acc.* me) IX 23; (mihi) X 13; XIV 4; (mihi) XV 12; XV 13; XVI 6; (*Abl.* me) XVI 10; XVI 14; (mihi) XVII 9; (*Acc.* me) XX 6; (*Dat.* mi) XXI 14; (mecum) XXI 14
- egroto** v. [*pour* ægroto] (egrotantem) XXI 1
- ejicio** v. (ejectis) XIII 7; (ejecta) XVI 5
- elicio** v. (eliciant) VII m
- elido** v. (eliduntur) VII m
- eligo** v. (eligendo) X 1; (electura) X m; (elegerunt) XIII 5; (eligerent) XXII 1; (eligistis) XXII 4; (eligens) XXII 16
- emitto** v. (emittere) III 5; (emiserat) X 3
- emo** v. (emere) XI 2
- emptor** n. (emptori) XI 7; XI 9
- emundo** v. (emundetis) XVIII 8
- enarro** v. (enarrasset) XIII 10

- enim** *adv.* V 26; IX 21; IX m; XI 10; XIII m2; XXII m2
- eo** *v.* (ire) IX 4; (iero) IX 23; (iverunt) IX 26
- equaliter** *adv.* IX 9
- equus** *n.* (equum) XI 1; (equum) XI 2; (equis) XI 4; (equi) XI 6; (equum) XI 7; (equi C, equum B) XI 10; (equo) XI 14
- ergo** *adv.* I 8; IX 9; IX 23; X 5; X 16; XIV 5; XV 7; XVIII 8; XIX 2; XXI 3; XXII 19; XXII 24
- erigo** *v.* (erigens) II 2
- estas** *n.* [*pour* æstas] (estate) XVI 5
- esurio** *v.* (esuriret) XXII 15
- et** *adv.* I 9; III 8; VI 6
- et** *conj. coord.* I 1; I 4; I 7 (x 2); I 8 (x 2); I 10; I 13; I 14; I m; II 2; II 5; II 6; III 2; III 4; III 5; III 6; IV 1; IV 4; V 2; V 8; V 12 (x 2); V 16 (x 2); V 19; V 20; VI 1; VI 5; VI 16; VI m; VII 1; VII 3; VII 4; VII 10 (x 2); VIII 4; VIII 6; VIII m; IX 2; IX 23; IX m; X 2; X 4 (x 2); X 5; X 7 (x 2); X 9; X 11; X 12; X 15; X 16 (x 2); X m; XI 11; XI 13; XI 14; XII 2; XII 3; XII 7; XIII 7; XIV 5; XIV 7; XV 1; XV 2; XV 5; XV 6; XV 7; XV 8; XV 9; XV 10; XV 13; XVI 1; XVI 2; XVI 3; XVI 4; XVI 6; XVI 8; XVI 13; XVI 15; XVI m1; XVII 2; XVII 5; XVII 7; XVII m; XVIII 2 (x 2); XVIII m1; XIX 1; XIX 4; XIX 5; XIX m; XX 3; XX 4; XX 5; XX 6; XX 7; XX 9; XX 12; XXI 2; XXI 8; XXI 11; XXI 15; XXI 17; XXI 20; XXI 21; XXII 4; XXII 6; XXII 7; XXII 8; XXII 11; XXII 14; XXII 17; XXII 20; XXII 24; XXII 29
- etenim** *adv.* X 17
- etiam** *adv.* VII m
- evado** *v.* (evadente) IX 2; (evasisset) XIII 8
- evenio** *v.* (evenit) VIII m; (evenit) IX 7; (evenit) XVII m; (evenit) XXI m
- evigilo** *v.* (evigilans) XX 1
- ex, e** *prép.* [+ *Abl.*] V 19; V 20; V 23; VIII m; XI 7; XII 2; XII 5 (x 2); XIII 8; XIV 4; XVI 5; XX 2; XX 7; XXI 12; XXII 29
- [+ *adj. qual. à l'Abl.*] III 1; VI 3
- excandescio** *v.* (excanduit) XIII 1
- excelsa** *adj. subst.* VI 9
- exclamo** *v.* (exclamavit) V 19; (exclamans) VI 12; (exclamavit) IX 4; (exclamavit) XX 13
- excorio** *v.* (excoriatus) XXI 17
- exemplum** *n.* (exemplo) X m
- exeo** *v.* (exiens) VII 1; (exiens) XV 5; (exiit) XX 2; (exiens) XXI 4
- exeuncio** *n.* [*pour* exeuntio] (exeuncium) IV 7
- existo** *v.* (existit) VII 6
- exosus** *adj. qual.* (exosa) XVI 13
- expecto** *v.* (expectavit) V 2
- expedio** *v.* (expedit) V 7; (expedit) XIV 5
- experior** *v.* (experiri) X 8
- extendo** *v.* (protenso C, extenso B) XIII 6
- exterius** *adv.* XIII 4
- extra** *adv.* VII 10
- extraho** *v.* (extrahi) VIII 3; (extrahendum) XIII 4; (extraxit) XVIII 1; (extrahitis) XVIII 4; (extracta) XXI 15
- fabrico** *v.* (fabricant) XXI m
- facio** *v.* (facere) II m; (facto) V 13; (facere) V 24; (fecit) VIII 1; (fecit) VIII 3; (facere) IX 13; (faciam) IX 24; (fecerunt) X 16; (fecerant) XI 9; (facere) XV 6; (feceris) XVI 13; XVI 14; (fecerant) XVIII 1; (fecistis) XVIII 4; (fecerint) XVIII m1; (fecerat) XXI 13; (facerem) XXI 14; (faciendum) XXII 26; (facere) XXII 27
- facile** *adv.* XV m; XVI 10
- facundia** *n.* (facundie) X 4
- fallacia** *n.* (fallacie) VI m; (fallacis) VIII m
- fallax** *adj. qual.* I 1; *adj. subst.* I 1
- fallo** *v.* (fefellit) I 8; (falluntur) V m
- falsitas** *n.* I m
- falsus** *adj. subst.* (falsorum) VI m; (falsa) XV m
- adj. qual.* (falsam) XV 10
- fama** *n.* (fame) II 1; (fame) VII 10
- fecunditas** *n.* (feditates C, fecunditates B) X 9
- *feditas** *n.* [*pour* fœditas 'excréments'] (feditates C, fecunditates B) X 9; XII 5
- *fedo** *v.* [*pour* fœdo 'déféquer' ou 'souiller'] (fedaverunt) XII 2; (fedavit) XIII 7; (fedastis) XVIII 8
- fenestra** *n.* (fenestras) XV 1; (fenestras) XV 7; XVII 1
- fero** *v.* (ferrem) XXI 14
- ferox** *adj. qual.* VII 3
- fetidus** *adj. qual.* [*pour* fœtidus] (fetida) XII 9; (fetidum) XXII 9
- fetor** *adj. qual.* [*pour* fœtosus] (fetorem) XXII 10
- fex** *n.* [*pour* fæx] (fecibus) XIII 7
- fides** *n.* (fidem) XV 6; (fidem) XXII 29
- filia** *n.* (filie) VIII 2; VIII 6; (filiam) VIII 6
- fimarium** *n.* (fimariorum) VII 1; VII 7; VII 11
- finjo** *v.* (finxi) IX 22; (fictis) XVII m; (finxit) XXII 23
- finis** *n.* (fine) XII m
- fio** *v.* (fieri) XXII 11
- firmo** *v.* (esset firmatum) XX 7; (firmatum) XXII 8
- formido** *v.* (formidatum) XIX 1

- forsitan** *adv.* XXII 26
forte *adv.* XIV 4
fortis *adj. qual.* VII 3; (fortem) X 15; (fortem) X 16; (fortem) XXII 1
fortiter *adv.* XIII 6; XX 13
fortuna *n.* XVI m1
forum *n.* XI 4
foveo *v.* (foveret) XII 1; (fovere) XII 7
frater *n.* V 22; (fratribus) XII 5
fraudulenter *adv.* XXII 17
fraus *n.* (fraudem) IV 2
frequenter *adv.* VI m; VIII m; XV m; XVII m; XX m; XXI 2; XXI m
frumentum *n.* XV 1 (x 2); XV 6; XV 7; XVIII 2
frustro *v.* (frustrati) VII m
frustrum *n.* [pour frustum] XVII 1; (frustra) XXII 14
fugio *v.* (fugere) V 2; (fugiens) V 6; (fugiente) IX 2; (fugiens) XIII 3; (fugiens) XIII 8; (fugiens) XIII 10; (fugiunt) XIII m1; (fugiamus) XX 14; (fugiamus) XX 15; (fugerunt) XX 18; (fugeret) XXI 19
fumo *v.* (fumante) XXI 15
fumum *n.* [pour fimum] (fimum B) XVIII 1

gaudium *n.* (gaudio) XVII 8
genus *n.* XX 6; (genere) XX 7
gero *v.* (gerens) VIII 1
gestio *v.* (gestiebat) XVII 7
gloria *n.* (gloriam) XVII 7; (glorie) XVII m
gracia *n.* [pour gratia] (graciam) V 12
gradior *v.* (gradientem) XIV 2
gramen *n.* (gramina) V 1
granarium *n.* (granario) XV 1; XV 4; (granario) XV 8
gravis *adj. qual.* (gravi) XIII 1; XVI 13; XXI 11; XXII 22
graviter *adv.* XII 3
grex *n.* (gregibus) V 19
grossus *adj. qual.* (grossiora) XII 5
grus *n.* (gruem) XIII 5; XIII 6; XIII 7; (grux B) XIII 10; XIII 14

habencia *n.* [pour habentia] XI m
habeo *v.* (habet) IX m; (habent) XIV m; XVII 10; (habuerant) XVIII 2; (habebat) XIX 2; (habeat) XX 17; (habuerunt) XX m; (haberet) XXII 9; (habens) XXII 22; (habere) XXII 23; (haberem) XXII 26
heu *interj.* IX 5
hic *adv.* IX m
hic *adj. dém.* (hanc) IV 2; (hunc) V 12; (hec) XII 5; (hiis pour his) XII 5; (hoc) XIII 5; (hoc) XIV 3; (hac) XIV 4; (hoc) XIV 5; (hujus) XVII 5; (hoc) XX 6; (hoc) XXI 15; (hec) XXI 16
pr. dém. (hii) I 13; (hoc) IX 7; (hoc) IX 13; X 10; (hoc) X m; XI 4; (hoc) XV 6; (hoc) XVII 7; (hii) XVIII 6; (hac) XX 2; (hec) XXII 7; (hoc) XXII 26; XXII 27
hinc *adv.* XXII m1
hoc *adv.* XXI 2; XXII 26
homo *n.* (homines) I 1; (hominibus) I 2; (hominibus) I m; (hominis) VI m; (hominem) IX 14; (hominis) XI 4; (hominem) XXII m1
honor *n.* (honore) XVI 15
honoro *v.* (eris honorata) XVI 13; (honorari) XIX m
hora *n.* [pour ora] XIV 2
horribilis *adj. qual.* (horribilem C, horribile B) III 5
hostis *n.* (hostes) VI 9; (hostium) X 16; (hostium C, ostium B) X m
hostilis *adj. qual.* V 23
huc *adv.* [avec v. de mouvement] (hunc B) V 4; V 6
hujusmodi *adv.* XXII 18
hyrundo *n.* [pour hirundo] XV 1; (hyrundine) XV 3; (yrundinem C, hyrundinem B) XV 4; (hyrundo) XV 6; (hyrundini) XV 9; (hyrundo) XV 11
hyems *n.* [pour hiems] (hyeme) XVI 5

ibi *adv.* V 17
ibidem *adv.* V 12; XV 1; XVIII 1
ictus *n.* (ictu) XX 10
idecirco *adv.* XII m
idem *adj. ind.* (eadem) XIII 14; (iidem) XVIII 1; (eisdem) XIX 5; (eidem) XXII 17
ideo *adv.* XI 11
igitur *adv.* XIII 6; XIII 9; XIII 12
ignoro *v.* (ignorarent) IX 7; (ignorabant) X 3
ignotus *adj. qual.* (ignotum) XI 9; (ignota) XIII 8
illac *adv.* IX 1; (illa B) XX 2
ille *adj. dém.* (illis) I 2; (illum) VIII 2; (illo) XII 3; (illac C, illa B) XX 2; (illud) XXII 13
pr. dém. I 8; (illo) I 9; (illa) II m; V 21; (illum) XIII 11; (illis) XV 7; (illum) XVII 8; (illi) XVIII 2; (ille) XVIII 3; (illud) XVIII m1; (illo) XXII 11; (illo) XXII 17; (illi) XXII 18; XXII 25
illecebra *n.* (illecebrarum) XIV m
illuc *adv.* XV 1; XV 3
imum *n.* (ima) VII 4
immaturus *adj. qual.* (immaturam) II 5
immemor *adj. qual.* (immemores) XVIII m1
immineo *v.* (imminere) V 19; (imminente) XX m; (imminere) XXII 24

- immo** *adv.* (quin immo C, quin imo B) VII 8; (quin imo) IX 17; X m; XIII 11; (quin imo) XIV m
- impedo** *v.* (impedit) XXI 9
- imperator** *n.* I 2; I 6
- imperium** *n.* (imperio) X 16
- impetro** *v.* (impetraturum) V 26
- impono** *v.* (impositum) IX 18
- importunus** *adj. qual.* (importuna) XVI 13
- impregno** *v.* [*pour* imprægno] (impregnatus) VIII 5; (impreg[n]atam C, impregnatam B) VIII 6
- improperium** *n.* IX 19; IX 23
- impropero** *v.* (improperares) IX 18; (improperaverunt) XVIII 2; (improperare) XVIII m1
- improvisus** *adj. qual.* (improvisio) VI 3
- imprudenter** *adv.* XVII m
- in** *prép.* [+ *Acc.*] I 1; II 2; III 3; VI 11; VII 9; VIII 2; X 8; XI 13; XII 2; XIII 1; XIII 6; XIII m1; XXI 19
[+ *Abl.*] I 2; I 8; V 1; V 18; VI 6; VI m; VII 1 (x 2); VII 10; IX 8; IX 21; X 5; X 10; XI m; XII 1 (x 2); XII 3 (x 2); XII m; XIII 8; XIII 12; XIII 14; XIII m1; XIV 2; XV 1; XV 5; XV 7; XV 8; XVI 2; XVI 5 (x 2); XVI 6; XVII 2; XVII 8; XIX 4; XX 1 (x 2); XX 6; XX 7; XX 10; XX 12; XXI 4; XXI 7; XXI 12; XXII 1; XXII 8; XXII 11; XXII 14; XXII 16; XXII 24; XXII 29
- inanis** *adj. qual.* (inanibus) III m; XVII m
- incedo** *v.* (incedere) IX 1
- incesso** *v.* (incessu) XXI 11
- incipio** *v.* (inciperet) XVII 8
- includo** *v.* (includens) XV 8
- inrepatio** *n.* (inrepatio) IX 3
- inrepatio** *v.* (inrepatat) IX 2; (inrepatat) XII 3; (inrepatante) XXII 20
- incurro** *v.* (incurrunt) XIII m1; (incurrunt) XIX m
- incursus** *n.* X 16
- inde** *adv.* XXI 5
- indiciu** *n.* (indicia) X 7
- indignor** *v.* (indignabatur) XX 3
- induo** *v.* (induunt) XXI 20
- infamis** *n.* (infames) XIII m1
- infero** *v.* (intulerat) X 12
- infesto** *v.* (infestare) XX 5
- infestus** *adj. qual.* (infestum) X 16; XV 4
- infirmus** *adj. qual.* (infirmum) XXII 23
- infra** *prép.* [+ *Acc.*] IX 7; XXI 16
- infrigo** *v.* (infrigidatum) VIII 4
- infringo** *v.* (infringeret) XXII 25
- ingenium** *n.* (ingenia) VI 5; (ingenia) XV 5; (ingenia) XV 7; (ingenio) XXII 8
- ingens** *adj. qual.* (ingentia C, ingente B) XIX 4
- inhercia** *n.* [*pour* inertia] (inherciam) X 7; (inherciam) X 11
- inhers** *adj. qual.* [*pour* iners] (inherstes) XVI m1
- inhonestas** *n.* (inhonestatem) XII 3; XIII 14
- iniquitas** *n.* (iniquitates) X m
- iniquus** *adj. qual.* (iniquum) XXII m1
adj. subst. (iniquis) XXI m
- inito** *v.* (inito *pour* initiato) XX 10
- injuste** *adv.* XXII 6
- innecto** *v.* (innectuntur) XXI m
- inopia** *n.* XVI 6
- inquam** *v.* (inquit) V 5; (inquit C, huc B) V 7; (inquit) V 11; (inquit) V 15; (inquit) V 25; (inquit) VI 8; (inquit) VI 14; (inquit) IX 6; (inquit) IX 12; (inquit) IX 16; (inquit) IX 20; (inquit) IX 24; (inquit) X 14; (inquit) XII 10; (inquit) XIII 13; XVIII 5; (inquiunt) XVIII 6; (inquit) XXII 5
- insequor** *v.* (insequi) VI 11
- insidiæ** *n.* (insidias) XVII 3
- insipidus** *adj. qual.* (insipidam) II 5
- inspeccio** *n.* [*pour* inspectio] (inspeccionem C, inspectionem B) VIII 1
- inspicio** *v.* (inspiciendum) VIII 4; (inspecto) VIII 5
- insultus** *n.* (insultibus) X m
- insum** *v.* (inest) XII m
- insuper** *adv.* VI 6; IX 18; XVI 5
- inter** *prép.* [+ *Acc.*] IX 9; XI 9
- interficio** *v.* (interficiens) IV 2; (interfecta) XVI 5; (interfecit) XXII 13; (interfecit) XXII 28
- interrogo** *v.* (interrogatus) I 9; (interrogata) IV 5
- intimo** *v.* (intimavit) VIII 5; (intimans) XXII 13
- intro** *v.* (intrarent) IV 2; (intrare) IV 5; (intrabo) VII 7; (intrare) IX 9; (intravit) XIII 3; (intrabant) XV 1; (intravit C, internuit B) XX 1; (intrarat) XX 2; (intravit) XXI 11
- introeuncio** *n.* [*pour* introeuntio] (introeuncium) IV 6
- inutilis** *adj. qual.* (inutiles) XVI m1
- invidus** *adj. subst.* (invidis) XXI m
- invito** *v.* (invitasti) XV 10
- involve** *v.* (involvas) XXI 15
- ipse** *adj. dém.* (ipso) V 19; (ipso) V 26; (ipsis) VIII 5; (ipsius) XX 1; (ipsis) XXII 8; (ipsorum) XXII 29
pr. dém. (ipsum) IV 2; (ipsas) IV 2; (ipsum) IV 4; (ipsis) VI 10; (ipsis) VII 8; (ipsum) VIII 1; (ipsius) VIII 1; (ipso) IX 3; (ipsas) IX 7; (ipsius) X 11; (ipsum) XI 1; (ipsos) XI 5; (ipsum) XI 9; (ipsum) XIII 2; (ipsum) XIII 4; (ipsum) XIII 5; (ipsi) XV 3; (ipum) XVII 3; (ipsum) XVII 4; (ipsorum) XVIII

- 2; (ipse) XVIII 2; (ipsarum) XXI 6; (ipsum) XXI 10; (ipsum) XXI 12; (ipso) XXI 15; (ipso) XXII 6; (ipsum) XXII 8; (ipsum) XXII 11; (ipsi) XXII 14
- ira** *n.* IX 1; XIII 1
- irascor** *v.* (irata) II 4
- irrepcio** *n.* [pour irreptio] (irrepcione C, irreptione B) XIII 7
- irreverencia** *n.* [pour irreverentia] (irreverenciam) XXII 11
- irrumpe** *v.* (irrumperere C, errumpere B) X m
- is** *pr. pers.* (eo) I 14; (ea) II 2; (eam) II 6; (ejus) IV 3; (id) V 24; (ejus) VI 11; (ei) VIII 6; (ea) VIII 6; (ei) IX 10; (ejus) X 5; (eam) X 6; (eum C, eam B) X 8; (ejus) X 9; (ejus) XI 2; (eis) XI 4; (ejus) XI 6; (ei) XI 8; (eis) XI 9; (eis C, ejus B) XII 2; (ejus) XII 2; (eorum) XII 8; (id) XII m; (eorum) XIII 4; (ejus) XIII 6; (eo) XIII 8; (eo) XIV 4; (eum) XIV 4; (eum) XIV 5; (eos) XV 8; XV 9; (eorum) XV 9; (eorum) XVI 4; (eis) XVI m1; (ei) XVII 6; (eos) XVIII 2; (ea) XIX 3; (ei) XIX 4; (ei) XXI 1; (eum) XXI 19; (eis) XXII 7; (ejus) XXII 10; (eum) XXII 10; (eis) XXII 11; XXII 15; (ea) XXII 21; (eam) XXII 23; (eum) XXII 24; (eo) XXII 24; (ejus) XXII 24
- iste** *adj. dém.* (istum) V 8; (istud) XXII 29
pr. dém. (isti) I 4; (isti) I 7
- ita** *adv.* XIV m; XXII 16
- itaque** *adv.* V 18; VI 10; VIII 3; XIV 6; XXII 23
- iter** *n.* (itinere) XIII 9
- jam** *adv.* VIII 6; XVI 9; XX 16
- jejunio** *v.* (jejunat) X 17
- jocus** *n.* (jocum) XI 13
- jubeo** *v.* [+ *inf.*] (jussus) I 8; (jubetur) I 14; (jubente) XIX 4
- judex** *n.* (judicem) X m; (coram iudicibus) XI 8; (iudices) XI 12
- judicans** *part. subst.* (judicancium pour iudicantium) XXII 29
- judicium** *n.* XXII 11; XXII 13; XXII 29
- judico** *v.* (judicabant) X 16; (judicarent) XXII 8; (judicaret) XXII 9
- juramentum** *n.* XIV m; (juramento) XXII 7; XXII 29
- juro** *v.* (jura) IX 23
- iusjurandum** *n.* (iurejurando) XXII 6; XXII 25
- jussum** *n.* (jussu) XXI 17
- justicia** *n.* [pour justitia] (justicie) XXII 4
- justiciarius** *n.* [pour justitiarius] (justiciarium) X 16
- justus** *adj. qual.* (justo) XI 6; (justum) XI 6; (justi) XI 11; (justum) XVIII 8
- juvenis** *n.* IX 7
- juxta** *prép.* V 24; X 6; XVII 8
- labor** *n.* (laboribus) XVIII 2; (laboribus) XVIII 8
- lacro** *v.* (lacerari) I 14; (lacerari) I m; (lacerare C, lacerari B) VI 11
- ledo** *v.* [pour lædo] (ledat) XXII 6
- languor** *n.* (languorem) IV 1
- laqueus** *n.* (laqueos) XV 2; (laqueos) XV 5; XXI m (laqueis) XXI m
- latebra** *n.* (latebras) IX 2
- latito** *v.* (latitare) VIII m
- laudo** *v.* (laudatus est) I 8; (laudabant) X 2
- laus** *n.* (laudis) XVII 7; (laudibus) XVII m
- laxo** *v.* (laxavit) XV 7
- *leccator** *n.* (leccatore) IX 1
- lectus** *n.* [pour lectum] (lecto) XXII 23
- leo** *n.* (leoni) III 1; III 7; IV 1; (leone) IV 5; (leonem) XXI 1; XXII 1; XXII 3; (leonis) XXII 8
- lepus** *n.* (lepores) III 6; XIX 1
- *lese majestatis** *n.* XXII 12
- letalis** *adj. qual.* (letale) XV 10
- libenter** *adv.* IX 24; XIV 3
- libero** *v.* (liberatus) XI 14
- libitus** *n.* (libitum) VII 4
- licet** *v.* (liceat) V 12; XII m
- ligo** *v.* (ligaverunt) XX 9
- lingua** *n.* (lingue) XXI 21
- lis** *n.* XI 8; (litem) XI 13
- locus** *n.* (locum) III 5; (loco) XIV 5; (loco) XXII 1
- longe** *adv.* IV 4; VII 10; X 1; XXI 19
- longinquus** *adj. qual.* (longinquam) XXII 1
- longus** *adj. qual.* (longo) XIII 5
- loquor** *v.* (loquens) VIII 6; (loquebatur) XV 9; (loqui) XXI 2; (loquitur) XXII 17
- ludo** *v.* (ludens) IX 22
- lupinus** *adj. qual.* (lupina) XXI 15
- lupus** *n.* (lupum) V 1; V 3; V 9; (lupum) V 19; (lupum) V 20; XIV 1; (lupo) XX 1; XX 3; XX 7; (lupi) XX 8; XX 13; (lupi) XXI 15; (lupus) XXI 17; (lupum) XXII 2; (lupo) XXII 7; XXII 11; XXII 23
- magis** *adv.* [+ ... quam] V m; XXII 16
- magister** *n.* (magistrorum) XXI 12
- magnus** *adj. qual.* (magnum C, multum B) VII 1; (magna) IX 4; (magnum) X 13
- majestas** [voir lese majestatis]
- male** *adv.* V 22
- maledico** *v.* (maledicta sit) XII 9
- malefactum** *n.* (malefactis) XIV 1

- malum** *n.* IX 20; (mala) XXI m
malus *adj. qual.* (malis) I m; *adj. subst.* (malorum) XIV m
mandatum *n.* XXI 15
manduco *v.* XVI 4
mansuetudo *n.* (mansuetudini) XXII 4
mare *n.* (maris) XIII 9
masculus *adj. qual.* (masculo) VIII 5
mater *n.* (matri) IX 7
maturus *adj. qual.* XXI 11
medicina *n.* XXI 16
medicus *n.* VIII 1; (medico) VIII 4; VIII 5; (medico) XXI 1; XXI 2; (medicos) XXI 15; (medicos) XXII 24
medium *n.* XIII 9
medius *adj. qual.* XXII 22
mel *n.* (melle) XVI 6
melior *adj. subst.* (melioribus) XVI m2; (meliorem) XX 5
mendatio *n.* (mendacio) I 8; (mendacibus) VIII m
mensa *n.* XVI 6
mentior *v.* (mentitus est) XV 12; (sum mentita) XV 13; (mentiri) XXII 16; (mentitur) XXII 17
***meota** [voir moeta]
***mesanga** *n.* [*< afr. mesange*] (mesangam) X 5; (mesenga) X 8; (mensenga) X 11
meus *adj. poss.* (mea) V 12; (mei) VI 9; (meis) VI 18; (mee) IX 7; (mea) IX 11; (mee C, me B) IX 17; (mei C, me B) XVI 6; (meam) XVIII 8; XXII 26
pr. poss. (meos) XX 6
migracio *n.* [*pour migratio*] (migracionis C, migrationis B) XIII 9
miles *n.* (milites) I 7
minime *adv.* X 13
minuo *v.* (minuere) VIII 1; (minuere) XI 3
minus *adj. subst.* (minoribus) XX m
minus *adv.* VIII 2; XI m
miror *v.* (miramur) XII 5
mirus *adj. qual.* (miram) XVII 5
miser *adj. qual.* (misera) VII 5; (miseram) IX 5
adj. subst. (miserum) X m; XX 5
misericordia *n.* (misericiordiam) V 26
mitto *v.* (miserunt) X 5; (mitteret) XIII 6
modico *adv.* XX 1
modicus *adj. qual.* (modica) XX 3; (modica) XX m
modus *n.* (modo) XXII 22
***moeta** *n.* [*< afr. moe ou moete (dim.)*] (meote) XIII 9; (moeta) XIII 10; (meota) XIII 13
molior *v.* (moliebatur) XVII 3
monasterium *n.* IX 26
moneo *v.* (monuit) XXII 1; (monet) XXII m1
monoculus *adj. qual.* (monoculus) XI 10
adj. subst. (monoculo) XI 5
mons *n.* (montis) III 3; (montis) III 6; (montem) V 12; (montis) V 18; (montis) V 20
mora *n.* (moram traxeris) V 17; XIII 6; (moram traxeris) XX 17; (more) XXI 5; XXI 13
morbus *n.* (morbi) XXI 15
morior *v.* (moritura) IX 7; (mor[i]erentur) IX 7; (mori) XXII 12; (mori) XXII 16; (mori) XXII 25
mors *n.* (mortem) XIX m; (morte) XXI 10; (mortem) XXI 13; (morte) XXII 18
morsus *n.* (morsibus) V 20; (morsibus) VI 11
mos *n.* (mores) X 11
mox *adv.* IV 2
mugitus *n.* (mugitu) V 19
mulier *n.* IX 4; IX 15; IX 24; IX m
***multo** *n.* [*< gaul. multo*] (multonem) XIV 2; (multone) XIV 3; (multonem) XIV 6
multum *adv.* XXII 22 (x 2)
multus *adj. ind.* (multa) VI 5; (multe) VI m; (magnum C, multum B) VII 1; (multa) XV m; (multis) XVIII 2
pr. ind. (multi) III 4; (multis) XVI 2; (multi) XIX m; (multa) XIX m; (multis) XX m; (multa) XXII 7
munero *v.* (munerari) I 8
murmur *n.* (murmure) VII 9
musca *n.* XVI 1 (x 2); (muscarum) XX 7
mutilus *adj. qual.* (mutilum) XIX 1
muto *v.* (mutare) XII 8; (est mutandus) XIII m2

nanciscor *v.* (nacta) XIV m
natura *n.* (naturam) VII 2; (nature) VII 5; (naturam C, natura B) XII 8; XII 9
naturaliter *adv.* XII m
ne *conj. sub.* [+ *subj.*] V 17; (nec B) X m
nec, neque *conj. coord.* VII 5 (x 2); VII 6 (x 2); IX 21; [*pour ne*] IX 23; X 10; X 16; (neque ... neque) XIV m; XV 4; XVIII 2; (nec ... nec) XXII 22; XXII 27
necessitas *n.* (necessitatis C, necessitaitis B) XX m
nego *v.* (negare) XVIII 7
negocium *n.* [*pour negotium*] (negociis) V m; (negocia) XXI 2
nemus *n.* IX 1; (nemoris) IX 2; (nemore) XII 1; (nemus) XII 2; (nemore) XII 3; (nemoris) XIV 2; XVII 2
nequam *adj. qual.* XXI 9
nequaquam *adv.* (nequidquam B) II m; IX 19
neque [voir nec]
nequeo *v.* (nequivit) II 3
nequicia *n.* [*pour nequitia*] (nequicie) XXII 14
nichil *adv.* [*pour nihil*] III m; XXI 9

- nidifico** v. (nidifica[vi]sse) XII 3;
(nidificans) XV 1
- nidus** n. (nido) XII 1; (nidum) XII 2
- nimio** adv. XIII 8
- nimis** adv. VIII 6; XIX 5
- nimius** adj. qual. (nimia) XIX 3
- nisi** conj. sub. XIV 3; XIV 4; XXI 9; XXII 25; XXII 26
- nitidus** adj. qual. (nitidior) VII 6
- nitor** n. (nitore) XVII 5
- nitor** v. (niteretur) VII 10; (niteretur) XV 4
- nobilitas** n. (nobilitatis) X 7
- noceo** v. (nocens) XXII 25
- nolo** v. II 5; (nolle) II m; (nolle C, nollet B) IV 5; (noli) IX 11; (noli) IX 13
- non** adv. III 8; V 2; V 23; VI 7; VI 9; VII 7; VII 10; VII 11; IX 8; IX 15; X 12; X 13; X 17; XI 9; XII 5; XII 8; XIII 7; XIII 11; XIII m2; XIV 1; XV 14; XVI m1; XVII 6; XVII 9; XVII 11; XVIII 7; XVIII m1; XIX 3; XIX 5; XX 1; XX 11; XX 17 (x 2); XX m; XXII 10; XXII 23
- nonne** adv. interr. XVIII 4
- nonnunquam** adv. XI m
- nos** pr. pers. VII 5; IX 9; (nobis) X 15; (nobis) XII 5; (nobis) XV 10
- nosco** v. (novi) VI 5; (novi) VI 8; (novit) XXI 2
- noster** adj. poss. (nostra) IX 9; (nostris) XII 5 (x 2); (nostrum) XV 10; (nostrum) XX 17; (nostrum) XXI 9
- nox** n. (nocte) XXI 4
- nubes** n. VII 3
- nullatenus** adv. XXII m1
- nullus** adj. ind. (nulla) X 7; XV 4; (nullum) XXII 25
pr. ind. (nulla) IV 7; (nullam) V 26; (nullum) IX 14; (nullum) IX 23; (nulli) XV 4; XVI 2; (nulli) XIX 1; (nullum) XXI 2; (nullum) XXII 6; (nullo) XXII 20; (nullum) XXII 24; (nulli) XXII 29
- nunquam** adv. IX 23; XII 3; XVI 13; XXII 6; XXII 16
- nunc** adv. VI 18; (nunc ... nunc) VIII 6; IX 7; XV 14; XVIII 4; XX 6; XXI 21
- nuncio** v. [pour nuntio] (nuntiavit C, nunciavit B) X 11; (nunciavit) XV 6; (nunciant) XV m
- nutrio** v. (nutrierat) XI 1
- nutriturus** part. subst. (nutritura) XII 9
- o** interj. V 22; XIV 3; XV 10; XVII 5; XX 5; XX 14; XXI 20
- obligo** v. (essem obligatus) XIV 3
- observo** v. (esse observandum) XXII 27
- obturo** v. (obturaverunt) XX 8
- obvio** v. (obviare) X m; (obviaret) XI 4; (obviare) XI 5; (obviavit) XIII 9
- occasiuncula** n. XIV m
- occido** v. (occideret) XV 9; (occisus) XIX 5; (occidit) XXII 19
- occulto** v. (occultari) XII m
- occultus** adj. subst. (occulto) XV 5; (occulto) XV 7
- occurro** v. (occurrit) III 1
- odor** n. (odorem) XXII 16; (odore) XXII 21
- offensa** n. (offensam) VIII 3
- offero** v. (optulit pour obtulit) VIII 4
- *officium** n. (officia) I 7; XIII 5
- omnis** adj. ind. (omnes) I 13; (omnibus) VI 18; (omnia) IX 9; (omnes) IX m
pr. ind. (omnes) I 8; (omnibus) IX 9; (omnia) IX 26; (omnes) X 2; (omnium) X 16; (omnes) XV 8; (omnibus) XV 14; (omnibus) XVI 13; (omnes) XX 18
- onero** v. (oneratus) XIX 5
- oportet** v. (oportuit) V 26; IX 9
- optime** adv. XVII 9; XIX 3
- optineo** v. [pour obtineo] (optineret) XXII 8
- opto** v. (optabam) XVII 10
- opus** adv. (opus esse) XXI 1
- opus** n. (opera) XVI 14; (operibus) XVIII 2
- oracio** n. [pour oratio] V 23
- ordeum** n. XVIII 2
- oro** v. (ora) V 16; (orasti) V 22; (oravi) V 24
- ostendo** v. (ostendunt) II m; (ostendam) III 4; (ostenderet) V 19; (ostendet) XII m
- ovum** n. (ova) XII 1; (ova) XII 7
- pactum** n. (pacto) XI 7; XI 9
- *palliatio** n. [pour palliatio] (palliacionem) XXII 14
- parens** n. (parentibus) IX 23
- pariter** adv. VI 1; XXII 24
- paro** v. (paratum) V 10; (paraveris) XVI 5; (parati) XX 7
- pars** n. (parte) V 20; (partem) XI 10; (parte) XIII 7; (parte) XIV 4; (parte) XX 2; (parte) XX 7; (parte) XXI 12; (partem) XXII 14
- parsimonia** n. X 16
- pasca** XIV 1
- passer** n. (passeres) XV 1; (passeribus) XV 2; (passeribus) XV 5; (passeres) XV 6
- pastor** n. (pastores) V 20; (pastoribus) XIX 5
- pastus** n. (pastum) V 1
- pater** n. (patris) VIII 3
- patior** v. (passum) XX 3; (patere) XXI 21
- patria** n. XIII 8; XIII 12; XIII m1; XIII m2
- paululum** adv. IX 7
- pauso** v. (pausantes) VI 1
- pectus** n. XXI 15; (pectori) XXI 18
- pecus** n. XIX 1

- pedo** v. (pepedit C, pedit B) XX 11
pejus *adj. qual.* XIII m1
pellicia *adj. subst.* (pelliciam C, pelliceam B) VI 11
pellis *n.* (pelle) XXI 15; XXI 18; (pelle) XXI 19
penna *n.* (pennarum) XVII 5
pendeo v. (pendentem) II 1
penito v. (penitere) XIV 1
penitus *adv.* IX 7
per *prép.* [+ *Acc.*] IV 2; V 9; VI 1; VIII 1; IX 2; XII 3; XV 1; XV 3; XV 4; XX 2; XXI 3; XXII 13
peragro v. (peragrans) XXI 15
pereo v. (pereunte) XVI 6
peregre *adv.* XXII 1
periclitator v. (periclitans) VII 10
periculum *n.* (periculo) XI m; XXII 24
peritus *adj. qual.* (perito) XXI 1; (periciorem) XXI 2
perpendo v. XV 14
persequor v. (persequitur) XIII 2
perterreo v. (perterrita) XIII 7
pertingo v. (pertingere C, perstingere B) XIII 5
pertranseo v. (pertransiri) XVIII m2
pervenio v. VII 11
perversus *adj. qual.* (perversum) XIV m
pervolo v. (pervolasset) XIII 9
pes *n.* (pedis) XIII 6
peto v. (petitum) III 5; V 12; (petit) VII 4; (petis) IX 24; (petiit *pour* petiit) XIX 2; (petiit *pour* petiit) XXII 9
pinguis *adj. qual.* (pinguem) XIV 2; (pinguiorem) XXII 14; (pinguem) XXII 21
placeo v. (placuit) XI 7; (placeret) XXII 25
***placitum** *adj. subst.* VI m
planum *adj. subst.* VI 1
plebs *n.* X m
plenus *adj. qual.* (plenum) VI 6
plerusque *pr. ind.* (plerisque) XIII m1; (plerique) XV m
ploro v. (plores) XVII 11
plures *adj. ind.* (pluribus) X 17
plus *adv.* [+ ... *quam*] VI m
pomposus *adj. qual.* (pomposum) X m
***ponderositas** *n.* (ponderositate) XIX 3
pondus *n.* (ponderis) X m
pono v. (posuisse[t]) XV 1
populus *n.* (populi) X 4; (populo) X 16; (populum) X 17
porro *adv.* VIII 2; IX 2
portentum *n.* (portento) VIII 6
porto v. VI 6; (portaret) XIII 11; (portaturum) XIX 3
possum v. (possunt) II m; (poterat) III 8; (possem) VII 11; XII 7; XII 8; (possit) XII m; (posset) XIII 5; (posset C, post se B) XIII 14; (possit) XIV 5; (possent) XV 6; (possumus) XVIII 7; (posset) XIX 3; (posset) XXI 2; (posset) XXII 10; (posset) XXII 27
post *prép.* [+ *Acc.*] XIII 10; (posset C, post se B) XIII 14; XXII 8
posterior *adj. qual.* (posteriori) XIII 7; (posteriora) XX 1
***posteriora** *n.* XX 1; XX 8; (posterioribus) XX 12
postmodum *adv.* VIII 1; XIII m1; XIV 2; XXII 21; XXII 29
potius, potius *conj. sub.* [+ *subj.*] XIII m1; XXI 15
potius, potius *adv.* (sed ... potius C, sed ... potius B) X 7; (sed potius) X 15
pre *prép.* [*pour* *præ*, + *Abl.*] XVI 6; XIX 3
precium *n.* [*pour* *pretium*] (precium) XI 1; (precio) XI 3; (precio) XI 4; (precio) XI 6; (precium) XI 6; (precii) XI 11
precor v. (precari) V 12
prefero v. [*pour* *præfero*] (preferrem) VI 18
preficio v. [*pour* *præficio*] (preficiant) X m
premono v. [*pour* *præmono*] (premoniti) XV 3
presencia *n.* [*pour* *præsentia*] (presenciam C, presentiam B) XVI 2
presto v. (prestans) XV 6
presum v. [*pour* *præsum*] (preerat) I 2
presumo v. [*pour* *præsumo*] (presumunt) XVI m2
presumptuose *adv.* VII m
pretendo v. [*pour* *prætendo*] (pretendentem) X 7
pretermitto v. [*pour* *prætermitto*] (pretermisit) XI 11
primicerius *n.* (primicerii) I 7
primus *adj. qual.* (primi) XI 4
privo v. (privantur) VII m
pro *prép.* [+ *Abl.*] V 12; V 22; V 24; X 1; XI 7; XI 9; XII 2; XXI 13; XXI 15
probrosus *adj. qual.* (probrosa) XXII 11
probus *adj. qual.* (probi) VI m; (probum) X 16
procerus *adj. qual.* (procerum) X 16
prodeo v. (prodiens) XII m
profero v. (protuli) IX 22; (protulisset) XXII 11
proficiscor v. (proficisci) XXII 1
promissio *n.* (promissiones) XXII m2
promitto v. (promiserat) IX 26; (promissam) XV 10
pronuncio v. XXI 10
prope *adv.* V 1; XIII 7; XXI 4
proprius *adj. qual.* (proprio) VIII 3; (proprio) XII 1; (propria) XIII 12; (proprios) XVI m1; (propriis) XXI m

- prosum** v. (prodest) VI m
propositum n. XV 4
proprius adj. qual. (propria) V m;
 (propria) VII 2
propter *prép.* [+ Acc.] X 10; XVI 13; XVI
 14; XXI 10
protendo v. (protenso C, extenso B) XIII 6
protervitas n. XXI 9
protinus adv. XIV m
prout conj. sub. XXII 4
provincia n. (provinciam C, provincia B) I 1
proximus adj. subst. (proximos) XX 6; XXI
 21
prudenter adv. XI m
puctura n. [*pour* punctura] (pucturas C,
 puctura B) XIII 7; (puncture) XX 11
pudor n. (pudore) XIII 8
puella n. VIII 3
puer n. (puero) VIII 5
pugna n. (pugnam) XX 7
pulcritudo n. [*pour* pulchritudo]
 (pulcritudinem) XVII 5
pullus n. (pulos) XII 2; (pulli) XII 2;
 (pulos) XII 3; (pullis) XII 3; (pulli) XII 4;
 (pulos) XII 7
pungo v. (pupugit C, pupugitet B) XX 10;
 (pupugisti) XXI 21
purpura n. (purpuram) XXI 20
puto v. (putaverat) VIII 6; (putant) VIII m
- quadragesimalis** adj. qual.
 (quadragesimali) XIV 5
qualis conj. sub. (quale) XII m; (qualia)
 XIX 2
qualiscumque adj. ind. (qualicumque) XIV
 m
qualiter conj. sub. X 12
qua conj. sub. XX 2
quam [*voir* **cicius, magis, plus et tam**]
quam adv. XIV 3
quamplures [*pour* complures] V m;
 (quamplurimum) XVI 14
quasi conj. sub. II 6; IX 3; X 7
que conj. coord. enclitique V 17; (sedit C;
 seditque B) X 6; X 7; X 11; X 16; XI 9 (x
 2); XIII 2; XIII 7; XIII 10; XX 2; XXI 7;
 XXI 12; XXI 13
quercus n. (quercu) XVII 2
quero v. [*pour* quæro] (querens) V 1;
 (quesivi) V 8; (quesivit) IX 3; (quesivit)
 XIII 9; (quesivit) XIII 10; (querens) XXII
 11; (quesivit) XXII 15; (quesivit) XXII
 17; (quesivit) XXII 21
qui *pr. anaph.* (quem) III 6; (cui) III 7; (cui)
 V 3; (quo) V 13; (quod) V 20; (quo)
 VIII 5; (quo) VIII 6; (que) IX 3; (quo)
 IX 4; (quod) IX 10; (que) X 6; X 13; XI 6;
 (quo) XI 11; (quod) XII 3; (cui) XII 4;
 (que) XIII 11; (cui) XIII 15; (quo) XIV 4;
 (quod) XV 2; (quo) XV 5; (cui) XV 11;
 XV m; (quem) XVII 3; (quibus) XVIII 3;
 (quem) XX 3; (quod) XX 7; XX 11; (quod)
 XX 7; (quo) XX 18; XXI 10; (quid) XXI
 14; (quo) XXI 17; (que) XXII 2; (quibus)
 XXII 3; (que) XXII 7; (qui) XXII 10; (quo)
 XXII 11; (que) XXII 16; (que) XXII 22;
 (quo) XXII 28
pr. rel. I 2; I 4; I 14; (que) II m; V 20 (x 2); V
 m; (qua) VI 1; (quibus) VI 6; VI 8; (ad
 quem C, cui B) VI 12; (cui) VI 17; VIII 2;
 (quam) VIII 6; (quibus) VIII m; (que) IX 9;
 (que) IX 22; (que) IX 26; (quem) X 3;
 (quam) X 16; X m; (quem) XI 1; XI 4; XI
 7; (quod) XI 9; (quorum) XII 5; (— C, que
 B) XII 8; (quorum) XII 9; (que) XIII 5;
 (que) XIII 9; (quod) XIII 10; XIV m;
 (quod) XV 1; XV 1; (que) XV 7; (ad quod)
 XV 10; (que) XV 14; (que) XVI 14;
 (quibus) XVII 3; XVII 8; (quod) XVII 10;
 XVII m; (quem) XVIII 1; (quibus) XVIII
 2; (quod) XVIII 4; (quam) XVIII 8;
 (quibus) XIX m; XX 1; (que) XX 2; XX
 17; (quos) XX m; XXI 2; (quam) XXI 13;
 XXI 15; XXI 20; (quem) XXII 2; XXII 11;
 XXII 17; XXII 24; (quod) XXII 24
quia conj. sub. I 8; III 4; IV 6; IX 7; IX 9; XVI
 13; XXI 21; XXII 29
quicquid conj. sub. IX 24
quid adv. interr. 'pourquoi?' V 4
pr. interr. 'que?' I 10; XXII 15; XXII 17
quidam adj. ind. (quadam) V 1; (quoddam) VI
 1; (quamdam) VI 1; VII 1; VIII 1; IX 1; IX
 7; (quoddam) IX 26; (quemdam) XI 1;
 (quidam) XI 2; (cuidam) XI 5; (quodam)
 XII 1; (cujusdam) XIII 3; (cuidam) XIII 9;
 (quemdam C, quemdem B) XIV 2; XV 1;
 XVI m1; XVII 1; XVIII 1; XIX 1; XX 1;
 (quedam) XX 10; (quadam) XXI 4 (x 2);
 (quamdam) XXII 21
pr. ind. II m; III m; (quibusdam) XIV m;
 (quodam) XXII 9
quiesco v. (quiescere) XVI 2; (quiescentes)
 XVIII 8
quilibet adj. ind. (quemlibet) X m
quin adv. (quin immo) VII 8; (quin imo) IX 17;
 (quin imo) XIV m
quis *pr. ind.* (quid) XVIII m1; (quid) XXII 13
pr. interr. I 3; (qui) I 4; (quid B) III 8; XIII 4;
 (quo) XXII 8; (quid) XXII 11
quitquid *pr. ind.* [*pour* quisquis] (quitquid) XVI
 5
quamvis conj. sub. XI m

- *quivislibet** *adj. ind.* (quemvislibet) X m
quo *conj. sub.* VI 9; XVI 12
quocumque *conj. sub.* IX 23
quod *conj. sub.* V 23; V 24; VI m; VIII 5;
 IX 14; IX 18; IX 23 (x 2); IX m; X 12;
 XI 4; XII m (x 2); XIII 11; XIII m1; XV
 4; XV 6; XVI 10; XVI 13; (quod si)
 XVIII m1; XIX 3; (quod si) XX 17; XX
 m; XXI m; XXII 6 (x 2); (tantum ... quod)
 XXII 10; XXII 12; XXII 22; XXII 26;
 XXII 27
quomodo *adv.* VI 3; X 13; XX 5
quondam *adv.* X 1; XIII 1; XIV 1; (quodam
 B) XX 1; XXI 1; XXII 1
quoque *adv.* VII m; XXI 6
- ratio** *n.* [*pour* ratio] (rationis) XI m
rationabilis *adj. qual.* [*pour* rationabilis]
 (rationabilem) XXII 23
rationabiliter *adv.* [*pour* rationabiliter]
 XXII 26
ramosus *adj. qual.* (ramosis) XIX 1;
 (ramosa) XIX 4
rapina *n.* (rapinis) X 16
rapio *n.* (rapuit) XIV 6; (rapiens) XVII 1
***realis** *adj. qual.* XI m
recedo *v.* (recessit) II 6
recessus *n.* (recessum) XXII 8
recens *adj. qual.* (recentis) XVII 1
recenter *adv.* XXI 15
recido *v.* (recidivant C, residivant B) XIV m
recipio *v.* (receptorum) XVIII m1
recupero *v.* (recuperanda) XXI 15
reddo *v.* (reddere[tur]) VIII 1; (reddet) XXI
 16
redeo *v.* (rediens) X 11; (redii) XI 14;
 (rediens) XII 3; (rediens) XIII 12;
 (redirent) XV 6; (redeuntibus) XV 7
redundo *v.* (redundavit) XXII 29
regimen *n.* (regimine) X 4
regina *n.* (regine) XVI 3
regio *n.* (regione) XIII 8; (regione) XIII 14
regius *adj. qual.* (regiam) X 17; (regia) XVI
 6; (regie) XXI 10
religio *n.* (religionem) IX 9
relinquo *v.* (reliquisset) XIII 10
reliquiæ *n.* (reliquiis) IX 26
remaneo *v.* (remanere) IX 8; (remanere) IX
 15
remedium *n.* XXI 14; XXI 15
reperio *v.* (reperiri) XXI 2
reprobo *v.* (reprobans) X 11
reputo *v.* (reputarer) VII 11; (reputari) XVI
 10; (reputes) XX 6
requiro *v.* (requisitus) XI 6; (requirerent)
 XXII 7; (requisitus) XXII 17
- res** *n.* (rei) VIII 6
resideo *v.* (resedit) XVII 2
resisto *v.* (resistere) X 13; (resistente) XI 8
respondeo *v.* (respondit) I 11; (respondit) IV 5;
 (respondit) VI 4; (respondente) IX 4;
 (responderunt) XII 4; (respondit) XIII 11;
 (respondit) XV 11; (respondit) XVI 7;
 (responderet) XVII 6; (respondit) XIX 3;
 (respondit) XXII 10; (responderunt) XXII 12
responsum *n.* (responsa) XXI 6
rete *n.* (retibus) XV 4
retiaculum *n.* (retiacula C, reciacula B) XV 2
retineo *v.* (retinens) XXII 14
reus *n.* XXII 12
revelo *v.* (revelatum) XV 4
revertor *v.* (est reversa) XIII 14
rex *n.* (rege) X 1; (regem) X 16; (regis) XVI 3;
 (regem) XXI 3; (regis) XXI 4; (regim *pour*
 regem C, regem B) XXI 5; (regem) XXI 9;
 (regis) XXI 11; XXI 13; (regi) XXI 13; XXI
 14; (regis) XXI 17; (regis) XXI 18; (regis)
 XXI 19; (regis) XXI 20; XXII 1 (regem);
 (regis) XXII 11; (rege) XXII 17
rideo *v.* (riserunt) XI 12
rigidius *adv.* VIII 6
rigidus *adj. qual.* (rigidum) X 16
rostrum *n.* (rostro) VII 3; (rostro) X 16;
 (rostro) XVII 2; (rostro) XVII 8
rugitus *n.* (rugitum) III 5
rumpo *v.* (rupit) XX 12; (rumpuntur) XX 16
rupes *n.* (rupis C, ruppis B) XIII 3
rusticus *n.* (rustici) V 20; IX 1; IX 2; IX 10; IX
 20; IX 25; XI 1; XI 14; XV 1; (rustici) XV 1;
 XV 2; XV 4; (rustici) XV 6; XV 7; XV 12;
 XVIII 1; (rustico) XVIII 2; XVIII 9
- *saccidum** [*voir sacculus*]
sacculus *n.* (saccidum) VI 6; (sacculum) VI 15
sacio [*pour* satio] (saciari) V 8
sacramentum *n.* XXII 27
salio *v.* (saliendo) XX 11
salmo *n.* (salmonis) XIV 5; (salmo) XIV 5
saltus *n.* XX 7
salus *n.* (salute) V 12; (salute) IX 17; (salutis)
 XXI 10; (salutis) XXI 14; (salute) XXI 15;
 (salutem) XXII 27
saluto *v.* (salutavit) IV 4; (salutavit) XXI 12
sanctus *n.* (sanctorum) IX 26
sanguis *n.* (sanguinis) VIII 1; (sanguinem) VIII
 3; (sanguine) XXI 15; (sanguine) XXI 18
sanus *adj. qual.* (sanum) XXI 16
sapiens *adj. qual.* (sapientem) X 15; XI m
adj. subst. XXII m1
satellites *n.* (satellitibus) XXI 19
satis *adv.* V 23; VII 9; XVIII 2
saturo *v.* (saturatus) VII 1; (saturatus) X 17

- scarleta** *n.* (scarletam) XXI 20
scilicet *adv.* V 12
scrabo *n.* [*pour* scabro (< scarabæus)] VII 1; (scrabro C, scrabo B) XX 1; (scrabro C, scrabo B) XX 2; (scrabro C, scrabo B) XX 7; (scrabronibus C, scrabonibus B) XX 7; (scrabrones C, scrabones B) XX 17
scio *v.* (sciirem) III 8; (sciens) V 26; (sciens) VIII 6; IX 7; (sciens) X 17; (scire) XXI 2
scrobis *n.* (scrobe) XXI 4
scutella *n.* XVI 4
se *pr. pers.* VII 9; VII m; (sibi) VIII 1; VIII 6; VIII m; IX 4; (secum) IX 4; (sibi) X 1; X 10; (sibi) X 12; X 13; (sibi) X 16 (x 2); (sibi) XI 7; (*Abl. se*) XI 9; (*Abl. se*) XI 9; (*Acc. se*) XI m; (*Acc. se*) XII 3; (*Acc. se*) XII m; (sibi) XIII 10; (*Acc. se*) XIII 10; (secum) XIII 11; (posset C, post se B) XIII 14; XIV 1; (*Acc. se*) XVI m2; (*Acc. se*) XIX 1; (sibi) XIX 2; (*Acc. se*) XIX 3; (*Acc. se*) XX 2; (*Acc. se*) XX 3; (*Abl. se*) XX m; (*Acc. se*) XXI 2; (*Acc. se*) XXI 3; (*Acc. se*) XXI 4; (sibi) XXI 13; (*Acc. se*) XXII 6; (*Acc. se*) XXII 8; (sibi) XXII 9; (sibi) XXII 14; (sibi) XXII 15; (*Acc. se*) XXII 16; (*Acc. se*) XXII 22; (*Acc. se*) XXII 23; (*Acc. se*) XXII 23; (secum) XXII 24; (sibi) XXII 25
seco *v.* (sectum) XXII 14
secularis *adj. qual.* [*pour* sæcularis] (seculari) IX 8
secure *adv.* XV 6; XXII 27
securitas *n.* (securitatem) XV 10
securus *adj. qual.* (securam) XXII 6; (securum) XXII 8
sed *conj. coord.* II 3; II m; V 23; IX 22; X 3; (sed ... potius) X 7; (sed pocius) X 15; XI 3; XI 8; XII 5; XII 8; XIII 3; XIII m2; XV 3; XV 14; XVI 10; XVI m2; XVII 8; XVII 9; XIX 5; XX 6; XXI 20; XXI 21; XXII 22; XXII 25
sedeo *v.* (sedens) I 2; (sedit) X 6; (sedere) XVI 2; XVI 3; (sedeas) XVI 11 (x 2)
semper *adv.* IX 18; XVIII m2
senectus *n.* (senectute) IV 1
sentio *v.* (sensisse) XXII 16
septuagesima XIV 1
sequor *v.* (sequi) VII 10; (sequeris) IX 23; (sequens) XXI 19
serviens *part. subst.* (servientibus) XVIII m1
servo *v.* (servavit) XXII 29
seu [*voir sive*]
si *conj. sub.* III 8; VI 3; XVII 6; (quod si) XVIII m1; XX 6; (quod si) XX 17
sic *adv.* I m; II 6; II m; III m; V m; VI m; VII m; VIII m; IX 7; XI m; XIII m1; XIV m; XV 9; XV 12; XV m; XVI m1; XVII m; XVIII m1; XIX m; XX m; XXI 20; XXI m
silencium *n.* [*pour* silentium] (silencio) XVIII m2
silva *n.* (silve) XX 7; (silvas) XXI 19
similis *adj. qual.* (similes) I 13
similiter *adv.* XV 13
similitudo *n.* (similitudini) XI m
simius *n.* (simiorum) I 1; I 2; I 12; (simii) I 13; (simiam) XXII 21; (simie) XXII 25 (x 2); (simiam) XXII 28
simul *adv.* VI 1; X 17
simulo *v.* (simulabat) IV 1
sine [+ *Abl.*] XXI 19
singularis *adj. qual.* (singulare) XXI 15
sintoma *n.* [*pour* symptoma] (sintomate) XXI 15
sive, seu *conj. coord.* (seu) XI 6; (sive) XI 10; (sive) XIII 14
socio *v.* (sociari) VI 7
socius *n.* (sociis) VII 2; (socii) XVI 6; (socii) XX 14
soleo *v.* (solet) I m
solidus *n.* (solidorum) XI 1; (solidos) XI 6
sollicitus *adj. qual.* (sollicitum) V 26
solus *adj. qual.* (solum) XIV 2; XIV 4; (sola) XXI 9
solummodo *adv.* VI 8
solvo *v.* (solve) VI 13; (solve) VI 15
sonorus *adj. qual.* (sonoram) X 2
spacium *n.* [*pour spatium*] VII 1; (spacio) VII 1
specialis *adj. qual.* (specialibus) VI 6
spelunca *n.* (speluncam) IV 3
spina *n.* (albam spinam) VI 1; (spinam) VI 11
stabulum *n.* (stabulo) XVIII 1
statim *adv.* V 13; IX 9
statura *n.* (staturam) X 5; X 16; XVII 5
statuo *v.* (statuta est C, statu[t]a est B) XI 8
status *n.* (statu) VIII 1; (statu) IX 8
stimulus *n.* (stimulos) XXI 21
sto *v.* (stetit) IV 3; (starent) XI 4; (stantes) XIII 7; (stans) XVII 3
stringo *v.* (strinxit) XIII 6
suavis *adj. qual.* (suavior) VII 6; XXII 22
sub *prép.* [+ *Abl.*] VI 1; XVII 3; XVIII m2; XXII 6; XXII 7
subito *adv.* VI 10
subitus *adj. qual.* (subita) XIII 7
subjectus *adj. qual.* (subjecto) X 16
sublimis *adj. qual.* (sublimibus) VII 10
subter *prép.* [+ *Acc.*] XV 1; XX 17
subtraho *v.* (subtraxit) XXI 3
succincte *adv.* V 16
sui *pr. pers.* (se) II 2; (se) II m

- sum** *aux.* (est) I 8 (x 2); (est) II 2; (est) X 1; (est) X 12; (est) XI 8; (sit) XII 9; (est) XIII 14; (est) XIII m2; (essem) XIV 3; (est) XV 12; (sum) XV 13; (eris) XVI 13; (sum) XVI 14; (est) XIX 1; (es) XX 5; (esset) XX 7; (est) XXI 17; (esset) XXII 17; (esse) XXII 27
v. I 3; (sunt) I 4; (es) I 6; (sunt) I 7; (es) I 12; (sunt) I 13; (esses) III 8; (erant) V 20; (erat) V 23; (esse) V 26; (esset) VIII 5; (esse) VIII 6; (esse) X 4; (esse) XI 6; (esset) XI 10; (est) XII 5; (est) XII 9; (fuerit) XII m; (est) XIV 4; (sit) XIV 5; (est) XIV m; (esset) XV 4; (esse) XV 14; (est) XVI 10; (es) XVI 13; (esset) XVII 6; (est) XVIII 8; (est) XVIII m1; (est) XX 17; (opus esse) XXI 1; (esse) XXII 2; (esse) XXII 10; (erat) XXII 22
- super** *prép.* [+ *Acc.*] VIII 6; (supra B) X 9; XIII 8; XVI 3; XX 2; XXI 2
- superbus** *adj. qual.* (superbis) XVIII m1
adj. subst. (superbi) VII m
- superfluus** *adj. qual.* (superfluis) X 16
- supero** *v.* (superantur) XX m
- supra** *prép.* X 8; (super C, supra B) X 9
- sursum** *adv.* II 1
- suscipio** *v.* (suscipiens) XVII 8
- sustentacio** *n.* [*pour sustentatio*]
 (sustentacionem C, sustentationem B) XVIII 2
- sustineo** *v.* (sustinens) VII 10; (sustinens) XIII 7; (sustinere) XIX 3; (sustinens) XX 10
- suus** *adj. poss.* (suam) V m; (suis) VII 2; (suum) VII 4; (sue) VIII 2; (suam) VIII 6; (suo) IX 1; (suo) IX 1; (suam) IX 2; (suo) XI 14; (sua) XI m; (suis) XII 1; (suos) XII 3; (suis) XII 3; (sui) XIII 3; (suis) XIII 4; (sue) XIII 9; (suum) XIII 10; (sua) XIII m1; (suis) XIV 1; (suarum) XIV m; (suo) XV 1; (suum) XV 4; (suum) XV 5; (sui) XVI 1; (sua) XVII m; (suis) XVIII 1; (suo) XVIII 1; (sua) XVIII 2; (suos) XVIII m2; (sui) XIX 2; (sua) XX 1; (sua) XX 8; (sui) XX m; (sua) XXI 4; (sua) XXI 5; (sui) XXI 9; (sui) XXII 1; (sue) XXII 14; (suis) XXII 14; (sui) XXII 21; (sui) XXII 27
- talis** *adj. dém.* (talía) XIX 3; (talem) XXII 26
pr. dém. (talem) X 15; (tale[m] C, talem B) X m; XXI 2; XXII 12; XXII m2
- tam** *adv.* X 2; X 4; XII 9 (x 2); XIII 7; XVIII 2; XX 3
 [+ ... ut] V 19
- [+ ... quam] IX 7; XIX 2; XXI 2
- tamen** *adv.* II m; III m; VII 11; IX 7; X 4; XII m; XXII 4; XXII 24
- tandem** *adv.* VIII 6; XI 4; XIII 5; XV 4; XXI 19
- tango** *v.* (tactis) IX 26; (tetigisti) XVI 9
- tanquam** *conj. sub.* [+ *n., part. p. ou adj. qual.*]
 X 16; XXI 10; XXII 12
- tantum** *adv.* V 12
 [+ ... quod] XXII 10
- tantus** *adj. ind.* (tantis) VI 16; (tante) IX 3; (tante) X 4; XI 10; (tantam) XII 1; (tantam) XII 3
pr. ind. (tanto) XI 7; (tanta) XX 3
- taxo** *v.* (taxavit) XI 1
- temperatus** *adj. qual.* (temperatum) X 16
- tempus** *n.* (temporis) VII 1; (tempus *pour tempus*) XII m; (tempore) XIV 5; (temporis) XV 3; (tempus B) XVI m1; (tempore) XX m
- tendo** *v.* (tetendit) XV 5; (tetenderat) XV 7
- teneo** *v.* (teneri) XI 9; (tenens) XVII 2
- tener** *adj. qual.* (teneram) XXII 21
- termino** *v.* (terminanda) XI 8
- terminus** *n.* (terminos) VII 10
- terra** *n.* (terram) VIII 2; (terram) XIII m1; (terra[m]) XVII 8; (terram) XX 2; (terras) XXI 15; (terram) XXII 1
- terreo** *v.* (terrere) III 8; (terrent) III m
- terribiliter** *adv.* V 19
- testa** *n.* (testis) XII 2
- timeo** *v.* (timent) III 4; (timens) VIII 3
- timidus** *adj. subst.* V 2
- tolero** *v.* (toleraret C, coleraret B) XVI 2; (tolerare) XXII 10
- tollo** *v.* (tollens) VII 9; (tollet) XIV 4
- torqueo** *v.* (torquebatur) XX 1
- tortuosus** *adj. qual.* (tortuose) VI m
- totaliter** *adv.* VIII 2
- totus** *adj. ind.* (totum) V 8; (totius C, tocius B) VIII 6
- trabs** *n.* (trabem) XV 1
- tracto** *v.* (tractabat) XIII 4; (tractabat) XXI 2
- traho** *v.* (traxeris) V 17; (traxeris) XX 17
- transeo** *v.* (transeuntes) VI 1; (transeuntem) VII 1; (transiens) XIV 4
- triduum** *n.* IX 7; XXI 16
- tristis** *adj. qual.* VII 10; VIII 6; (tristi) X 7
- tu** *pr. pers.* I 6; (tibi) I 10; I 12; (tibi) I 13; (*Acc. te*) II 5; (tibi) III 4; (*Acc. te*) III 8; (*Acc. te*) V 6; (*Acc. te*) V 8; (*Abl. te*) V 12; (*Acc. te*) V 13; (*Abl. te*) V 24; (*Abl. te*) V 26; (*Acc. te*) VI 3; (tibi) VI 7; (*Acc. te*) VI 16; (tibi) IX 14; (tecum) IX 14; (tibi) IX 19; (*Abl. te*) IX 21; (tibi) XIII 14; (*Abl. te*) XV 10; (tibi) XVI 5 (x 2); (*Abl. te*) XVI 5; (*Abl. te*) XVI 6; (tibi)

- XVII 9; (*Acc. te*) XX 5; (*Acc. te*) XX 6;
(*Acc. te*) XXI 14; (*tibi*) XXI 15; (*Acc. te*)
XXI 16
- tueor** v. (*tuear* C, *tuar* B) VI 6
- tuitio** n. (*tuitionem* C, *tuicionem* B) XIII 3;
(*tuicionem* C, *tuitionem* B) XIX 2
- tunc** adv. I 2; II 4; VI 2; VII 2; VII 9; IX 26;
X 11; XII 6; XVII 4; XIX 4; XXI 11;
XXII 9; XXII 13; XXII 17; XXII 27;
XXII 29
- turpis** adj. qual. (*turpi*) VII 9
- turpiter** adv. XII 2; XVI 5
- tuus** adj. poss. (*tui*) I 7; (*tua*) III 8; (*tuis*) V
8; (*tua*) V 10; (*tua*) V 12; (*tua*) V 23;
(*tuam*) VI 18; (*tuis*) IX 23; (*tuam*) XVI 2;
(*tua*) XVI 5; (*tuo*) XVI 6; (*tuus*) XX 6;
(*tue*) XXI 14; (*tuum*) XXI 15 (x 2); (*tui*)
XXI 15
- ubi** pr. rel. VII 10; IX 26; XIII m1; XVI 2;
XVI 11; XXI 2
- ubique** adv. (*ubicumque* B) VII 8; XIII 11;
XVI 13
- ulciscor** v. (*ulcisci* C, *ulscici* B) X 12
- ullus** adj. ind. (*ullum*) IX 23; (*ulla*) XVII 6
- ululo** v. (*ululans*) V 21
- ulterius** adv. VI 7; IX 8; (*adhuc ... ulterius*)
IX m; (*adhuc ... ulterius*) X 8; (*hoc*
ulterius) XXI 2
- unguis** n. (*unguibus*) I 14; (*unguibus*) VII 3;
(*unguibus*) X 16; (*unguibus*) XIII 6;
(*unguium*) XIII 7; (*unguibus*) XIII 8
- unicus** adj. qual. (*unicam*) VI 18; (*unicum*)
VI m
- unus** adj. num. (*unam*) IX m; (*unius*) XIV 5;
XV 9; (*unam*) XX 17; (*unum*) XXI 15
pr. ind. I 1; (*unam*) V 12; (*unam*) VI 8;
- urbs** n. (*urbe*) XXI 12
- usque** adv. VII 3; (*usque ad* B) XIV 1
- ut** conj. sub. [+ ind.] IX 7
[+ subj.] V 12; V 19; VIII 1; VIII m; IX
9; X 15; XII 1; XIII 12; (*expedit ut ...*)
XIV 5; XIV m; XV 6; XVIII 8; XX 6;
XXI 3; XXI 15; XXII 1; XXII 6; XXII
8; XXII 9
- uterque** adj. ind. (*utrisque*) XIII 6;
(*utraque*) XX 7; (*utrisque*) XXI 2
- utilitas** n. (*utilitate*) V m
- utrum** adv. [+ ... aut *au lieu d'an*] VII 11;
[+ ... an] (*quod tu* B) XVII 11
- uva** n. (*uvam*) II 1; (*uvam*) II 5
- uxor** n. (*uxorem*) IX 1; (*uxorem*) IX 2
- vado** v. (*vade*) V 14; (*vadas*) XVI 12 (x 2)
- valens** adj. qual. (*valenciolem pour*
valentiolem C, *valentiolem* B) XX 5; XXII 4
- valeo** v. (*valentes*) III m; (*valeret*) V 2;
(*valeant*) V 9; (*valeat*) X m; (*valeat*) XIV m;
XVI 2; (*valeret*) XIX 5; (*valeatis*) XXII 6
- vallis** n. (*valle*) V 1
- valor** n. (*valore*) XI 6; (*valore*) XVI 1; (*valoris*)
XX 6
- vehementer** adv. IX 1
- vel** conj. coord. X m; XIII m1; XVI 5
- velociter** adv. VII 4
- velox** adj. qual. VII 3
- veluti** adv. [+ *Nom.*] I 2; IX m
- venator** n. (*venatores*) VI 3; (*venatores*) VI 10
- venditor** n. (*venditore*) XI 8
- vendo** v. (*venditurus*) XI 1; (*vendi*) XIV 5
- venio** v. (*venerunt*) I 1; (*venissent*) III 4;
(*veniens*) IV 3; (*venientem*) V 1; (*venisti*) V
4; (*veni* C, *pueni* B) V 6; (*venerunt*) VI 1;
(*veniens*) X 6; (*venientibus*) XI 4; (*venire*)
XV 3; (*veniens*) XVII 2; (*venias*) XX 6;
(*venerunt*) XX 7; (*veniret*) XXI 3; (*venit*)
XXI 7; (*venire*) XXI 9
- venustas** n. (*venustat* B) XVII 6
- verax** adj. qual. I 1; adj. qual. (*veracis*) VI m
adj. subst. I 9
- verbum** n. (*verbis*) II m; (*verbis*) III m;
(*verborum*) V m; (*verbum*) VI m; (*verba*) IX
22; (*verbi*) X m; (*verbum*) XI 7; (*verba*) XI
m; (*verba*) XXII 11
- veritas** n. (*veritatem*) I 14; (*veritate[m]*) C,
veritatem B) VIII 6; (*veritatem*) XXII 17
- vermis** n. (*vermibus*) VII 5; VII 11
- vero** adv. I 5; IV 5; (*non* B) IV 7; VII 5; XI 2;
XIII 4; XIII 7; XIV 2; XVIII m2; XXI 4
- versus** prép. [+ *Acc.*] IX 1
- vertex** n. (*vertice*) V 18
- verumptamen** [pour *verumtamen*] VII 6; XIV
4
- verus** adj. qual. (*vera*) XVI 9
- vespa** n. (*vesparum*) XX 7; XX 10; (*vespas*)
XX 17; (*vesparum*) XXI 20
- vester** adj. poss. (*vestris*) XVIII 8; (*vestrum*)
XXII 6
- vestigium** n. (*vestigia*) IV 6
- vexatio** n. (*vexationibus*) X 17
- vicinus** n. XI 2; XI 14
- victa** n. [pour *vitta*] (*victis*) XX 9; (*victam*) XX
12
- videlicet** adv. VI 9
- video** v. (*vidit*) V 1; (*vidit*) VII 1; (*videret*) IX
1; (*vidisse*) IX 4; (*vidi*) IX 14; (*vidi*) IX 21;
(*vidisti*) IX 23; (*vidit*) X 7; (*vidit* C, *dixit* B)
XI 10; (*vidisse*) XII 3; (*videns*) XIV 2;
(*videre*) XVI 10; (*vidisset*) XX 13; (*vidisset*)
XXII 8; (*videns*) XXII 21; (*videns*) XXII 23

videor v. (videatur) I 10; (videretur) XIII 4; (videretur) XXII 15
viginti *adj. num.* (abrégé « XX ») XI 1
vilis *adj. qual.* XII 9; (vilior) XVI 10; (vilibus) XVIII 2; (vili) XX 3
vinco v. (victu) X 16
vinculum *n.* (vincula) XX 16
virgo *adj. qual.* (virginem) VIII 6
vis *n.* (viribus) XX 5
virtus *n.* (virtute) III m; (virtute) X m
vis *n.* (viribus) X 15
visa *part. subst.* ['choses vues'] (visis) IX m (x 2)
visito v. (visitandum) IV 2; (visitantes) XXI 1; (visitantes) XXII 24
vita *n.* (vitam) XXII 6; (vite) XXII 24
vivus *adj. qual.* XXI 17
voco v. (vocata) VIII 6; (vocavit) XV 1
volito v. (volitans) VII 8

volo v. 'vouloir' (voluisti) V 24; (vult) VII 3; IX 9; (volens) X 8; (volebat) XI 2; (vellent) XVIII m2; (vellet) XXII 25
volo v. 'voler' (volantem) VII 1; (volasset) XII 2
volucris *n.* (volucibus) VII 8; (volucris) VII 11; (volucibus) X 1; (volucibus) XXI 2
voluto v. (volutasset) XX 2
vos *pr. pers.* (vobis) XV 13; XVIII 4; (vobis) XXII 6
votum *n.* (vota) V 10; (voto) XIV 3; XIV m
vevo v. (vovit) XIV 1
vox *n.* III 8; VII 6; (voce) IX 4; X 1; (vocem C, nocere B) X 2; (vocem) X 3; (voce) XV 4; XVII 6
vulpes *n.* II 1; (*plur.*) III 6; IV 3; VI 1; (vulpi) VI 2; (vulpis) XVII 3; (vulpem) XVII 8
vultus *n.* (vultu) X 7; (vultu) XXI 11

ylia *n.* [*pour* ilia] (yliis) XX 10

2. NOMS PROPRES

Dominus (Dominum) V 12
Jupiter (Jove) XIX 1; (Jove) XIX 3; (Jove) XIX 4
Renardus VI 11; (Renardum) VI 16; XXI 3; (Renardum) XXI 9; XXI 11; XXI 19
Salerna (Salerna) XXI 15
Salernitana (Urbe Salernitana) XXI 12
Ysengrinus XXI 7; XXI 19

3. PERSONNAGES

accipiter XII, XIII
accipitris pulli XII
apis XVI
aquila VII, X, XIII
asinus III
aves X
barones aquilae XIII
barones lupi XXII
bestiæ IV, XXI, XXII
bestiæ saltus silvæque XX
bos V
boves XVIII
bubo XII
bubonis pulli XII
canes V, VI
capreolus XXII
catus VI
cervus XIX, XX
corvus XVII

cuculus X
dammula XXII
equus XI
femina, divitis filia VIII
femina, rustici uxor IX
grus XIII
hirundo XV
homines, judices XI
homines, pastores V
homines, rustici V
homines, venatores VI
homo, adulter IX
homo, dives VIII
homo, fallax I
homo, medicus VIII
homo, rustici vicinus XI
homo, rusticus IX, XI, XV, XVIII
homo, verax I
Jupiter XIX

leo III, IV, XXI, XXII
lepus XIX
lepores III
lupus V, XIV, XX, XXI (Ysengrimus),
XXII
mesanga X
medici XXI, XXII
moeta (gavia vel larus) XIII
multo XIV
musca XVI
muscæ XX

passeres XV
scarabæus (scrabo) VII, XX
scarabæi VII, XX
simia XXII
simii I
simius, imperator I
vespæ XX
volucres X
vulpes II, III, IV, VI (Renardus), XVII, XXI
(Renardus)

V. BIBLIOGRAPHIE

- ADRADOS, Francisco Rodríguez. *Historia de la fábula greco-latina*, Madrid, Editorial de la Universidad Complutense, 2 t., 1979; 2^e éd. (*History of the Graeco-Latin Fable*), avec Gert-Jan van Dijk, Leiden, Brill, 2 t., 2000.
- AMARGIER, Paul. *Études sur l'ordre dominicain, XIII^e-XIV^e siècles*, Marseille, s.n., 1986.
- AMY DE LA BRETÈQUE, François. « Un conte à personnages animaux du Moyen Âge : le partage des proies (étude des formes et des thèmes) », *Revue des langues romanes*, 81, 1975, p. 485-507.
- . « L'épine enlevée de la patte du lion : récit médiéval et conte populaire (essai d'analyse morphologique) », *Revue des langues romanes*, 84, 1980, p. 53-72.
- ARCHIBALD, Herbert Thompson. « The Fable in Horace », *Transactions of the American Philological Association*, 41, 1910, p. 14-19.
- ASHBY-BEACH, Genette. « Les *Fables* de Marie de France : essai de grammaire narrative », *Épopée, fable, fabliau : Actes du IV^e Colloque de la Société internationale renardienne, Évreux, 7-11 septembre 1981* (Gabriel BIANCIOTTO et Michel SALVAT, dir.), Paris, Presses universitaires de France, coll. « Publications de l'Université de Rouen », n^o 83, « Cahiers d'études médiévales », n^o 2/3, 1984, p. 13-28.
- BASTIN, Julia. *Recueil général des Isopets*, éd., Paris, Société des Anciens Textes Français, t. I, 1929; t. II, 1930.
- BATAILLON, Louis J. « Graphie et ponctuation chez quelques maîtres universitaires du XIII^e siècle », *Grafia e interpunzione del latino nel medioevo, Seminario internazionale, Roma, 27-29 Settembre 1984* (Alfonso MAIERÚ, dir.), Roma, Edizione dell'Ateneo, coll. « Lessico Intellettuale Europeo », n^o 41, 1987, p. 153-165.
- , Bertrand G. GUYOT ET Richard H. ROUSE (dir.). *La production du livre universitaire au Moyen Âge. Exemplar et pecia*, Paris, C.N.R.S., 1988.

- BATANY, Jean. « Détermination et typologie : l'article et les animaux de la fable (de Marie de France à La Fontaine) », *Au bonheur des mots : Mélanges en l'honneur de Gérard Antoine*, Nancy, Publications de l'Université de Nancy, 1984, p. 41-49 [réimpr. : *Approches langagières de la société médiévale*, Caen, Paradigme, 1992, p. 229-237].
- . « Le rat des villes et le rat des champs : traditions littéraires et conjonctures sociales », *Bien dire et bien apprendre*, 5, 1987, p. 24-41.
- BAUM, Richard. *Recherches sur les œuvres attribuées à Marie de France*, Heidelberg, Carl Winter, coll. « Annales Universitatis Saraviensis, Reihe : Philosophische Fakultät », n° IX, 1968.
- BÉRIOU, Nicole. *L'avènement des maîtres de la parole : la prédication à Paris au XIII^e siècle*, Paris, Institut d'études augustiniennes, coll. « Études augustiniennes », série « Moyen Âge et Temps modernes », n° 31, 1998, 2 t.
- BERNARD, Eugène. *Les dominicains dans l'Université de Paris, ou le grand Couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques*, Paris, E. de Soye, 1883.
- BERTINI, Ferruccio et Paolo GATTI. *Ademaro di Chabannes : Favole*, éd., Genova, Università di Genova, coll. « Favolisti Latini Medievali », n° 3, 1988.
- BEUTLER, Rudolf et Ernst DIEHL. *Anthologia Lyrica Graeca*, Leipzig, Teubner, 1952.
- BEYER, Jurgen. *Schwank und Moral. Untersuchungen zum altfranzösischen Fabliau und verwandten Formen*, Heidelberg, Carl Winter, 1969, p. 34-50.
- BEYERLE, Dieter. « Marie de France und die Witwe von Ephesus », *Romanistisches Jahrbuch*, 22, 1971, p. 84-100.
- . « Von Juno, Venus und anderen Frauen : zur Interpretation und Geschichte einer spätantiken Fabel (Romulus, Marie de France, Burkhard Waldis) », *Gestaltung-Umgestaltung : Beiträge zur Geschichte der romanischen Literaturen, Festschrift zum sechzigsten Geburtstag von Margot Kluse* (B. KÖNIG et J. LIETZ, dir.), Tübingen, Gunter Narr, 1990, p. 1-12.
- BIHLER, Heinrich. « Zur Gestalt mittelalterlicher lateinischer, französischer und spanischer Fassungen der Fabel vom Fuchs und vom Raben », *Medium Aevum*

- Romanicum : Festschrift für Hans Rheinfelder* (Heinrich BIHLER et A. NOYER-WEIDNER, dir.), München, Max Hueber, 1963, p. 21-48.
- BLONDHEIM, David Simon. « A Note on the Sources of Marie de France », *Modern Language Notes*, 23, 1908, p. 201-202.
- BOAS, Marcus. « De librorum Catoniarum historia atque compositione », *Mnemosyne*, nouv. série, 42, 1914, p. 17-46.
- BOESE, H. « Zur Textüberlieferung von Thomas Cantimpratensis' Liber de natura rerum », *Archivum Fratrum Praedicatorum*, 39, 1969, p. 53-68.
- . *Thomas Cantimpratensis. Liber de natura rerum. Editio princeps secundum codices manuscriptos. Teil I : Text*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1973.
- BOONE, Laurel. « The Relationship between the *Owl and the Nightingale* and Marie de France's *Lais and Fables* », *English Studies in Canada*, 11, 1985, p. 155-177.
- BOURGAIN, Pascale. « Sur l'édition des textes littéraires latins médiévaux », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 150, 1992, p. 5-49.
- , Richard LANDES et Georges PON. *Ademari Cabannensis Opera omnia. Pars I: Chronicon*, Turnhout, Brepols, coll. « Corpus Christianorum. Continuatio mediaevalis », n° CXXIX, 1999.
- BREIVEGA, Ola. « Vos et tu dans les *Fables* de Marie de France », *Actes du 6^e Congrès des romanistes scandinaves, Uppsala 11-15 août 1975* (L. CARLSSON, dir.), Uppsala, Almqvist och Wiksell, coll. « Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia », n° 18, 1977, p. 31-40.
- BRÉMOND, Claude, Jacques LE GOFF et Jean-Claude SCHMITT. *L'exemplum*, Turnhout, Brepols, coll. « Typologie des sources du Moyen Âge occidental », n° 40, 1982.
- BRUÑA CUEVAS, Manuel. « Le style indirect libre chez Marie de France », *Revue de linguistique romane*, 52, 1988, p. 421-446.
- BRUNNER-TRAUT, Emma. *Altägyptische Tiergeschichte und Fabel. Gestalt und Strahlkraft*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1970.

- BULLOCK-DAVIES, Constance. « Marie, Abbess of Shaftesbury, and her Brothers », *The English Historical Review*, 80, 1965, p. 314-322.
- BUSBY, Keith. « Courtly Literature and the Old French *Isopet* », *Reinardus*, 6, 1993, p. 31-45.
- CARNES, Pack. *Fable Scholarship. An Annotated Bibliography*, New York and London, Garland, coll. « Garland Folklore Bibliographies », n° 8.
- , dir. *Proverbia in Fabula. Essays on the Relationship of the Fable and the Proverb*, Bern, Peter Lang, 1988.
- CHAMPION, Pierre (1910) : *La librairie de Charles d'Orléans*, Paris, Champion, coll. « Bibliothèque du XV^e siècle », n° 9.
- CHAPOTIN, Marie-Dominique. *Histoire des Dominicains*, Rouen, L. Gy, 1898.
- CHARBONNIER, Elisabeth. « Le thème du jugement dans la fable et dans quelques avant-textes du *Roman de Renart* », *La justice au Moyen Âge : sanction ou impunité ?*, Aix-en-Provence, CUERMA; Marseille, Laffite, 1986, p. 111-123.
- CORBELLARI, Alain. « L'haleine vierge du loup. Quelques réflexions autour d'une fable de Marie de France », *Romania*, 119, 2001, p. 196-218.
- CRUSIUS, Otto. « Zu den alten Fabeldichtern. I. Avian und die sogenannten Apologi Aviani », *Philologus. Zeitschrift für das classische Alterthum*, 54, 1895, p. 474-488.
- CUENCA, Luis Alberto de. « Maria de Francia », *Literatura y fantasía en la Edad Media* (J. PAREDES NÚÑEZ, dir.), Granada, Universidad de Granada, 1989, p. 205-216.
- CURTIUS, Ernst Robert (1956) : *La littérature européenne et le Moyen Âge latin*, Paris, Presses universitaires de France.
- DACHY, F., T. DEBRUX, P. PIETQUIN et D. VANHAVRE. « Itinéraire d'une fable : le loup et le chien », *Études classiques*, 62, 1994, p. 241-251.
- DARGAN, E. P. « Cock and Fox : A Critical Study of the History and Sources of the Mediaeval Fable », *Modern Philology*, 4, 1906, p. 38-65.
- DELISLE, Léopold. *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Étude sur la formation de ce dépôt comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure et du commerce des livres à Paris*

- avant l'invention de l'imprimerie*, 3^e éd., Paris, Imprimerie impériale, 1881, 3 t.
- . *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois. Bibliothèque nationale*, Paris, Champion, 1888.
- DESTREZ, Jean. « La *pecia* dans les manuscrits du Moyen Âge », *Revue des sciences théologiques et philosophiques*, 13, 1924, p. 182-197.
- . *La pecia dans les manuscrits universitaires du XIII^e et du XIV^e siècle*, Paris, Corbeil, Créte; Paris, Jacques Vautrain, 1935.
- DICKE, Gerd et Klaus GRUBMÜLLER. *Die Fabeln des Mittelalters und der frühen Neuzeit. Ein Katalog der deutschen Versionen und ihrer lateinischen Entsprechungen*, München, Wilhelm Fink, coll. « Münstersche Mittelalter-Schriften », n^o 60, 1987.
- DIONISOTTI, A. C. « Greek Grammars and Dictionaries in Carolingian Europe », *The Sacred Nectar of the Greeks : The Study of Greek in the West in the Early Middle Ages* (Michael. W. HERREN, dir.), London, King's College, 1988, p. 1-56.
- DOUAIS, Célestin. *Essai sur l'organisation des études dans l'ordre des frères prêcheurs au treizième et au quatorzième siècle. Première province de Provence – Province de Toulouse*, Paris, Picard; Toulouse, Privat, 1884.
- DUCHENNE, M. C., G. G. GUZMAN et J. B. VOORBIJ. « Une liste des manuscrits du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais », *Scriptorium*, 41, 1987, p. 286-294.
- DUNSTON, Arthur John. « The Romulus-Pliny from St. Bénigne's Abbey at Dijon Recovered in Mss. Burney 59 and Hamilton 517 », *Scriptorium*, 7, 1953, p. 210-218.
- DUPONT-FERRIER, Gustave. « Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, d'après sa bibliothèque (1467) », *Mélanges d'histoire du Moyen Âge*, 1897.
- DUVAL, André. *Bibliographie sommaire d'histoire dominicaine*, Paris, Bibliothèque du Saulchoir, 1950.

- . « L'étude dans la législation de saint Dominique », *Mélanges offerts à M.-D. Chenu, Maître en théologie* (André DUVAL, dir.), Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque thomiste », n° 37, 1967.
- EBELING, Erich. *Die babylonische Fabel und ihre Bedeutung für die Literaturgeschichte*, Leipzig, Harrassowitz, coll. « Mitteilungen der altorientalischen Gesellschaft », t. II, n° 3), 1927.
- . « Fabel », *Reallexikon der Assyriologie und vorderasiatischen Archäologie* (Erich EBELING et Bruno MEISSNER, dir.), Berlin und New York, Walter de Gruyter, 1957-1971, t. III, p. 1-2.
- EWERT, Max. *Über die Fabel 'Der Rabe und der Fuchs'. Inaugural-Dissertation*, Rostock, Berlin, C. Vogt, 1892.
- FARAL, Edmond (1982) : *Les arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècle. Recherches et documents sur la technique littéraire du Moyen Âge*, Genève, Slatkine; Paris, Champion, coll. « Bibliothèque de l'École des hautes études », n° 238, 1958.
- FERCKEL, Christoph. *Die Gynäkologie des Thomas von Brabant. Ausgewählte Kapitel aus Buch I de naturis rerum. Ein Beitrag zur Kenntnis der mittelalterlichen Gynäkologie und ihrer Quellen*, München, Carl Kuhn, 1912.
- FERRANTE, Joan M. « A Frenchwoman in England Writes for a Norman Court : Marie de France », *A New History of French Literature* (D. HOLLIER, dir.), Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1989, p. 50-56.
- FINOLI, Anna Maria. « La volpe e il corvo nei rifacimenti medievali di Fedro, in Maria di Francia e nel *Roman de Renart* di Pierre de Saint-Cloud », *Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università degli Studi di Milano*, 23, 1970, p. 317-328 [impr. à part : Varese e Milano, Nicola, 1970].
- FLUM, P. N. « Additional Thoughts on Marie de France », *Romance Notes*, 3, 1961-1962, p. 53-56.
- . « Marie de France and the Talbot Family Connections », *Romance Notes*, 7, 1965-1966, p. 83-86.
- FOULET, Lucien. *Le Roman de Renart*, Paris, Champion, coll. « Bibliothèque de l'École des Hautes Études », série « Sciences historiques et philologiques »,

- n° 211, 1914.
- FOX, John C. « Marie de France », *English Historical Review*, 25, 1910, p. 303-306.
- . « Mary, Abbess of Shaftesbury », *English Historical Review*, 26, 1911, p. 317-326.
- FRANCIS, Elizabeth A. « Marie de France et son temps », *Romania*, 72, 1951, p. 78-99.
- FRANKLIN, Alfred. *Les anciennes bibliothèques de Paris. Églises, monastères, collèges, etc.*, Paris, Imprimerie nationale, coll. « Histoire générale de Paris », 1873, 3 t.
- FRANZ, Adolph. *Die kirchlichen Benediktionen des Mittelalters*, Freiburg im Breisgau, Herder, 1909, 2 t. [réimpr. : Graz, Akademische Druck- und Verlagsanstalt, 1960].
- FRÖHNER, Wilhelm. *Aviani fabulae XXXXII ad Theodosium*, éd., Leipzig, Teubner, 1862.
- GABRIEL, Astrik L. (1951) : « The Preparatory Teaching in the Parisian Colleges during the XIVth Century », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 21, n° 4, p. 449-483.
- GAIDE, Françoise. *Avianus. Fables*, éd. et trad. fr., Paris, Budé, coll. « Les Belles Lettres », 1980.
- GILLES, Anne-Véronique. « La ponctuation dans les manuscrits liturgiques au Moyen Âge », *Grafia e interpunzione del latino nel medioevo, Seminario internazionale, Roma, 27-29 Settembre 1984* (Alfonso MAIERÚ, dir.), Roma, Edizione dell'Ateneo, coll. « Lessico Intellettuale Europeo », n° 41, 1987, p. 113-133.
- GLORIEUX, Palémon. *Répertoire des maîtres en théologie de Paris au XIII^e siècle*, Paris, Vrin, 1933, 2 t.
- GOETZ, Georg. *Corpus Glossariorum Latinorum*, t. III (*Hermeneumata Pseudo-Dositheana*), éd., Leipzig, Teubner, 1892, p. 40-47 et 95-102.
- GORDON, E. I. « Sumerian Animal Proverbs and Fables : Collection Five », *Journal of Cuneiform Studies*, 12, 1958, p. 1-21 et 43-75.

- GOROCHOV, Nathalie. « L'enseignement de Bernard de Chartres selon Jean de Salisbury », *Former, enseigner, éduquer dans l'Occident médiéval* (Patrick GILLI, dir.), Paris, SEDES, 1999, p. 38-40.
- GOTTSCHICK, Reinhold. « Avians Benutzung durch Boner », *Zeitschrift für deutsche Philologie*, 7, 1876, p. 237-241.
- GRANT, W. Leonard. « European Vernacular Works in Latin Translation », *Studies in the Renaissance*, 1, 1954, p. 120-156.
- GRILLO, Peter R. « Was Marie de France the Daughter of Waleran II, Count of Meulan ? », *Medium Aevum*, 57, 1988, p. 269-274.
- GRIMM, Jacob. *Reinhart Fuchs*, éd., Berlin, Reimer, 1834.
- GRUBMÜLLER, Klaus. *Meister Esopus. Untersuchungen zu Geschichte und Funktion der Fabel im Mittelalter*, Zürich und München, Artemis, 1977.
- GUAGLIANONE, Antonio. *Aviani Fabulae*, éd., Torino, J. B. Paraviae, coll. « Corpus scriptorum latinorum paravianum », 1958.
- GUYOTJEANNIN, Olivier et Françoise VIELLIARD, dir. *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, fasc. I (*Conseils généraux*), Paris, École nationale des chartes, 2001.
- HADAS, Moses. *Berechiah ben Natronai. Fables of a Jewish Aesop*, trad. ang., New York, Columbia University Press, 1967.
- HAUSRATH, August. « Fabel », *Paulys Realencyklopädie der classischen Altertumswissenschaften* (Georg WISSOWA, dir.), vol. VI, t. 2, Stuttgart, Alfred Druckenmüller, 1909, col. 1704-1736.
- . « Phaedrus », *Paulys Realencyklopädie der classischen Altertumswissenschaften* (Georg WISSOWA, dir.), vol. XIX, t. 2, Stuttgart, Alfred Druckenmüller, 1938, col. 1475-1505.
- . *Corpus fabularum aesopicarum*, éd., Leipzig, Teubner, t. I, fasc. I, 1940; fasc. II, 1956.
- HAZELTON, Richard. « The Christianisation of "Cato" : the "Disticha Catonis" in the Light of Late Medieval Commentaries », *Mediaeval Studies*, 19, 1957, p. 157-173.

- HEIDENHAIN, Frederick Jacob. *Zu den Apologi Aviani*, Programm, Straßburg, 1894.
- . « Zur Rettung des Avianus. Weitere Bemerkungen über die *Apologi Aviani* », *Jahrbuch für classische Philologie*, 151, 1895, p. 837-855.
- HENDERSON, Arnold Clayton. *Moralized Beasts: The Development of Medieval Fable and Bestiary Particularly from the Twelfth through the Fifteenth Centuries in England and France*, Ph. D. dissertation, University of California at Berkeley, 1973.
- . « "Of Heigh or Lough Estat" : Medieval Fabulists as Social Critics », *Viator. Medieval and Renaissance Studies*, 9, 1978, p. 265-290.
- . « Medieval Beasts and Modern Cages : The Making of Meaning in Fables and Bestiaries », *Publications of the Modern Language Association of America*, 97, 1982, p. 40-49.
- HENDERSON, John. « Phaedrus's *Fables* : The Original Corpus », *Mnemosyne*, vol. 52, n° 3, juin 1999, p. 308-329.
- HERLET, Bruno. *Beiträge zur Geschichte der äsopischen Fabel im Mittelalter*, Bamberg, B. Gärtner, 1892.
- HERRMANN, Léon. « Gallus et vulpes », *Scriptorium*, 1, 1946-1947, p. 260-266.
- HERTEL, Johannes. *Über das Tantrakhayika : Die kasmirische Rezension des Pancatantra*, Leipzig, Teubner, 1904.
- HERVIEUX, Léopold. *Les fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du Moyen Âge*, éd., 1^{re} éd., Paris, Firmin-Didot, t. I, 1883; t. II, 1884.
- . *Les fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du Moyen Âge*, éd., 2^e éd., Paris, Firmin-Didot, t. I, 1893; t. II et III, 1894; t. IV, 1896; t. V, 1899 [réimpr. : New York, Burt Franklin, coll. « Burt Franklin Research and Source Works Series », n° 99, 1965; Hildesheim, Georg Olms, 1970].
- HINNEBUSCH, William A. et Guy BEDOUELLE. *Brève histoire de l'ordre dominicain*, Paris, Cerf, coll. « Histoire », 1990.
- HOLMES, U. T. « New Thoughts on Marie de France », *Studies in Philology*, 22, 1932, p. 1-10.

- . *A History of Old French Literature from the Origins to 1300*, New York, Crofts; 2^e éd., New York, Russell and Russell, 1937.
- . « Further on Marie de France », *Symposium*, 3, 1949, p. 335-339.
- HUYGENS, Robert Burchard Constantijn. *Accessus ad auctores. Bernard d'Utrecht, Conrad d'Hirsau, Dialogus super auctores*, éd., Leiden, Brill, 1970.
- ILLINGWORTH, Richard N. « Contribution à l'étude de la composition numérique au Moyen Âge », *Medioevo Romano*, 13, 1988, p. 9-23.
- JAMBECK, Karen K. « The *Fables* of Marie de France : A Mirror of Princes », *In Quest of Marie de France : A Twelfth-Century Poet* (Chantal A. MARÉCHAL, dir.), Lewiston and New York, The Edwin Mellen Press, 1992, p. 59-106.
- . (1994) : « Truth and Deception in the *Fables* of Marie de France », *Literary Aspects of Courtly Culture : Selected Papers from the Seventh Triennial Congress of the International Courtly Literature Society, University of Massachusetts, Amherst, USA, 27 July-1 August, 1992* (D. MADDOX et S. STURM-MADDOX, dir.), Cambridge, D. S. Brewer, p. 221-229.
- JAUSS, Hans Robert. « Die erste volkssprachliche Fabelsammlung und ihr Verhältnis zur äsopisch-christlichen Tradition », *Untersuchungen zur mittelalterlichen Tierdichtung*, Tübingen, Max Niemeyer, coll. « Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie », n^o 100, 1959, p. 24-55.
- KACZYNSKI, Bernice M. et Hajjo Jan WESTRA. « Aesop in the Middle Ages. The Transmission of the Sick Lion Fable and the Authorship of the St. Gall Version », *Mittellateinisches Jahrbuch*, 17, 1982, p. 31-38.
- KAEPPELI, Thomas et Emilio PANELLA. *Scriptores Ordinis Praedicatorum Medii Aevi*, Roma, Istituto Storico Domenicano, t. IV, 1993.
- KEIDEL, George C. « The History of French Fable Manuscripts », *Publications of the Modern Language Association of America*, 24, 1909, p. 207-219.
- KEIL, Heinrich. *Grammatici latini*, éd., Leipzig, s. n., 8 t., 1857-1880 [réimpr. : Hildesheim, Georg Olms, 1961].
- KIRCHNER, Joachim. *Scriptura Gothica libraria : a saeculo XII usque ad finem medii aevi*, München, R. Oldenburg, 1966.

- KNAPTON, Antoinette. « À la recherche de Marie de France », *Romance Notes*, vol. 19, n° 2, 1978, p. 248-253.
- LANGSTON, Julie. *The Function and Functioning of Direct Discourse in the Isopet of Marie de France*, M.A. dissertation., University of Kansas, 1984.
- LAUER, Philippe. *Catalogue général des manuscrits latins. Bibliothèque nationale*, Paris, Bibliothèque nationale, 1939, t. I (n^{os} 1-1438).
- LECOY DE LA MARCHE, Albert. *Anecdotes historiques, légendes et apologues, tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du XIII^e siècle*, Paris, Loones, 1877.
- LEHMANN, Paul (1938) : « 3. Der Liber iocalis », *Mitteilungen aus Handschriften V*, München, Verlag der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, coll. « Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften – Philosophisch-historische Abteilung », n° 4, p. 55-93
- LÉVÊQUE, Eugène (1890) : *Les fables ésopiques de Babrios traduites en totalité pour la première fois comparées aux fables d'Horace et de Phèdre, de Corrozet et de La Fontaine avec une étude sur leurs origines et leur iconographie*, trad. fr., Paris, Belin, 1890.
- LEVI, Ezio. « Il Re giovane e Maria di Francia », *Archivum Romanicum*, 5, 1921, p. 448-471 [réimpr. : Firenze, Olschki, 1922].
- . « Maria di Francia e le abbazie d'Inghilterra », *Archivum Romanicum*, 5, 1921, p. 472-493.
- . « Sulla cronologia delle opere di Maria di Francia », *Nuovi Studi Medievali*, 1, 1923, p. 41-72.
- . « Troveri ed abbazie », *Archivo Storico Italiano*, 83, 1925, p. 45-81 [réimpr. : Firenze, Olschki, 1925].
- LOUIS, R.-M. « Histoire du texte des Constitutions dominicaines », *Archivum fratrum praedicatorum*, 6, 1936, p. 334-350.
- MALL, Eduard. « Zur Geschichte der mittelalterlichen Fabellitteratur und insbesondere des *Esope* der Marie de France », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 9, 1885, p. 161-203.

- MANITIUS, Max. *Handschriften antiker Autoren in mittelalterlichen Bibliothekskatalogen*, Leipzig, Harrassowitz, 1935, p. 234-237 (Avianus) et p. 253-255 (Esopus).
- MANN, Jill. « La favolistica », *Lo spazio letterario del medioevo. I. Il Medioevo latino* (Guglielmo CAVALLO, Claudio LEONARDI et Enrico MENESTÒ, dir.), I. *La produzione del testo*, Roma, Salerno Editrice, 1993, t. II, p. 171-195.
- MARICHAL, Robert. « Les manuscrits universitaires », *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit* (Henri-Jean MARTIN et Jean VEZIN, dir.), Paris, Cercle de la Librairie-Promodis, 1990, p. 211-217.
- MARTIN, Ernest. *Le roman de Renart*, éd., Strasbourg, K. J. Trübner; Paris, Ernest Leroux, 1882, 3 t. [réimpr. : Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1973].
- MECKELNBORG, Christina et Bernd SCHNEIDER. *Opusculum fabularum. Die Fabelsammlung der Berliner Handschrift Theol. lat. fol. 142*, éd., Leiden, Boston und Köln, Brill, coll. « Mittellateinische Studien und Texte », n° 26.
- MONE, Franz Joseph. *Anzeiger für Kunde des deutschen Mittelalters*, Nürnberg, Riegel und Wießner, 1835, t. IV, col. 355-361.
- MORAWSKI, Józef. *Proverbes français antérieurs au XIV^e siècle*, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 1925.
- MULCHAHEY, Marian Michele. *"First the Bow is Bent in Study" : Dominican Education before 1350*, Toronto, Pontifical Institute, 1998.
- MUNIER, Charles. *L'évasion d'un prisonnier. Ecbasis cuiusdam captivi*, éd. et trad. fr., Paris, C.N.R.S.; Turnhout, Brepols, coll. « Sources d'histoire médiévale », 1998.
- MURET, Ernest. *Bérout. Le Roman de Tristan, poème du XII^e siècle*, 4^e éd. revue par L. M. DEFOURQUES, Paris, Honoré Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 1982.
- NAGEL, E. « Marie de France als dichterische Persönlichkeit », *Romanische Forschungen*, 44, 1930, p. 1-102.
- NEEDLER, Howard. « The Animal Fables among Other Medieval Literary Genres », *New Literary History*, 22, 1991, p. 423-439.

- NEFF, Karl. *Die Gedichte des Paulus Diaconus. Kritische und erklärende Ausgabe*, éd., München, Beck, 1908.
- NEVELET, Isaac Nicolaus. *Mythologia aesopica, in qua Aesopi fabulae graecolatine CCXCVII quarum CXXXVI primum prodeunt. Accedunt Babriae fabulae etiam auctiores. Anonymi veteris fabulae, latino carmine redditae LX ex exsoletis editionibus et codice MS. luci redditae. Haec omnia ex Bibliotheca Palatina. Adiiciuntur insuper Phaedri, Avieni, Abstemii fabulae; Opera et studio I. N. N. Cum notis eiusdem in eadem*, éd., Frankfurt am Main, Nicolaus Hoffmann, 1610. [réimpr. : Frankfurt am Main, Christian Gerlach et Simon Beckenstein, 1660].
- NIERMEYER, Jan Frederik. *Mediae Latinitatis Lexicon Minus*, Leiden, Brill, 2 t., 1976.
- NILANT, Johannes Fredericus. *Fabulae antiquae ex Phaedro, fere servatis ejus verbis, desumptae et soluta oratione expositae, inter quas reperiuntur nonnullae ejusdem auctoris et aliorum antea ignotae [...]*, Leiden, T. Haak, 1709.
- NØJGAARD, Morten. « The Moralisation of the Fable : from Aesop to Romulus », *Medieval Narrative : a Symposium*, Odense, Odense University Press, 1979, p. 31-43.
- . *La fable antique*, København, Busck, 1964-1967, 2 t.
- OMONT, Henri. *Concordances des numéros anciens et des numéros actuels des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, Paris, Ernest Leroux, 1903.
- ÖSTERLEY, Hermann. *Romulus. Die Paraphrasen des Phaedrus und die Aesopische Fabel im Mittelalter*, éd., Berlin, Weidmann, 1870.
- PAINTER, Sidney. « To Whom Were Dedicated the *Fables* of Marie de France ? », *Modern Language Notes*, 48, 1933, p. 367-369.
- PARIS, Gaston. Compte rendu de Léopold Hervieux, *Les Fabulistes latins...*, 1^{re} éd., t. I, 1883; t. II, 1884, dans le *Journal des savants*, décembre 1884, p. 670-686, et janvier 1885, p. 37-51.
- PARKES, Malcolm B. *Pause and Effect. An Introduction to the History of Punctuation in the West*, Aldershot, Scholar Press, 1992.

- PARUSSA, Gabriella. « De l'ancien au moyen français, ou comment transcrire les *Fables* de Marie de France au XV^e siècle ? », *Travaux de linguistique et de philologie*, 38, 2000, p. 27-50.
- PERRY, Ben Edwin. *Studies in the Text History of the Life and Fables of Aesop*, Haverford, American Philological Association, 1936.
- . *Aesopica*, éd., Urbana, University of Illinois Press, 1952.
- . « Demetrius of Phalerum and the Aesopic Fables », *Transactions of the American Philological Association*, 93, 1962, p. 287-346.
- . *Babrius and Phaedrus*, éd. et trad. ang., Cambridge (Mass.) and London, Harvard University Press, coll. « Loeb Classical Library », n^o 436, 1965 [réimpr. : 1990].
- . « Fable », *Proverbia in Fabula. Essays on the Relationship of the Proverb and the Fable* (Pack CARNES, dir.), Bern, Frankfurt am Main, New York and Paris, Peter Lang, 1988, p. 65-116.
- POLO DE BEAULIEU, Marie-Anne (1992) : « Roman des Sept Sages et ses continuations », *Dictionnaire des lettres françaises — Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, coll. « La Pochothèque », p. 1317-1320.
- PONTFARCY, Yolande de. *Marie de France. L'Espurgatoire seint Patrice*, éd., Louvain et Paris, Peeters, coll. « Ktêmata », n^o 13, 1995.
- . « Si Marie de France était Marie de Meulan... », *Cahiers de civilisation médiévale*, 38, 1995, p. 353-361.
- ROBERT, A. C. M. *Fables inédites des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles et Fables de La Fontaine rapprochées de celles de tous les auteurs qui avoient, avant lui, traité les mêmes sujets précédées d'une notice sur les fabulistes*, éd., Paris, Étienne Cabin, 1825, 2 t.
- ROHAULT DE FLEURY, G. *Les couvents de saint Dominique au Moyen Âge (Gallia Dominicana)*, Paris, s. n., 1903, 2 t. [réimpr. : Genève, Slatkine Reprints, 1974].
- ROUSE, Mary A. et Richard H. « The Book Trade at the University of Paris, ca. 1250-ca. 1350 », *La production du livre universitaire au Moyen Âge*.

- Exemplar et pecia* (Louis J. BATAILLON, Bertrand G. GUYOT et Richard H. ROUSE, dir.), Paris, C.N.R.S., 1988, p. 41-113.
- RUNTE, Hans R. « *Alfred's Book*, Marie de France and the Matron of Ephesus », *Romance Philology*, vol. 36, n° 4, 1983, p. 556-564.
- . « Marie de France, traite et retraite », *ALFA : Actes de langue française et de linguistique : Symposium on French Language and Linguistics*, 3/4, 1990-1991, p. 229-235.
- . « Marie de France dans ses *Fables* », *In Quest of Marie de France : A Twelfth-Century Poet* (Chantal A. MARÉCHAL, dir.), Lewiston and New York, The Edwin Mellen Press, 1992, p. 28-44.
- SAGE, Pascal. *Le LBG. Un dérivé des Fables de Marie de France*, trad. fr., mémoire de maîtrise, Université de Toulouse-le-Mirail, 1999.
- SCHALLER, D. « Lateinische Tierdichtung in frühkarolingischer Zeit », *Das Tier in der Dichtung* (Ute SCHWAB, dir.), Heidelberg, Carl Winter, 1970, p. 91-113 et 272-276.
- SCHMIDT, Paul Gerhard. « Prosaauflösung im lateinischen Mittelalter », *Philologie als Kulturwissenschaft. Studien zur Literatur und Geschichte des Mittelalters. Festschrift für Karl Stackmann zum 65. Geburtstag* (Ludger GRENSMANN, Hubert HERKOMMER et Dieter WUTTKE, dir.), Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1987, p. 38-44.
- SCHULZE-BUSACKER, Elisabeth. « Proverbes et expressions proverbiales dans l'*Ésope* de Marie de France », *Romania*, 115, 1997, p. 1-21.
- . « Le *Romulus* vers 1180 : Walter l'Anglais, Alexandre Nequam et Marie de France », *Miscellanea mediævalia. Mélanges offerts à Philippe Ménard* (Jean-Claude FAUCON, Alain LABBÉ et Danielle QUÉRUEL, dir.), Paris, Honoré Champion, 1998, t. II, p. 1213-1233.
- . « Écrire des fables après Marie de France : les *Isopets* du XIII^e siècle », *Romania* (sous presse).
- SCHWARZBAUM, Haïm. *The Mishle Shu'alim (Fox Fables) of Rabbi Berechiach Ha-Nakdan. A Study in Comparative Folklore and Fable Lore*, Kiron, Institute for Jewish and Arab Folklore Research, 1979.

- SÉNEMAUD, Edmond. *La bibliothèque de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, au château de Cognac en 1496*, Paris, A. Claudin, 1861.
- SETHURAMAN, Jayshree. *The Impact of the Indo-Arabic Fable Tradition on the Esopé of Marie de France : A Literary, Historical, and Folkloristic Study*, Ph. D. dissertation, Tulane University, 2000.
- SMITH, M. Ellwood. « A Classification for Fables, Based on the Collection of Marie de France », *Modern Philology*, 15, 1917-1918, p. 477-489.
- SÖLL, Ludwig. « Altfranzösisch grave 'Wald' ? bei Marie de France », *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, 201, 1965, p. 193-196.
- SOUDÉE, Madeleine. *Quatre fabulistes : Phèdre, Avianus, Marie de France et La Fontaine*, Ph. D. dissertation, George Washington University, 1977.
- . « Le dédicataire des *Ysopets* de Marie de France », *Les lettres romanes*, vol. 35, n° 3, 1981, p. 183-198.
- SPECKENBACH, Klaus. « Die Fabel von der Fabel : zur Überlieferungsgeschichte der Fabel von Hahn und Perle », *Frühmittelalterliche Studien*, 12, 1978, p. 178-229.
- STEGMÜLLER, Friedrich. *Repertorium Biblicum Medii Aevi*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones, Instituto Francisco Suárez, t. V, 1955.
- SUDRE, Léopold. *Les sources du Roman de Renart*, Paris, Bouillon, 1892 [réimpr. : Genève, Slatkine, 1974].
- . Compte rendu de M. Hervieux, *Les fabulistes latins...*, 2^e éd., t. I, 1893; t. II, 1894, *Romania*, 24, 1894, p. 279-286.
- SUERBAUM, Almut. « *Litterae et mores*. Zur Textgeschichte der mittelalterlichen Avian-Kommentare », *Schulliteratur im späten Mittelalter* (Klaus GRUBMÜLLER, dir.), München, Wilhelm Fink, coll. « Münsterche Mittelalter-Schriften », n° 69, p. 383-434.
- THIELE, Georg. *Der lateinische Äsop des Romulus und die Prosa-Fassungen des Phädrus*, éd., Heidelberg, Carl Winter, 1910 [réimpr. : Hildesheim, Zürich und New York, Georg Olms, 1985].
- THOMAS, Antoninus Henricus. *De oudste Constituties van de Dominicanen. Voorgeschiedenis, Tekst, Bronnen, Ontstaan en Ontwikkeling (1215-1237)*,

- Leuven, Burel Van de R. H. E. Universiteitsbibliotheek, Leuvense Universitaire Uitgaven, coll. « Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique », n° 42, 1965.
- THOMPSON, Stith. *Motif-Index of Folk-Literature*, 2^e éd., Bloomington, Indiana University Press, 6 t., 1955-1958.
- TOULMIN-SMITH, Lucy et Paul MEYER. *Les contes moralisés de Nicole Bozon, frère mineur*, éd., Paris, Société des Anciens Textes Français, 1889.
- VAN THIEL, Helmut. « Sprichwörter in Fabeln », *Antike und Abendland. Beiträge zum Verständnis der Griechen und Römer und ihres Nachlebens*, 17, p. 105-118.
- VERNET, André. « Les traductions latines d'œuvres en langues vernaculaires au Moyen Âge », *Traduction et traducteurs au Moyen Âge. Colloque international du C.N.R.S. I.R.H.T., 26-28 mai 1986* (Geneviève CONTAMINE, dir.), Paris, C.N.R.S., 1989, p. 225-241.
- VEZIN, Jean. « La ponctuation du VIII^e au XII^e siècle » et « La ponctuation aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles », *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit* (Henri-Jean MARTIN et Jean VEZIN, dir.), Paris, Cercle de la Librairie-Promodis, 1990, p. 439-442 et 443-446.
- VIELLIARD, Françoise. « Sur la tradition manuscrite des *Fables* de Marie de France », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 147, 1989, p. 371-397.
- . « Le manuscrit avant l'auteur : diffusion et conservation de la littérature médiévale en ancien français (XII^e-XIII^e siècles) », *Travaux de littérature*, 11, 1998, p. 39-53.
- VINCENT DE BEAUVAIS. *Speculum quadruplex*, Douai, 1625 [réimpr. : Graz, 1964].
- VOIGT, Ernst. *Ysegrimus*, Halle, Waisenhaus, 1884.
- . *Egberts von Lüttich Fecunda ratis*, Halle, Niemeyer, 1889.
- WALSTRA, Gérard Jean Joseph. « Thomas de Cantimpré, *De naturis rerum*. État de la question », *Vivarium*, 5, 1967, p. 146-171; 6, 1968, p. 46-61.
- WALTZ, Angelus. *Compendium historiae ordinis praedicatorum*, Roma, Pontificium Athenaeum « Angelicum », 1948.

- WARNKE, Karl. « Über die Zeit der Marie de France », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 4, 1880, p. 223-248.
- . *Marie de France. Die Fabeln*, éd., Halle, Niemeyer, 1898 [réimpr. : Genève, Slatkine Reprints, 1974].
- . « Die Quellen des *Esope* der Marie de France », *Forschungen zur romanischen Philologie. Festgabe für Hermann Suchier*, Halle, Niemeyer, 1900, p. 161-284.
- WELTER, J.-Th. *L'exemplum dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Âge*, Paris, Guitard; Toulouse, Occitania, coll. « Bibliothèque d'histoire ecclésiastique de France », 1927.
- WHICHARD, R. D. « A Note on the Identity of Marie de France », *Romance Studies Presented to William Morton Day* (U. T. HOLMES, A. G. ENGSTROM et S. E. LEAVITT, dir.), Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1950, p. 175-181.
- ZANDER, Carl. *Phaedrus solutus vel Phaedri fabulae novae XXX*, éd., Lund, Gleerup, 1921.

Explicit expliceat ludere auctor eat !